

Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 - Septembre 2017 - Numéro 185

N°ISSN : 1169 - 1808

Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 - Septembre 2017 - Numéro 185

N°ISSN : 1169 - 1808

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au :

C.G.M.P.
Boîte Postale 70030
13243 Marseille cedex 01

RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1^{er} trimestre avant mai ;
- du 2^e trimestre avant août ;
- du 3^e trimestre avant novembre ;
- du 4^e trimestre avant février ;

Veillez le signaler au président de votre association.

COMITÉ DE RÉDACTION

Éliane BÉGUOIN	Christiane GRONLIER
Pierre BIANCO	Jean-Claude BARBIER
Jacques BLANC	Catherine MERCIER
Georges REYNAUD	Anne-Marie RUBINO

Paléographie Sandy-Pascal ANDRIANT

Questions-Réponses Bernard GUIZ

Revue des Revues Colette CHAPOIX

P.A.O. Sébastien AVY
Pierre MASSA-TRUCAT

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre
Généalogique du Midi-Provence
Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)
Archives et Bibliothèque départementales Gaston-
Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03
Date dépôt légal : janvier 2017
N° ISSN : 1169 - 1808
Directeur de publication : Éliane BÉGUOIN
Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD
Imprimeur : Omnicoloris - imprimeur à Marseille
107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille
Tél. : 04.91.36.54.00
Courriel : devis@omnicoloris.fr
Prix du numéro : 6 euro

CPPAP N° 0319G89825

Le Sommaire

ÉDITORIAL	1
LE CGMP ET LES ASSOCIATIONS	
CGMP	3
Vos associations	4
NOS ANCÊTRES	
<i>Sur la route des princes d'Orange des Baronnie jusqu'en région parisienne</i> Jean Paul Métailler	10
<i>Patronyme Olive</i> Gabriel Olive, Gilles Olive, Marie Olive	16
<i>Les Bazin, une famille de douaniers</i> Michel Rouet	18
LA VIE D'AUTREFOIS	
<i>L'histoire oubliée : l'immigration majorquine à Marseille</i> Frédéric Armand	22
<i>Les différents bagnes</i> André Charlot	28
<i>Provence Généalogie</i> Jean-Marie delli Paoli	33
PERSONNAGES ILLUSTRES	
<i>Claude Finat, chevalier d'Empire</i> Louis Brun	40
<i>Auguste Fesquet, lieutenant des Hussards</i> Georges Reynaud	44
TOUS COUSINS	46
DROITS ET OUTILS	
<i>Mort civile</i> Sandy-Pascal Andriant	48
<i>Dispenses matrimoniales</i> Simone Chamoux	50
NOUVELLES & RESSOURCES	52
COURRIER DES LECTEURS	54
À LIRE	56
LA REVUE DES REVUES	58

Nos chers congrès !

Les subtilités du calendrier éditorial nous amènent à écrire, en mai, des lignes que vous lirez à la sortie de l'été, juste avant de boucler nos valises pour nous rendre au Havre et participer au XXIV^e Congrès national de généalogie.

En 2001, nous avons célébré les 2 600 ans de la création de Marseille lors du XVI^e Congrès et rappelé, en 2013, au cours de la XXII^e édition que la coutume qui présidait à la désignation des membres du gouvernement de la République de Marseille¹ leur imposait de justifier une ascendance marseillaise sur trois générations, créant ainsi, sur le territoire national, les premières traces d'une déclinaison d'ancêtres. En 2017, c'est la création de la ville du Havre par François I^{er}, voici 500 ans qui marquera l'événement.

L'organisation des Congrès est, depuis quelques mois, au cœur des réflexions de nos instances nationales. Le coût toujours plus élevé des locaux qui l'abritent, en vient à mettre en péril sa pérennité. Victime d'un succès grandissant, son édition 2015 au Palais des Congrès du Futuroscope de Poitiers, déplace près de 600 congressistes et plus de 5 000 visiteurs. Nous sommes fort éloigné des 283 congressistes du V^e Congrès national qui s'est déroulé à Lyon en 1979 dans les locaux de l'Université de Lyon II (*parmi lesquels seulement 19 Provençaux*) !

Lors du VI^e Congrès à Istres en 1981, le CGMP évita de grosses dépenses grâce à l'implication de la mairie du lieu qui nous proposa le théâtre de l'Olivier et le Centre Éducatif et Culturel local. Mais depuis, pour accroître le volume des structures d'accueil, il est bien difficile de trouver des lieux d'hébergement à prix réduit, ce qui oblige les organisateurs à augmenter progressivement les frais de participation.

Mais tous ces sacrifices pour quels résultats ? Autrement dit, à quoi servent ces Congrès ? Que peut-on y trouver ? Pourquoi y participer ? Plutôt que de décliner une série d'arguments, nous aimerions témoigner de notre expérience en laissant affleurer quelques souvenirs de notre premier congrès, celui de Lyon évoqué précédemment². Que de chemin parcouru depuis cette année 1979 ! Que d'émotions et de souvenirs engrangés par le néophyte que nous étions, en l'espace de seulement quelques jours...

Le conservateur des Archives Nationales, Pierre Durye³, a donné quelques mois plus tôt le premier colloque d'une longue série intitulé « Archives et Généalogie ». Dans le journal Le Monde, Pierre Callery, en charge d'une rubrique généalogique hebdomadaire, se réjouit qu'enfin, les pouvoirs publics s'éveillent à une science jusque-là profondément déconsidérée ! *Se doute-t-il en écrivant cet article que notre Fédération, une quarantaine d'années plus tard, se verrait attribuer une « reconnaissance d'utilité publique » ?*

Notre président fondateur Yvan Malarte⁴, responsable fédéral de la « commission destinée aux informations générales » préconisait aux 99 associations départementales de se regrouper pour éditer un bulletin par région, afin de réduire les frais de communication et faciliter les contacts entre départements voisins⁵. *Bien vu !*

L'informatique balbutiait ses algorithmes. Charles Raufast⁶ se penche dès 1973 sur le problème et présente au cours d'un atelier consacré aux dépouillements, le résultat des travaux de relevés systématiques entrepris à Martigues et à Marseille. Il fait également état de deux annuaires, provenant du traitement informatique d'une quinzaine de généalogies, l'un consacré à la Provence et l'autre au « *reste du monde* ». Chaque participant, à ce projet, a reçu une copie de son ascendance familiale sous la forme d'un disque souple. Celui-ci devient rapidement inexploitable si on n'a pas recours à un matériel sophistiqué... *Ah déjà l'obsolescence !*

C'est la naissance des premiers cours de paléographie en Normandie, dans le Nord et le Dauphiné. Les archives de Haute-Savoie éditent un ouvrage d'initiation sur ce sujet : « La pratique des documents anciens ». Le comman-

¹ Dans les cités grecques ils portent le nom de « Timouques ».

² Il se décline sous le thème : « Généalogie et Avenir ».

³ Auteur du premier livre intitulé : « La Généalogie » dans la collection Que sais-je en 1974.

⁴ Il propose la création d'un « Répertoire National des familles étudiées », à l'image du RIFE puis RIPE du CGMP.

⁵ Le CGMP n'a pas encore créé les délégations départementales (1980) d'où naîtront le 25 avril 1982, les associations départementales fondatrices. Provence Généalogie couvrait donc déjà la Région.

⁶ Un des premiers responsables de l'informatique du CGMP avec André Barbaroux.

dant Léon Martin⁷ envisage de travailler sur un ouvrage similaire aidé de l'archiviste de Marseille, Arnaud Ramière de Fortanier, une aide à la lecture des actes notariés méridionaux⁸. Les cours de paléographie ne font que commencer !

L'abbé Jacques Dupont⁹ nous présente « les cahiers de Saint Louis » qu'il vient de cofonder avec Jacques Saillot¹⁰. Une descendance par nature infinie !

Un projet de loi proposé par le député Didier Bariani va nous surprendre et mettra vingt ans pour aboutir en changeant de nom. C'est la loi Gouzes¹¹ ! Celle-ci ne comporte qu'une seule différence notable par rapport au projet initial : lorsque les parents décident d'accoler le nom du père et celui de la mère, la nouvelle loi impose deux tirets au lieu d'un seul¹² !

Et sur le plan personnel nous direz-vous, quelles surprises ?

Celle de découvrir le nom d'un collègue de bureau sur l'arbre généalogique familial exposé par un jeune journaliste. Ce dernier, dans une intervention intitulée « descendons de nos arbres », incite déjà le généalogiste à écrire son histoire. Il est tout étonné que nous connaissions si bien...son oncle ! Depuis nous n'avons pas oublié le nom du neveu : Jean-Louis Beaucarnot !

Le professeur Jacques Dupâquier y prépare une enquête nationale dénommée « opération TRA ». Pour en constituer la base de données, il nous propose d'utiliser une fiche familiale créée par des historiens démographes... *En l'occurrence, internet faisait cruellement défaut.* ...C'est aussi au cours de cette manifestation que Charles de Vaulx nous propose une méthode dite « 1950 ». Très rapidement elle perdra de son intérêt avec l'arrivée des logiciels informatiques...

Au cours d'une pose, un participant nous révèle la déclinaison des généalogies africaines par des griots qui psalmodient parfois une trentaine de générations en des sortes de comptines qui se transmettent de génération en génération après y avoir ajouté un couplet. Nous constaterons par la suite que ce sympathique congressiste est encore plus incolable sur les généalogies et la noblesse russe puisqu'il s'agissait du prince Dimitri Schakhovskoy¹³. Une autre fois, notre voisin auprès duquel nous évoquions les charmes du Canal du Midi, nous conta de délicieuses anecdotes sur sa construction et la fabuleuse histoire de son concepteur Pierre-Paul Riquet. Il s'agissait de l'un des plus brillants thuriféraires du célèbre biterrois : Jean-Denis Bergasse¹⁴.

C'est aussi en devisant sur nos origines, que nos recherches firent une fulgurante remontée dans le temps. Auteur d'une thèse sur la Vallouise d'où son épouse était originaire, notre interlocuteur détecte rapidement un cousinage et un ancêtre commun. Ce fut notre première rencontre avec Urbain de Bardonnèche, premier consul de Ville-Vallouise vers 1650 ainsi qu'avec l'érudite professeur Michel Prost¹⁵ !



Voilà en quelques phrases, quelques-unes des raisons qui nous font courir les Congrès, mais nous aurons l'occasion d'en reparler dans quelques jours sur les rives de l'estuaire de la Seine !

Jean-Marie delli Paoli

Inconnu, Charles Raufast, Yvan Malarde, Jean-Marie delli Paoli
Inconnue, Liliane Malarde, Georges Reynaud

⁷ Auteur d'un ouvrage coécrit avec Jean Fabre : « Vivre au pays d'Aix au temps de la reine Jeanne et du roi René » 1984.

⁸ Il faudra attendre 1982 pour que Georges Tête, sous notre amicale insistance, présente : « Généalogie et textes anciens » et 2002 pour l'édition du livre « Lire le français d'hier », d'Isabelle Rambaud-Bonnot et Gabriel Audisio.

⁹ Généalogiste français décédé en 1985.

¹⁰ Que penserait-il aujourd'hui du site Capedia ?

¹¹ <https://sites.google.com/site/genealogieprovence/Home/page-1/techniques/loi-gouze>

¹² Ce tiret supplémentaire méritait bien vingt ans de réflexion...

¹³ Heuristique et généalogie de la noblesse Russe http://www.persee.fr/doc/cm_0008-0160_1993_num_34_1_2354

¹⁴ <http://www.priceminister.com/s/jean+denis+>

¹⁵ <https://www.cairn.info/publications-de-Prost-Michel-8565.htm>



CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Courriel : cgmp.asso@gmail.com

Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la **Fédération Française de Généalogie** et de la **Fédération Historique de Provence**.

Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaissin, du Pays Niçois, de la Corse, et de la Drôme Provençale.

ANCIENS PRÉSIDENTS

† Yvan MALARTE (1970-1982)
† Paul GUEYRAUD (1982-1986)
Christiane GRONLIER (2004-2007)
Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

BUREAU

Président honoraire : Éliane BÉGUOIN
Président : Jean-Marie DELLI PAOLI
1^{er} vice-président : Jean-Paul BERBEYER
Secrétaire : Véronique GENNET
Trésorier : Jean-Pierre BAUX
Vice-présidents : Claude BAROZZI
Éliane BÉGUOIN
Régine BON
Francel GENAUZEAU
Marie-Dominique GERMAIN-CIAMIN
Christiane PADOVANI
Guy VENTURINI
Secrétaire adjoint : Claude BAROZZI
Trésorier adjoint : Sébastien AVY

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte
Port-de-Bouc-Généalogie
Centre culturel Elsa-Triolet
Rue Charles Nédélec
13110 Port-de-Bouc
Horaires d'ouverture :
⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30
⇒ 3^e samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30
⇒ Fermeture lors de la période estivale

CORRESPONDANT

Paris
M. Alain Rossi
16, rue de l'église
92200 Neuilly



Cousins – Cousines

N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage (s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».

Vos associations



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

Maison des Associations
209, Boulevard de Temps-perdu
04100 Manosque

Courriel :
genealogie04@orange.fr
Internet : <http://www.geneal04.fr/>

■ Permanences

Samedi de 14h à 17h

■ Paléographie

1^{er} vendredi du mois

Base de données sur Généabank et Bigenet



Association de Généalogie des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 Gap

Tél : 04 92 51 99 63
Courriel : correspondance@agha.fr
Internet : <http://www.agha.fr/>

■ Permanences

vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet

Association reconnue d'utilité publique

Avant de parler du programme à venir et de son lot d'activités pour chacun d'entre nous, je souhaiterais revenir principalement sur deux manifestations passées et surtout sur la reconnaissance d'utilité publique dont bénéficie l'AGHA depuis le 11 mai 2017. Nous en sommes très fiers et pouvons ainsi faire bénéficier nos adhérents d'une remise fiscale sur dons et/ou cotisations. Nous demandons juste à ceux n'ayant d'adresse mail de nous envoyer une enveloppe timbrée afin de recevoir le reçu fiscal et nous éviter ainsi des frais d'envoi.

Le 27 mai à Réallon nous étions invités par l'un des nôtres, Max Tiano qui organisait une rencontre « patrimoine et généalogie » à laquelle la généalogie de trois personnes de Réallon a été remise. L'AGHA était fortement représentée. La journée fut très conviviale et émouvante.

Le 8 juillet, c'était au tour de Giuliana et Jean-Paul Métailler d'organiser une grande et belle rencontre à Aspres-sur-Buëch au cours de laquelle nous avons eu le plaisir de remettre les relevés de Saint-Étienne-en-Dévoluy et de parler de la convention liant AGHA, Conseil départemental représenté ce jour-là par Mme Saudemont et les AD05 représentées par Edwige Febvre. Journée très riche en partage avec la complicité du CGDP. Visites et conférences fort intéressantes ainsi que tous les travaux affichés.

Programme de la rentrée

Ce mois de septembre sera bien rempli puisque l'AGHA participera au congrès du Havre du 7 au 10, aux journées du patrimoine les 16 et 17, au forum des associations organisé par l'OMC de Gap le 24.

Les cours de paléographie reprendront le lundi après-midi au local AGHA 19 rue de France à Gap dès le mois d'octobre. Si vous êtes intéressés vous serez bienvenus. Si l'éloignement vous en empêche comme l'année précédente, nous pourrions vous envoyer les textes et leurs transcriptions par mail sur demande à correspondance@agha.fr.

Afin de faire connaître notre association des cours d'initiation à la généalogie seront aussi reconduits à l'UTL de Gap : 3 séances de 2h le mercredi de 14h à 16h. 4 possibilités de dates sont offertes.

Nous sommes invités par l'association des Alpes de Haute-Provence à la traditionnelle rencontre annuelle le 15 octobre qui se tiendra à Sisteron.

Le site www.agha.fr s'est enrichi de nouveaux articles dans la rubrique « autrefois », et de photos. Notre bibliothèque arrive en ligne après un gros travail de classement et saisie. Merci beaucoup à M. Cochard pour le don d'une vingtaine beaux ouvrages très intéressants.



Quelques adhérents lors de la journée à Réallon

La base également s'est enrichie. Nous avons cependant toujours besoin de bonnes volontés pour effectuer des relevés, principalement ceux des registres de notaires. Vous pouvez nous contacter à ce sujet. Je ne remercierai jamais assez tous nos releveurs mais aussi nos bénévoles qui mettent en forme puis en ligne.

Régine Bon

*
**
*



Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs

707, chemin du Camouyer
cidex 406
06333 Roquefort-les-Pins

Courriel : contact@cegama.org
Internet : <http://www.cegama.org>

■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins
2^e jeudi à partir de 18h

Bases de données sur Généabank et Bigenot

*
**
*



Recherches sur l'Histoire des Familles Corses

Maison de la Corse
69, rue Sylvabelle
13006 Marseille

Tél : 06 20 02 20 02
Courriel : rhfc.corsica@gmail.com
Internet : <http://genealogie-rhfc.fr/>

■ Permanences

lundi de 14h30 à 17h

Bases de données sur le site de l'association

La RHFC a célébré ses 15 ans !

Ce samedi 29 mai 2017 fut une bien belle fête dont le mérite revient entièrement aux adhérents puisque tout ce qui fut présenté était le fruit de leur talent et de leur travail.

Pour le plaisir des yeux d'abord, les visiteurs étaient accueillis par des œuvres réalisées par des adhérents : Peintures, sculptures, photos, broderies, poèmes... mais aussi par l'exposition des nombreux panneaux relatant

divers aspects de la Consulte de 2015, organisée en collaboration avec le Comité des Corses de l'Extérieur dans cette magnifique région de la Castagniccia avec ses beaux villages si riches en monuments et ses châtaigneraies.

Un diaporama d'une dizaine de minutes, diffusé en boucle, permettait au public de visualiser les quinze années de vie de l'association dans ses murs et hors les murs. On voit l'évolution de l'association et notamment les avancées que l'apport des nouvelles technologies a permis de réaliser dans les recherches sur le passé de nos familles. On retrouve les premières demandes d'informations par courrier, des photos papier, la lecture laborieuse des microfilms pour en tirer des relevés. Ensuite, progressivement, on passe à la consultation sur CD, DVD puis sur le site de l'association (fonds d'archives, relevés ...) qui permet aux adhérents de bénéficier des travaux de recherches menés patiemment depuis 15 ans par l'association et ses adhérents bénévoles. Sur le chemin vers la salle de conférences ou les ateliers de recherches, on pouvait s'arrêter devant les arbres généalogiques de plusieurs adhérents.



Les chercheurs profitant de la bibliothèque

Enfin pour nourrir les esprits, venaient les conférences. Sous le titre de « L'autre exilé de Sainte-Hélène », Nicole Bonsignori rappelait le drame vécu par Napoléon, durant son exil à Sainte-Hélène, dont nous avons tous entendu parler. Ce qu'on sait moins, c'est l'incroyable épreuve qui attendait un autre homme dans cette île du bout du monde, où il est nommé par l'Angleterre pour surveiller les faits et gestes de Napoléon et l'empêcher de s'évader comme il l'a fait depuis l'île d'Elbe. Conscient de l'importance de sa mission et discipliné, ce militaire dont le destin lui a fait croiser maintes fois celui de Napoléon, mettra tout en œuvre pour « gâcher la vie » de ce dernier qui, se sachant perdu, a décidé d'écrire sa légende en utilisant pour ce faire les terribles conditions de sa captivité. Ce géolier s'appelait Hudson Lowe, qui après la mort de Napoléon, et jusqu'à la sienne, ne connut que l'injustice des politiques anglais et le mépris de toute l'Europe.

Puis « L'origine des patronymes en Balagne », de Bernard Négretti nous faisait découvrir comment ils

sont apparus. On trouve trois régions d'apparition : le Cap Corse, avec les noms de familles génoises à partir du XV^e siècle (da Mare, Gentile) puis en Balagne dans les « présides », villes tenues par les génois où les patronymes subissent des transformations (Ex : Sanguinetto qui donne les Sanguinetti). À la fin du XVII^e siècle, tous les locaux de Balagne ont un patronyme, que l'on trouve en nombre moindre quand on s'éloigne des présides.

Ces patronymes sont formés à 80 % à partir des noms de baptême (Ex : Franceschino qui donne les Franceschini) ou à partir des noms de lieu (ex : Pinède qui donne Pinelli), Acquaviva, etc...

À Calvi, on trouve des patronymes formés en accolant le nom de baptême à un surnom. (ex : Marco Turchino qui seront ensuite réunis en un seul nom (Ex : Marcoturchino).

On trouve aussi des patronymes formés à partir de la provenance géographique (Ex : Bocognano, patronyme donné à des personnes issues de ce village). Parfois, un local épousant une Génoise choisit d'adopter le nom de son épouse, plus prestigieux.

Bien d'autres exemples furent cités et l'on pourra bientôt en savoir plus dans un ouvrage qui leur sera consacré.

Enfin, sous le titre « À la rencontre de la psychogénéalogie », Marilyn Payen-Brunet, psychogénéalogiste, nous entraînant sur les chemins mystérieux de cette discipline en donnant un fil conducteur qui nécessite de pouvoir rassembler sur quatre générations des actes, des dates, des prénoms, des fratries, pour tenter de retrouver l'origine d'un traumatisme subi par une personne sans qu'elle puisse identifier sa source. Vint ensuite l'illustration par un cas concret, suivi par des entretiens individuels de personnes particulièrement intéressées par le sujet.

Après les ateliers de recherche qui ont permis à des novices venus en curieux de découvrir le B.a.-ba de la généalogie ou d'en apprendre plus sur leurs ancêtres avec l'aide des adhérents, chacun est reparti bien décidé à poursuivre les pistes de recherches de ses ancêtres corses.

Michèle Pentagrossa

D'importants travaux étant entrepris dans les locaux de la Maison de la Corse, les permanences reprendront le lundi 2 octobre 2017 avec également les ateliers de formation.

L'association continuera à fonctionner au travers du forum : rhfc-genealogie@googlegroups.com et sur le site internet www.genealogie-rhfc.fr.

Voyage en vue !

Un voyage en Corse est prévu pour les 23 et 24 septembre 2017. Il est ouvert à toutes les personnes intéressées et se tiendra à Canari, beau village du Cap Corse. Le thème est « Capi Corsu, Marine et Paese »

Il y sera prévu deux conférences :

- « Le commerce maritime en Corse du XVI^e au XVIII^e siècle », par Jean-Christophe Liccia.
- « Le Cap Corse et la mer », par Michel Vergé-Franceschi, historien.

Puis nous ferons la visite du patrimoine religieux de Canari, suivi d'une projection d'un film « Les traversées aventureuses » réalisé par Valérie Simonet ; visite du Conservatoire du Costume Corse de Canari ; veillée corse avec repas et musique le samedi 23.



Le village de Canari.

La participation à cette manifestation est gratuite et celle au repas est de 25€/par personne (inscription obligatoire).

Le programme définitif sera visible sur le site www.genealogie-rhfc.fr ou sur demande à rhfc.corsica@gmail.com. Pour tout renseignement : 06 20 02 20 02.



Cercle Généalogique de la Drôme provençale

Maison des Services Publics,
3^e étage Nord,
1, avenue Saint-Martin,
26200 Montélimar

Tél : 04.75.51.22.03
Courriel : cgdp@wanadoo.fr
Internet : <http://www.genea26provence.com>

■ Permanences

mardi de 10h à 17h
1^{er} samedi de 10h à 17h

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenst



Association Génomique des Bouches-du-Rhône

194, rue Abbé de l'Épée
13005 Marseille

Tél : 04.96.12.49.93
Courriel : agbdr@wanadoo.fr
Internet : <http://www.ag13.org>

■ Permanences

Aix-en-Provence

Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve
Jacques Raffi - 06.71.11.45.97 -
jacques.raffi@orange.fr

Aubagne

24, rue du Jeu de ballon
Bernard Guis - 04.42.03.83.26 -
bernard.guis@wanadoo.fr

Allauch-Château-Gombert

Foyer des Anciens, le Logis Neuf
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 -
jacastier@wanadoo.fr

Châteauneuf-lès-Martigues

Maison des Associations, place Bellot
Andrée Gombert - 04.42.79.82.54 -
andreegombert@wanadoo.fr

Eyguières - Centre Culturel, rue Bel Air

Marie-Françoise Buis - 04.90.57.97.63 -
lescheminsdupatrimoine@yahoo.fr

La Ciotat - Archives, rond-point des messageries maritimes

Daniel Gronlier - 06.81.10.55.85 -

Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec, La Gavotte
Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06
Patricia Miceli - 06.31.32.26.53 -
ag13.lespennesmirabeau@gmail.com

Marseille - siège administratif

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille
Tél. 04.96.12.49.93

Port-de-Bouc - Centre Elsa Triolet, Bd Charles Nédélec

Henri Girard - 04.42.86.02.97 -
girard.henri@wanadoo.fr

Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère
Albert Galmard - 04.42.74.08.82 -
albert.galmard@orange.fr

Venelles - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte

Michèle Laurin - 04.42.54.02.07 -
geneavenelles@gmail.com

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet

Assemblée générale du 24 juin 2017 à Lamanon

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 24 juin 2017 à Lamanon dans « la maison du temps libre », en présence de notre ami Bruno Maurel, membre actif de l'antenne de Salon-de-Provence qui s'est proposé d'organiser notre assemblée générale dans cette ville.

Monsieur le Maire, M. Colomb, était présent à l'ouverture de notre assemblée et à cette occasion, nous lui avons remis tous les relevés de registres paroissiaux et d'état civil des années 1600 à 1890.

Ces relevés réalisés depuis de nombreuses années par l'antenne de Salon n'avaient toujours pas été déposés dans la commune. C'est chose faite aujourd'hui.

Après les discours d'usage et les remerciements réciproques, Monsieur le Maire ne pouvant assister à notre assemblée générale s'est retiré en nous souhaitant une excellente et studieuse journée.

À 10h45 comme prévu, l'assemblée pouvait commencer. Un émouvant hommage a été rendu à tous nos disparus en 2016 et 2017 : Albert Garaix, Marcel Guénot, Christian Jannet et Patrice Riotte.

Puis la présidente et la trésorière nous ont présenté les rapports d'activité, financiers et moraux qui ont été approuvés à l'unanimité.

Pour terminer notre assemblée générale, le président du C.G.M.P., Jean Marie delli Paoli a remis les brevets de généalogie du 1^{er} et 2nd degré à cinq adhérents de notre association, membres de différentes antennes.

Le brevet du 1^{er} degré a été remis à M^{me} Marie Josée Fauconnier, de Château-Gombert, et à MM. Claude Nardilli, d'Aubagne et Jean-Pierre Webert, des Pennes-Mirabeau.

M. Claude Rouard, de Château-Gombert, et M^{me} Patricia Miceli, des Pennes-Mirabeau, se sont vus quand à eux remettre en même temps les deux brevets des 1^{er} et 2nd degré.

La séance a été levée à 12h30.

C'est après un repas pris en commun au restaurant dans une ambiance conviviale et joyeuse que Bruno Maurel nous a fait visiter le vieux village de Lamanon et son musée.

Après une journée bien remplie, nous nous sommes séparés en nous souhaitant un excellent été.

Calendrier des Antennes

- Aix-en-Provence : ASSOGORA, septembre 2017
- Les Pennes-Mirabeau, journée des associations le 2 septembre 2017
- La Ciotat, forum des associations, le 9 septembre 2017
- Marseille : Vivacité, Parc Borély, le 10 septembre 2017
- Congrès National : Le Havre 8-9-10 septembre
- Aix-en-Provence : journée du Patrimoine, 16 et 17 septembre 2017

L'entraide !!!

Voilà une action que nous devrions appliquer tout au long de nos recherches, en faveur de tous les généalogistes.

Lors des Journées Généalogiques qui se sont tenues à Paris, en mars à la Mairie du XV^e, j'ai eu le plaisir d'y rencontrer un ancien adhérent du CGMP que j'avais perdu de vue. Un cousin éloigné qui a beaucoup cherché et fait de nombreux relevés dans le Var.

Il vient d'offrir au CGMP un cd-rom contenant toutes les données qu'il a mis en ligne sur son site qui est ouvert à tous les internautes.

En voici le contenu :

- ma généalogie ;
- les marins de A à E, aux Archives de la Marine à Vincennes avant 1850 ;
- les Curet en Provence (595 actes) ;
- relevés du Var : Bandol (4 552), Le Beausset (438), La Cadière (3 691), Ollioules (23 257), Sanary (14 302), La Seyne (39 496) et Six-Fours (14 676) ;
- relevés des Alpes-Maritimes : Amirat (1 796), Briançonnet (5 494), Collongues (256), Gars (2 366), les Mujouls (1 403), Le Mas (2 893).

Merci, Monsieur Jean-Louis Curet, adhérent au CGMP de la première heure pour ce geste que vous venez de faire en faveur de tous les généalogistes d'ici et d'ailleurs.

Que cet exemple puisse être suivi par beaucoup d'entre nous. Nous arriverons ainsi à acquérir la notion de partage nécessaire et utile à la survie de notre passion « la Généalogie ».

Nos peines

C'est avec beaucoup de peine que nous venons d'apprendre le décès à l'âge de 85 ans notre amie Andrée Fournier.

Adhérente de la première heure de l'antenne d'Aubagne qu'elle a fréquentée assidûment pendant de très nombreuses années. Elle était estimée de tous ses collègues.

Ses obsèques ont eu lieu le 6 juin à Gémenos.

Le Président et les membres de l'AG13 présentent leurs sincères condoléances à toute sa famille .



Cercle Généalogique 83



Cercle Généalogique de Vaucluse

Villa « les Myrtes »
avenue du Parc des
Myrtes
83700 Saint-Raphaël

Tél :
Courriel : cgenea83@free.fr
Internet : [http://
cgenea83.free.fr](http://cgenea83.free.fr)

École Sixte-Isnard
31ter, avenue de la Trillade
84000 Avignon

Courriel : courriel.cgvaocluse@gmail.com
Internet : [http://
www.cgvaocluse.org/](http://www.cgvaocluse.org/)

■ Permanences : Saint-Raphaël

2^e jeudi de 14h30 à 17h
4^e samedi de 14h30 à 17h

■ cours de paléographie : Saint-Raphaël

3^e jeudi de 14h30 à 17h00

■ Permanences : Draguignan - Salle des Archives départementales

4^e jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association
et Généabank

■ Permanences

Avignon - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade

- mercredi de 13h30 à 18h
- dernier samedi du mois de 13h30 à 17h00

Bonnieux - 12 Rue des Pénitents

- 2^e et 4^e jeudi de 14h30 à 16h30
- 1^{er} vendredi du mois
- 1^{er} et 3^e jeudi du mois, atelier « généalogie et informatique »

Pernes-les-Fontaines - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud

- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet.

Nos Peines

Le 1^{er} mai 2017, une triste nouvelle nous parvenait. M^{me} Mireille Hervier nous a quittés.

Mireille est issue d'une famille nombreuse dont les enfants sont nés à « Temps Perdu », une campagne des alentours de Manosque. Mariée après la guerre, mère de trois filles, Mireille rejoint le Cercle Généalogique des Alpes-de-Haute-Provence dans les années 90, après le décès de son époux.

Avec Christiane Dandoit et Marguerite Robert principalement, elles constituent à cette époque le fer de lance puis les piliers du CGAHP.

Cheville ouvrière, elle ne ménage ni sa peine ni son temps pour réaliser avec succès les « grandes expositions biennuelles » en particulier à Saint-Paul-sur-Ubaye, Allos, La Motte-du-Caire, la Vallée du Jabron. En même temps, elle participe aussi activement, avec Paulette Michel et Léone Caffarel, aux dépouillements des archives paroissiales et d'état civil de Curbans, Salignac, Sainte-Tulle et bien sûr Manosque.

Les paroisses de Notre-Dame et Saint-Sauveur n'ont bientôt plus de secrets pour cette Manosquine de souche ; elle se passionne pour la généalogie des Manosquins Illustres, après avoir élaboré ces tableaux, s'attache à établir que les vieilles familles manosquines ont beaucoup d'ancêtres en commun.

C'est donc à 90 ans que Mireille nous a quittés. Elle est allée rejoindre tous ses ancêtres qu'elle a recherchés avec plaisir et obstination et nous l'avons accompagnée à Saint Sauveur, église qu'elle avait tant fréquentée durant de nombreux siècles. Une sensation d'éternité y régnait ce matin-là.



Sur la route des princes d'Orange des Baronnie jusqu'en région parisienne

Jean-Paul Métailler (26)

La Route des Princes d'Orange, RD 975, relie la ville d'Orange (Vaucluse) au village d'Orpierre



(Hautes-Alpes). C'est un trajet de 107 km qui remonte l'Ouvèze (affluent du Rhône) en passant par Vaison-la-Romaine (Vaucluse) et Le Buis-les-Baronnies (Drôme), franchit le col de Perty (1302 m.) puis suit la vallée du Céans jusqu'à Orpierre. Son lancement touristique eut lieu le 12 juin 1956 en présence des autorités locales et du baron van Botzelaer van Oosterhout, ambassadeur des Pays-Bas en France. Elle passe également à Montauban-sur-l'Ouvèze (Drôme) où existe un chemin de traverse, connu de quelques rares initiés, qui conduit jusqu'en région parisienne.

La route des princes d'Orange

Mais que venait faire le baron van Botzelaer van Oosterhout, ambassadeur des Pays-Bas en France, le 12 juin 1956, à l'inauguration de la route des Princes d'Orange ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de revenir un peu en arrière, le 11 avril 1386, quand Marie de Baux, descendante de l'illustre famille provençale, épouse Jean III de Chalon-Arlay, baron d'Orpierre et de Trescléoux (Hautes-Alpes).

Marie de Baux, princesse héritière d'Orange, est fille de Raymond IV de Baux, prince d'Orange, et de Jeanne de Genève ; elle décédera à Lons-le-Saunier (Jura) le 15 octobre 1417. Son ascendance prouvée remonte jusqu'en l'an 1000 où vivait Pons le Jeune, de Baux, origine de la famille de Baux.

Jean III de Chalon-Arlay, son époux, a lui une encore plus noble origine. Il descend par sa ligne paternelle de la maison de Bourgogne-Comté et son ascendance prouvée comprend toutes les grandes maisons européennes dont certaines connues avant l'an 500.

Quand Raymond IV de Baux, prince d'Orange, meurt en 1393, sa fille Marie devient princesse d'Orange et son mari Jean III accède alors à la principauté d'Orange. Il mourra le 2 septembre 1418 à Paris et après lui la principauté d'Orange sera transmise à ses descendants jusqu'à Philibert de Chalon-Arlay, né au château de Lons-le-Saunier le 18 mars 1502 et mort devant Florence le 5 août 1530. Philibert étant sans alliance et sans enfant, la principauté d'Orange échoit à

son neveu René de Nassau. Elle est ainsi transmise à la maison d'Orange-Nassau qui donnera les stadhouders (les hommes forts) des Provinces-Unie puis la famille régnante des Pays-Bas. Le traité d'Utrecht en 1713 entérina l'annexion de la principauté par la France.

Voilà pourquoi le baron van Botzelaer van Oosterhout, ambassadeur des Pays-Bas en France, était présent le 12 juin 1956, à l'inauguration de la route des Princes d'Orange qui reliait naguère les possessions des Pays-Bas. Le titre de princesse d'Orange est actuellement porté par la princesse héritière Catharina-Amalia des Pays-Bas, de la maison d'Orange-Nassau. La couleur orange est celle de la tenue des footballeurs des Pays-Bas surnommés les « Oranges ».

Cette route n'était autrefois qu'une draille des pasteurs-cueilleurs, reliant le Gapençais à la vallée du Rhône, puis fut utilisée par les Celtes et les Gallo-romains. L'ascension du col de Perty (1 302 m.) ne rendait pas le trajet facile, peut-être existait-il des passages apparemment plus aisés par la Méouge, le Jabron ou l'Éygues... mais finalement la route se maintint. Le mot de route est un bien grand mot : partout des barres à escalader, des défilés où l'on risquait de recevoir des pierres sur la tête ou pire sur le chargement du mulet, des marnes qui s'effritaient sous les pieds... Entre Le Buis-les-Baronnies et Mollans-sur-Ouvèze (Drôme), on passait dans le lit de la rivière. C'est sous Napoléon I^{er} puis au XIX^e siècle qu'une vraie route fut aménagée ; elle atteignit Orpierre en 1860.

Cette route permit en permanence du XIV^e au XVIII^e siècle aux pèlerins, marchands, orfèvres, banquiers... de circuler depuis l'Italie du nord, par le col de Montgenèvre, la vallée de la Durance, Gap, Veynes, Orpierre jusqu'à Orange, Avignon où habitèrent les papes et la vallée du Rhône.

Les Baronnie

La Route des Princes d'Orange traverse d'est en ouest les Baronnie. Entre le Rhône et les grandes Alpes, entre la chaîne Ventoux-Lure et les déserts du Diois, c'est un pays à part, avec un relief impossible fait de creux et de bosses imbriqués, avec en été un soleil d'or et un ciel de lavande, un fragment de paradis sur terre... Rien n'y est plat et il ne faut pas s'y engager en voiture sans avoir fait le plein car les pompes sont rares et vérifié les pneus car il n'y a que des virages. Et surtout il faut prendre son temps.

Au mépris des règles administratives, les Baronniees sont un savant cocktail : beaucoup de Drôme, un peu de Hautes-Alpes, un peu de Basses-Alpes (maintenant de Haute-Provence) et une pincée de Vaucluse. Historiquement, une famille, les Mévouillon, régna au Moyen Âge sur tout ce territoire, même si une branche, les Montauban, s'en détacha. Deux forts, celui de Mévouillon et celui de Montauban, étaient les capitales militaires.

C'est, sans doute, ce chapiteau de Sainte-Jalle (milieu du XII^e) qui a inspiré à M-P. Estienne ce livre « portrait emblématique » de Percipia : « ... Sa longue robe droite en lin descendant jusqu'aux chevilles, qui apparaissaient sous une jupe légèrement plus courte cousue sur le bリアut et fendue des deux côtés, lui donnait la prestance révélatrice de cette haute caste de la société aristocratique... »

Leur puissance, accumulée par des générations, disparut rapidement non par les armes mais à cause des caisses vidées par les croisades et l'entretien des troupes nécessaires à la garde d'un trop grand territoire. Les Adhémar, qui avaient acheté la baronnie des Montauban, en 1302 puis les Mévouillon en 1317 cédèrent leurs possessions baronniales au Dauphin qui, à son tour, en 1349, dut céder les Baronniees au roi de France. L'Histoire n'étant jamais qu'un éternel recommencement, un Parc Naturel Régional des Baronniees Provençales [pourquoi Provençales ?] a été créé en 2015 qui franchit allègrement les barrières administratives et reconstitue le territoire de « Domina Percipia » qui vivait en l'an 1000 et dont descendent tous les Mévouillon et Montauban, titrés barons d'où les Baronniees. Leur devise était « Espoir de mieux ». Que souhaiter d'autre aux Baronniees ?

Les Mévouillon

La lignée des Mévouillon qui fit les Baronniees s'est définitivement éteinte. Du fort, autour duquel elle développa sa puissance, il ne reste plus une pierre. Il ne subsiste que l'immense rocher vide sur lequel était bâti le fort. Seules les tulipes sauvages jaunes et les lavandes de la vallée gardent le souvenir des chevauchées des barons de Mévouillon.

Fantastique forteresse naturelle, Mont-Saint-Michel-en-Terre, le fort de Mévouillon fut qualifié de « château inforçable » par Nostradamus. Il est ceint de falaises pratiquement infranchissables et son sommet est un vaste plateau en pente douce. Lesdiguières (en 1626), Richelieu (en 1633) et Louis XIV (en 1684) contribuèrent à sa disparition.

Montauban-sur-l'Ouvèze

En partant d'Orange et avant de rejoindre Oripierre, l'autre extrémité de la route des Princes d'Orange, vous arriverez à



Montauban-sur-l'Ouvèze. Certes, le nom figure sur les panneaux routiers. En cherchant le village, vous trouverez les pittoresques hameaux de La Combe (centre commercial (!) avec son café-restaurant-épicerie-gite-camping-produits maison), Bagnols, Bons, Ruissas et Sommécure, mais jamais Montauban-village ou Montauban-centre. Montauban est un village dispersé. Et si, des Mévouillon, il reste un village et les traces du fort, des Montauban, il ne reste rien : ni village, ni fort dont même l'emplacement est controversé.

La commune compte une centaine d'habitants et, dans les écrits, sa trace remonte jusqu'à fin 1200 : Baronia Montis Albani in Ruyna, ruyna pour le relief ruiforme des rochers, (1284), Castrum de Monte Albano (1293), Mont-Alban (1400) et Prioratus Montis Alabani (1516).

Vous quitterez Bons par deux routes : l'une vers Sommécure où naît l'Ouvèze, l'autre vers Ruissas (Ruyzan 1215) qui finissent par se rejoindre. Ruissas, avec sa fontaine bienfaisante au bord de la route, est la dernière étape avant le grand large de la montée de Perty (ou col de Perty (Pertuis) 1302 m.). Il faut avoir fait cette montée à vélo pour en savourer le paysage sauvage : après quelques rares pâturages et cultures, voilà l'entrée dans les marnes, les cailloux et les rochers. C'est pelé, sec, inhabité et très très peu fréquenté ; des bouquets de pins accrochent le vent et fournissent un peu d'ombre fort précieuse. En levant les yeux, on découvre, au loin vers le sud-ouest, les lacets de la route, la vallée de l'Ouvèze, Montguers et ses lavandes violettes, le fort de Mévouillon, et encore plus loin le Ventoux au sommet enneigé...

Arrivé au sommet, ce sont les Alpes dont on découvre l'immensité : de Barcelonnette au Mont-Aiguille en passant par le Queyras, le Viso, les Écrins, le Dévoluy, l'Obiou... Il faut monter à la table d'orientation pour embrasser les 360° d'un paysage à couper le souffle. Évidemment, s'il a plu pendant la nuit ou la veille, c'est garanti sinon...

Au pied de la descente de Perty, vous atteignez Laborel dernier village de la Drôme avec, dans la ruelle qui monte vers l'église, une plaque de rue ainsi libellée : « Montée Lucien Guibert, facteur et cyclotouriste » (mais ceci est une autre histoire...) avant de rejoindre les Hautes-Alpes à Sainte-Colombe puis Oripierre terme de la route des Princes d'Orange.

Revenons à Montauban-sur-l'Ouvèze. Le hameau de Bagnols en est le centre administratif et religieux. L'église édifée en 1559, car celle de La Combe était trop éloignée, est toujours là en bord de route. Elle est partagée entre le civil, le clocher sert de mairie, et le religieux, le reste du bâtiment a conservé sa vocation initiale. Bagnols est le hameau natal de la famille Charas : Joseph fut général et baron d'Empire, son frère cadet Hippolyte fut lieutenant-colonel et son fils Jean-Baptiste fut secrétaire d'État, en 1848, sous la II^e République. Une plaque en souvenir du général a été apposée sur sa maison natale située à quelques mètres de la route. Hippolyte n'a pas vraiment laissé de trace dans

l'Histoire contrairement à son frère et à son neveu que nous allons retrouver.

Ainsi que l'indique son acte de naissance-baptême (AD 26, 1760-1770, vue 56/67, 5Mi 371/R6), Joseph Charras, le futur général, est né et a été baptisé le 12 mars 1769 à Montauban-sur-l'Ouvèze (Drôme). Une plaque de marbre, scellée sur la façade de sa maison natale au hameau de Bagnols, commémore cette naissance. Son inauguration eut lieu le 30 août 1969 à l'initiative des « Amis du Buis et des Baronnie » qui en étaient à l'origine et dont le Président, dans son discours, mit en parallèle « le geste de nos jeunes gens des Baronnie s'engageant en 1944 dans les rangs des FFI pour chasser l'ennemi hors de France et celui des frères Charras volontaires en 1792 et 1793 pour défendre la patrie en danger ». Puis, le Sous-Préfet dit « sa satisfaction de voir, dans cette réunion amicale, le culte des grands hommes, qui, de toute façon, n'ont qu'un but : servir et assurer la pérennité de la France ».

Joseph Charras

Né le 12 mars 1769 à Montauban-sur-l'Ouvèze et mort le 3 décembre 1839 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), il est le fils de Louis Léger Charras bachelier en droit et avocat et de Ursule Bernard. Il se porte volontaire au 1^{er} bataillon de réquisition de Nyons (Drôme) le 25 septembre 1793 et il est élu capitaine le jour même par ses camarades.

Aussitôt dirigé vers l'Armée des Alpes, il sert à l'Armée d'Italie de 1794 à 1798 et, le 12 janvier 1797, il est blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche. En 1798, il participe à la campagne d'Égypte et, le 21 juillet 1798 à la bataille des Pyramides, il est blessé au talon droit. Après avoir combattu en Syrie, il rentre en France, après la capitulation d'Alexandrie en septembre 1801, avec le grade de chef de bataillon puis de major et fait chevalier de la Légion d'honneur le 25 mars 1804.

Joseph Charras jouit alors d'un peu de répit avec un poste en garnison. Il épouse à Riom (Puy-de-Dôme) le 20 février 1807 Marguerite Joséphine Breschet de Vé-



drine, fille d'un magistrat. Gens de robe pour la mariée et officiers pour le marié assistaient à ce brillant mariage, terme d'une belle et noble alliance.



En 1809, il est à la tête de l'armée des Flandres. En 1811, il rejoint l'armée de Naples puis le corps d'observation de l'Italie méridionale jusqu'en fin 1812, échappant ainsi à la terrible campagne de Russie. En 1813, il passe au II^e corps de la Grande Armée à Berlin puis en Saxe (victoires de Lützen et Bautzen). Le 4 juin 1813, il est nommé officier de la Légion d'honneur et, le 21 juin, un décret impérial l'anoblit baron d'Empire. Les combats se poursuivent en Saxe et Joseph Charras est nommé général de brigade le 5 octobre 1813. Il porte un habit brodé d'un rang de feuilles de chêne, deux étoiles sur chaque épaulette, l'écharpe en réseau or et bleu avec deux étoiles sur chacun des glands, ceinturon broché or sur fond bleu de ciel, chapeau à deux cornes gansé d'or, surmonté du panache composé de trois plumes d'autruche bleu de ciel et d'une aigrette blanche et rouge. L'enfant de Montauban-sur-l'Ouvèze devait avoir fière allure. C'est ensuite la bataille de Wachau où Joseph Charras se couvrit de gloire en enlevant une redoute sous les yeux de l'Empereur, puis le désastre de la « Bataille des Nations » à Leipzig, le 19 octobre 1813, qui marqua la fin de l'Empire français.

Joseph Charras, avec 20 000 français, fut fait prisonnier et c'est la fin de sa carrière faite d'honneurs et de gloire mais aussi de terribles épreuves.

Le 19 mars 1814, il revient à Paris après avoir été libéré sur parole et est fait chevalier de l'Ordre de Saint-Louis par Louis XVIII qui, à Paris depuis le 14 mai, démobilise la majorité des officiers de l'armée impériale et les met en non activité. Pendant les Cent Jours, on le trouve commandant d'une brigade d'observation dans le Var et le 31 juillet 1818 c'est, à nouveau, la mise en non activité.



Le général-baron Charras se retire à Clermont-Ferrand où il se consacre à sa famille et à l'éducation de son fils Jean-Baptiste. Il reprend brièvement du service en 1830, âgé de 61 ans, avant d'être mis en position de retraite le 1^{er} mai 1832.

Il meurt le 3 décembre 1839 et est enterré auprès de son épouse, au cimetière des Carmes Déchaux de Clermont-Ferrand.

Jean-Baptiste Charras



Né le 7 janvier 1810 à Phalsbourg (Moselle) et mort le 23 janvier 1865 à Bâle (Confédération Helvétique), il est le fils du général Joseph Charras. Élève de l'École Polytechnique en 1828, il fut un très brillant officier en Algérie de 1841 à 1848, sous les ordres de Bugeaud et Lamoricière. Sous-secrétaire d'État à la guerre en 1848, il joue un rôle bref mais important dans la réorganisation de l'armée au début de la II^e République.

Député élu à la Législative en 1849, il est banni après le coup d'État du 2 décembre 1851 conduit par le futur Napoléon III.

Exilé, il devient le chef des proscrits. Après un séjour à Bruxelles (Belgique) et un voyage en Suisse, il s'installe définitivement à Bâle en 1859. Dès 1857, il entreprend des recherches qui aboutissent à une « Histoire de la campagne de 1815 » et à une « Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne » où il critique la stratégie de Napoléon et s'en prend à Thiers et à tous ceux qui ont nourri la légende impériale.

Pamphlétaire, journaliste et écrivain militaire au service de la cause républicaine, son ouvrage sur la campagne de 1815 lui apporte la notoriété. Renouvelant la littérature militaire, le livre a un caractère politique avec la dénonciation du bonapartisme à travers l'exemple de Waterloo.

Avec d'autres exilés, il soutenait le journal des radicaux fribourgeois « Le Confédéré » faisant de cette feuille locale une véritable machine de guerre contre le Second Empire.

Victor Hugo parle de lui dans « Les Misérables » : « Charras ... a seul saisi de son fier coup d'œil les linéaments caractéristiques du génie humain aux prises avec le hasard divin » et Karl Marx écrit dans la préface de « Le 18 brumaire de Louis Bonaparte, 1869 » : « Charras a, le

premier, engagé l'offensive contre le culte de Napoléon dans son ouvrage sur la campagne de 1815 ».

L'opposition républicaine en exil a contribué à faire de son chef, le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Charras, l'exemple même du républicain indomptable.

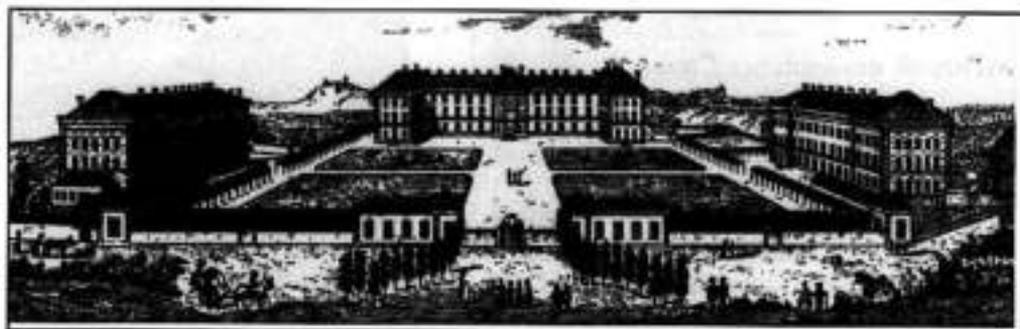
La caserne Charras

Jusqu'au XVI^e siècle, on logeait la troupe chez l'habitant et en cas de séjour prolongé on expulsait purement et simplement les citoyens d'un quartier pour donner leurs maisons aux gens de guerre. Les casernes apparurent au XVII^e siècle. L'arrêt royal de Louis XV, en date du 22 octobre 1754, décréta la construction de trois casernes pour les neuf compagnies de son régiment des Gardes-Suisses. La direction des travaux fut confiée à l'architecte Charles-Axel Guillaumot qui assura également celle de deux bâtiments supplémentaires, destinés à d'autres compagnies des Gardes suisses et à construire sur les flancs d'une des trois casernes originelles, celle de Courbevoie (Hauts-de-Seine).

L'ensemble formait un immense quadrilatère renfermant une vaste cour propice aux exercices des troupes ainsi que des plantations, des jardins et une terrasse qui agrémentaient ces lieux traditionnellement austères. Le corps de bâtiment principal, construit en pierre de taille, était long d'environ 125 m. Le style, fortement inspiré de Vauban, était empreint du caractère de force digne d'un bâtiment militaire.

À sa création, en 1756, la caserne Charras abritait les Gardes-Suisses du roi. Le 93^e régiment d'infanterie fut le dernier occupant avant la restitution à la ville de Courbevoie et la démolition en 1962. La façade de l'avant-corps central a survécu à la démolition car elle a été remontée dans le parc du château de Bécon à Courbevoie.

C'est le général Boulanger, ministre de la Guerre, qui, en 1886, choisit le nom de Charras pour la caserne de Courbevoie. Il s'agissait d'honorer Jean-Baptiste Charras, banni après le coup d'État du 2 décembre 1851. Au fil du temps, on associa le père, le général-baron d'Empire Joseph Charras, au fils, le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Charras, dans le nom de la caserne de Courbevoie.



La caserne Charras, la gravure par Fournier a été faite d'après une estampe du musée Carnavalet.

Charras : la caserne des célébrités !

Depuis sa construction, la caserne se fera une spécialité d'attirer des personnages peu banals. A commencer par l'officier dont elle porte le nom. Plus près de nous, la caserne accueillera en 1914-1918 les bataillons des Tirailleurs Sénégalais, les célèbres « Indigènes », puis en 1943, l'école des officiers de la Gendarmerie Nationale. Le Bureau Résistance y sera également implanté après la dernière guerre.

Bien d'autres célébrités ont battu la pavé de la caserne Charras : Alfred de Vigny fit partie de l'infanterie de la Garde Royale de 1815 à 1823. Henri d'Orléans, duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe, fut colonel du 17^e régiment d'infanterie en 1842. Le général de Lattre de Tassigny y fait renaître, en mars 1946, le 93^e régiment d'infanterie qui en fut le dernier occupant.

Mais la caserne ne fut pas fréquentée que par des militaires dans l'âme. Serge Gainsbourg y fait un passage en 1948, et fidèle à lui-même, s'en va rejoindre sa petite amie de l'époque. Quant au chanteur contestataire François Béranger, il y sera mobilisé en 1958.

Jugée trop vétuste, la caserne Charras n'a pas évité la démolition en 1962. Seule, la façade de l'avant-corps central a été conservée et remontée dans le parc du château de Bécon à Courbevoie.

La rue Charras est une voie du 9^e arrondissement de Paris. Elle est coincée entre les bâtiments du Printemps et des Galeries Lafayette et mesure moins de 70 m. de longueur. Son nom rend hommage au colonel Jean Baptiste Adolphe Charras.



La caserne est remplacée, de nos jours, par un complexe de logements et un centre commercial appelé centre commercial Charras. Et c'est là que ma femme et moi allons faire nos courses ! C'est bien sûr l'occasion de nous souvenir du lieutenant-colonel Jean-Baptiste Charras l'ardent républicain, de son père Joseph Charras le général-baron d'Empire, de Montauban-sur-l'Ouvèze, des Baronnie, de la Route des Princes d'Orange et du baron van Botzelaer van Oosterhout, ambassadeur des Pays-Bas en France en 1956.

Arbre de descendance Charras

I. Mathieu Charras, baile/bailli de Montauban-sur-l'Ouvèze (26).

II. Claude Charras, de Montauban-sur-l'Ouvèze (26), † av. 02.1621, cm 16.02.1597 (AD 26, 2E 1498 fo 121) Catherine Francou, de Montguers (26), † ap. 02.1621, fa Pierre. D'où trois enfants dont :

III. Mathieu Charras, de Montauban-sur-l'Ouvèze (26), consul de Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 1646, † av. 16.06.1665, cm 03.02.1629 (AD05, 1E 5533 fo 15-16, Me Abraham Armand, not. à Orpierre (05)) Catherine Auriolle, d'Orpierre (05), † av. 20.04.1670, test. 16.06.1665, (AD 26, 2E 186, M^e Charras, not. à Montauban-sur-l'Ouvèze (26)), héritiers universel : ses deux fils Antoine et Gaspard Charras. D'où cinq enfants dont :

IV. Gaspard Charras, de Montauban-sur-l'Ouvèze (26), † av. 08.1698, x Madeleine Pascal, ° Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 1642 ca, y † 03.05.1698 âgée de 56 ans, (†) cimetière de Saint-Quentin hameau de la Combe Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 04.05.1698, fa Louis, greffier de la communauté de Montauban-sur-l'Ouvèze (26), d'où « la branche Charras de Bagnols » hameau de Montauban-sur-l'Ouvèze (26). D'où cinq enfants.

Un frère, Antoine Charras, ° Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 02.03.1633, y † 23.10.1715 âgé de 82 ans 7 mois et 21 jours, cm 30.06.1658 (AD 26, M^e Rippert, 2E 230 fo 53) Suzanne Pascal, tante de Madeleine Pascal sa belle-sœur ci-dessus, d'où « la branche Charras de Ruissas », hameau de Montauban-sur-l'Ouvèze (26).

Antoine et Gaspard Charras ont conclu un partage le 20.04.1670 (AD 26, 2E 213, M^e Antoine Charras, notaire à Montauban-sur-l'Ouvèze) car ils étaient tous deux les héritiers universels de leurs feus père et de leur mère qui testa étant veuve. Ce partage s'est fait « après jeté au sort » ; auparavant « ils ont mis fonds, bâtiments et dettes qui leur sont dus en deux portions de commun consentement et le plus également qu'ils ont pu, de l'avis et conseil » de leurs oncles et proches parents. S'ensuit, sur environ douze pages, le détail de ce que le sort a respectivement attribué à Antoine et à Gaspard Charras. Ce type d'acte est peu utilisé par les généalogistes car relativement pauvre en informations généalogiques mais très riche en informations sur le patrimoine de nos ancêtres.

D'où, issu de IV. Gaspard Charras :

V. Mathieu Charras, ° Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 1669 ca, y † 23.10.1708 âgé 39 ans ca, cinq prêtres à son (†), x Anne Paule Bro(u)chier/Bro(u)chery, b. Revest-du-Bion (04) 07.11.1678. D'où cinq enfants dont :

VI. Gaspard Charras, avocat au Parlement du Dauphiné, ° Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 02.02.1699, y b. 05.02.1699, y † 23.12.1729, x vraisemblablement 1727 Marguerite Léger. D'où :

VII. Louis Léger Charras, ° Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 08.04.1728, p : Pompée Léger, son oncle prieur d'Oppedette (84), † Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 02.12.1875, x Lachau (26) 1751 Ursule Rosalie Bernard, y ° 1728, † Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 22.04.1803, fa Claude et Anne Romieu, † 01.01.1755 Lachau (26) âgée de 80 ans. D'où dix-sept enfants, neuf garçons et huit filles, dont :

VIII. Joseph Charras, général-Baron d'Empire, ° Montauban-sur-l'Ouvèze (26) 12.03.1769, † Clermont-Ferrand (63) 03.12.1839, y (†) aux côtés de son épouse au cimetière des Carmes Déchaux, x Riom (63) 20.02.1807 Marguerite Breschet de Védrine, ° Clermont-Ferrand (63) 29.10.1779, y † 04.07.1836, fa Jean-Baptiste, écuyer et Anne Victoire Dumazet. D'où deux enfants dont :

IX. Jean-Baptiste Adolphe Charras, lieutenant-colonel, ° Phalsbourg (57) 07.01.1810, † en exil Bâle (Confédération Helvétique) 25.01.1865, x Zurich (Confédération Helvétique) 30.10.1858, s.p., Mathilde Kestner, ° Thann (68) 1832 ca, † Paris (75) 28.11.1916 âgée de 86 ans, fa Charles, o 1803 ca, x 1827 Marguerite Rigau, fa Antoine Rigau, général. ■

Si vous êtes intéressé par les photos de l'acte de partage entre Antoine et Gaspard Charras (et sa transcription), veuillez vous adresser directement à l'auteur.

Bibliographie et sources

BRUN-DURAND Justin, Dictionnaire Topographique (Toponymique et Historique) du département de la Drôme comprenant tous les noms de lieux ; lieux-dits, etc., Chantemerle, éditeur à Nyons, 1973.

COURBEVOIE Ville de, Bulletin municipal et publications diverses.

ESTIENNE Marie-Pierre, Les Baronnie au moyen âge, femmes, hommes, châteaux, églises, villages, Les Alpes de Lumière, 1997.

ESTIENNE Marie-Pierre, Châteaux, villages, terroirs en Baronnie X^e-XV^e siècle, PUP, 2004. L'étude des diverses branches familiales des Mévouillon et de leur domaine, en liaison avec la structuration du territoire, intéressera les généalogistes.

Le HÊTE Thierry, Les Comtes Palatins de Bourgogne & leur descendance agnatique, 1995. Pour la généalogie de la maison de Chalon-Arlay voir le chapitre IV, § 1, pp. 142-165 et auparavant les chapitres I et II, § 1 à 4, pp. 15 à 81.

MANENT Gilberte, Les Charras, Montauban-sur-l'Ouvèze, Nouvelle étude généalogique, autoédition, 10/1988. Sérieux, complet, détaillé, référencé, en vingt pages tout y est.

MAZEL Florian, La Noblesse et l'Église en Provence, fin X^e - début XIV^e siècle, L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2008. Pour la généalogie des de Baux voir en pp. 628-635.

OLLIVIER-ELLIOTT Patrick, Les Baronnie, Mode d'emploi d'un fragment de paradis, Carnet d'un voyageur attentif, Edisud, 2007. In-dis-pen-sa-ble, c'est l'ouvrage de référence, un chant d'amour pour les Baronnie, dédié à tous les amoureux de bouts du monde.

PEYRON-MONTAGNON Germaine, Une Famille militaire : les Charras, Bulletin de l'Association « Les Amis du Buis et des Baronnie », 01/1970. Très complet et très détaillé ; par contre, les pages consacrées à la généalogie des premières générations sont à ignorer.

PIQUEMAL Abbé A., Études sur la ville et paroisse de Courbevoie suivi de Pierre Hébert, premier curé de Courbevoie, Le Livre d'histoire, Loris, Paris, 10/2005, Collection dirigée par M.-G. MICBERTH : Monographies des villes et villages de France.

RIEUTORD Michel, Les Alleman de Dauphiné et de Faucigny et maisons alliées, CGD, 1988. L'annexe IV qui traite de la généalogie des Mévouillon est à utiliser en parallèle avec l'ouvrage de M.-P. Estienne.

Idée cadeau !

Vous cherchez une idée de cadeau pour vos fêtes de famille, pour le départ en retraite de votre collègue de travail ... Ne cherchez plus, pensez à offrir un abonnement à notre revue « Provence Généalogie ».

Ainsi vous ferez deux heureux : le récipiendaire et votre association qui gagnera un adhérent supplémentaire.



Patronyme Olive (Internet : octobre 2015)

Gabriel Olive, Gilles Olive (13) et Marie Olive

En janvier 1991, le relevé patronymique des Olive, effectué en octobre 1990 par Minitel, avait été publié dans *Les Nouvelles Affiches de Marseille*. Il a semblé opportun, vingt-cinq ans plus tard, de voir l'évolution de ce nom.

Comme en 1990, la même source a été utilisée, c'est-à-dire l'annuaire de France Télécom (Orange) et le même protocole a été appliqué : seul le nom Olive et les noms composés contenant Olive ont été comptabilisés. Les noms Ollive, Olives, Olivé, etc. ont donc été exclus mais aussi les Saint-Olive, les Sens-Olive et les Sans-Olive dans le cas des noms composés.

Il avait été pensé qu'un taux de croissance des Olive serait proche de celui de la population française sur une période identique. En effet, entre 1990 et 2014, le nombre de personnes en France a augmenté de 13,2 % (passant de 58,51 à 66,21 millions d'habitants). Il y a là plusieurs explications possibles. Tout d'abord : les grandes variations sont présentes surtout dans les départements qui ont un faible nombre d'Olive, mais ensuite, à notre avis (et ce, encore plus dans les cas où le taux de croissance est négatif), ces variations sont dues au fait qu'un bon nombre de gens possèdent maintenant un téléphone portable, dont le numéro ne figure pas dans un annuaire centralisé (contrairement aux lignes fixes de téléphone).

Références bibliographiques & documentaires

- ◊ Patronyme Olive (Minitel : octobre 90), Gilles Olive, *Les Nouvelles Affiches de Marseille* (Section Provence Généalogie), 1991, 3473 (23 janvier 1991), 14 (1438)
- ◊ <http://www.pagesjaunes.fr/pagesblanches>



Département	Nombre en 1990	Nombre en 2015	Taux de croissance (%)
01	4	2	-50
02	7	6	-14
03	3	1	-67
04	7	12	71
05	28	18	-36
06	51	27	-47
07	3	3	0
08	0	1	-
09	20	17	-15
10	13	11	-15
11	147	98	-33
12	3	3	0
13	409	275	-33
dont Marseille	169	99	-41
14	41	47	15
15	3	1	-67
16	2	5	150
17	4	4	0
18	0	1	-
19	2	3	50
20	3	9	200
21	5	7	40
22	12	14	17
23	6	1	-83
24	11	11	0
25	1	1	0
26	8	11	38
27	17	16	-6
28	1	1	0
29	3	9	200
30	22	24	9
31	65	69	6
32	10	11	10
33	23	30	30
34	101	91	-10

Département	Nombre en 1990	Nombre en 2015	Taux de croissance (%)	Département	Nombre en 1990	Nombre en 2015	Taux de croissance (%)
35	27	37	37	73	4	14	250
36	2	2	0	74	12	9	-25
37	4	3	-25	75	69	50	-28
38	21	18	-14	76	14	8	-43
39	2	2	0	77		29	
40	8	7	-13	78	38	13	-66
41	8	2	-75	79	0	0	0
42	5	7	40	80	5	5	0
43	1	0	-100	81	9	12	33
44	70	64	-9	82	6	6	0
45	10	6	-40	83	50	57	14
46	2	2	0	84	29	31	7
47	11	9	-18	85	5	9	80
48	3	1	-67	86	5	8	60
49	37	40	8	87	2	4	100
50	25	19	-24	88	1	1	0
51	23	10	-57	89	5	2	-60
52	0	1	-	90		1	
53	2	1	-50	91	21	17	-19
54	4	1	-75	92	45	36	-20
55	0	0	0	93	18	10	-44
56	9	9	0	94	18	10	-44
57	6	1	-83	95	22	18	-18
58	6	1	-83	971 (Guadeloupe)	4	6	50
59	34	42	24	972 (Martinique)	11 ^a	11 ^b	0
60	7	16	129	973 (Guyane)	2	2	0
61	1	3	200	974 (La Réunion)	4	1	-75
62	24	14	-42	975 (S ^t Pierre et Miquelon)		0	
63	6	7	17	976 (Mayotte)		0	
64	15	12	-20				
65	4	5	25				
66	235	151	-36				
67	8	4	-50				
68	1	4	300				
69	39	21	-46				
70	4	4	0				
71	4	9	125				
72	5	15	200				

^a uniquement composé de Marie-Olive.

^b dont 3 Marie-Olive et 5 Jean-Olive.

Les Bazin, une famille de douaniers

Michel Rouet

Génération I

Jean Bazin, épouse à Lambesc (13) le 14 septembre 1581, Madeleine Clarion. D'où :

Génération II

Thomas Bazin, épouse à Lambesc (13) le 10 février 1631, Adrienne Tais. D'où :

Génération III

François Bazin, marié à Marguerite Lauthier. D'où :

Génération IV

Jean Joseph Bazin ° vers 1673, décédé à Lambesc (13) le 7 avril 1759¹. Marié à Mallemort (13) le 13 août 1691 avec Rose Favetier ° vers 1671, décédée à Lambesc (13) le 5 avril 1751¹, fille de Jean et de Marguerite Benoist. D'où :

1. Marguerite Rose Bazin ° Lambesc 04/09/1692. Épouse à Lambesc (13) le 20 novembre 1713 Honoré Charlot, fils de Philippe et de Marie Boyer.
2. Joseph Bazin, qui suit.
3. Marie Bazin, °Lambesc 28/06/1699 +id 29/09/1701²¹
4. Anne Bazin, °Lambesc 22/11/1701 +ap 08/05/1732. Épouse à Lambesc (13) le 09/11/1722, Jean Jonjon, fils d'Antoine, capitaine d'un bateau de mer, et de Marguerite Chapus, de Saint-Chamas
5. François Henry Bazin, °Lambesc 17/02/1703 +ap 19/04/1751, prêtre. Il célèbre les mariages de son frère Joseph et de sa sœur Thérèse.
6. Thérèse Bazin, ° Lambesc 18/10/1704, +id 09/02/1736. Épouse à Lambesc (13) le 30/05/1723², Marc-Antoine Martin, marchand, fils de Jean-Baptiste et de Lucrece Gras. Elle est la marraine de ses neveux Joseph François André Charlot °Lambesc 09/04/1725 et Jean Joseph Bazin °1726.
7. Agnès Bazin, °Lambesc 04/10/1707.

8. Thomas Bazin, °Lambesc 15/01/1711³, +id 04/10/1711.

9. Jean Baptiste Bazin, qui suivra.

Génération V - branche aînée

Joseph Bazin, °Lambesc 19/01/1694. Épouse à Lambesc (13) le 30/05/1723⁴ Catherine Martin, °v 1697, +Lambesc 22/12/1747⁵, fille de Jean, bourgeois, et de Madeleine Moutet, de Saint-Chamas. D'où :

1. Jean François Bazin, °Lambesc 02/04/1724⁶.
2. Jean Joseph Bazin °Lambesc 18/03/1726⁷.
3. Rose Catherine Bazin °Lambesc 11/09/1727⁸. Épouse à Lambesc (13) le 16/10/1747⁹, Antoine Jaubert, °v 1727, fils d'Antoine et de Marie Mathy.
4. Louis Joseph Bazin °Lambesc 26/09/1729.
5. Rose Bazin °Lambesc 05/11/1730.

Génération V - branche cadette

Jean Baptiste Bazin, fils cadet de Jean Joseph Bazin et Rose Favetier, ° Lambesc 04/11/1712. Épouse à Marseille (13), par. Saint-Martin, le 07/01/1743, Anne Bernard, °v 1723, fille de Joseph et de Thérèse Legay. D'où :

1. Anne Rose Bazin, °Lambesc 18/01/1744¹⁰. Elle est marraine de ses sœurs en 1756 et 1761¹¹.
2. Thérèse Bazin, °Lambesc 07/03/1745³.
3. Jean Joseph Pancrace Bazin, qui suit.
4. Barthélémy André Bazin, baptisé à Avignon (84), par. Saint-Symphorien, le 23/08/1754¹², commis aux douanes (cité en 1801), receveur aux déclarations aux douanes (cité en 1813). Épouse à Marseille (13) le 09/09/1813¹³, Anne Barthélémy, °Marseille (13) le 28/08/1756, fille de Mi-

¹ Acte de baptême dressé au nom de *Bazin*.

² Mariage célébré par *Monsieur Bazin, prêtre et frère du marié*.

³ Inhumée dans l'église des Pères Trinitaires.

⁴ Son aïeul paternel est son parrain.

⁵ Sa marraine est sa tante Thérèse Bazin.

⁶ Parrain : son oncle Honoré Charlot.

⁷ Elle est prénommée *Catherine Rose* dans l'acte.

⁸ Elle a pour marraine son aïeule paternelle.

⁹ Elle est prénommée *Rose* dans ces deux actes.

¹⁰ L'acte de baptême est en latin.

¹¹ Et demeurant pour lors à Marseille *depuis 13 ans*. Il habitait rue Triperie (en 1801 et – au n° 2 – en 1813).

¹ Ils sont inhumés dans l'église des Pères Trinitaires.

² Mariage célébré le même jour que celui de son frère Joseph par *Monsieur Bazin, prêtre et frère* [de la mariée] ; un seul acte de mariage a été établi pour les deux unions.

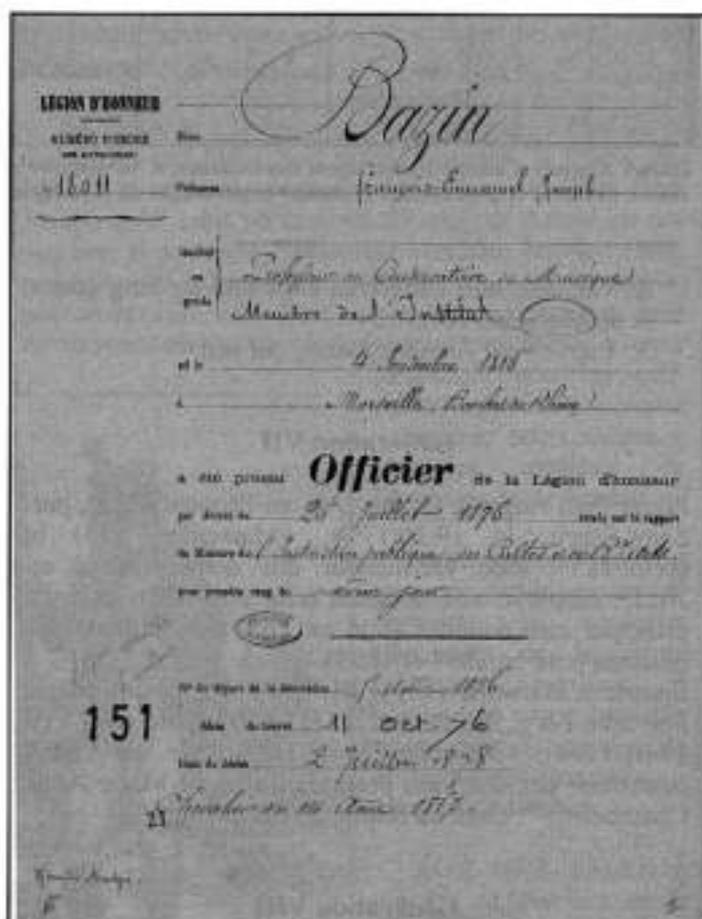
chel et de Jeanne Allègre.

5. Marie Bruno Grégoire Bazin, baptisé à Avignon (84), par. Saint-Symphorien, le 13/03/1756¹⁴.
6. Jeanne Marie Anne Bazin, ° Avignon (84), par. Saint-Symphorien, le 25/06/1761¹⁴.

Génération VI

Jean Joseph Pancrace Bazin, baptisé à Avignon (84), par. Saint-Symphorien, le 23/05/1751¹⁵, +Marseille 18/03/1821, receveur des fermes du roi à Aix-en-Provence (cité en 1780, 1785 et 1790), vérificateur aux douanes (cité en 1812), visiteur des douanes, propriétaire. Épouse Jeanne Joseph Claire¹⁶ Maurel, ° à Marseille v 1756, + id. le 24/07/1830¹⁷, fille de Jean Pierre, négociant, et de Marguerite Barbe Elisabeth Daumar¹⁸. D'où :

1. Joseph *Émilien* Bernard Bazin, °Aix-en-Provence (13), par. Saint-Sauveur, le 03/01/1780, +Paris II^{ème} ancien le 20/10/1858, commis aux douanes (cité en 1801), secrétaire au commissariat général de police de Marseille (cité en 1816). Épouse à Marseille, municipalité du Midi, le 28 messidor an IX (= 17/07/1801)¹⁹, Thérèse *Madeleine* Amyot, °Aix-en-Provence (13), par. Sainte-Madeleine 20/10/1784²⁰, +Paris II^e ancien le 11/12/1857, fille de Pierre François André, secrétaire à l'intendance, propriétaire, et de Thérèse Ursule Sèvre²¹. Dont au moins un fils :
 - François Emmanuel Joseph Bazin, ° Marseille 04/09/1816, + Paris²² IX^e le 02/07/1878²³, compositeur, pédagogue, chevalier (14/08/1857) puis officier (26/07/1876) de la Légion d'honneur, sans alliance. Il entre en 1836 au Conservatoire de Paris. Il obtient le premier prix d'harmonie. En 1840, il remporte le grand prix de Rome. De retour de son séjour d'Italie, pendant lequel il s'est surtout



François Emmanuel Joseph Bazin, officier de la Légion d'honneur, pièce extraite de son dossier. Source : base Léonore.

intéressé à la musique religieuse, il entreprend d'écrire pour le théâtre lyrique, tout en remplissant la fonction de professeur adjoint puis de professeur titulaire au Conservatoire, dans la classe d'harmonie. Il a donné plusieurs opéra comiques qui ont eu du succès, dont ses deux chefs-d'œuvre : *Maître Pathelin*, représenté le 12 décembre 1856 (avec la célèbre romance de Charlot à Angélique : *Je pense à vous quand je m'éveille*) et *Le Voyage en Chine*, représenté le 9 décembre 1865. On lui doit aussi divers morceaux de musique sacrée et profane. Après 1860, il remplace Charles Gounod, démissionnaire, à la tête de l'Orphéon municipal de Paris. Chevalier (14/08/1857) puis (26/07/1876) officier de la Légion d'Honneur, il était depuis 1873 membre de l'Institut de France.

2. Joseph Auguste Casimir Bazin, °Aix-en-Provence (13), par. Sainte-Madeleine, le 19/04/1785, lieutenant principal des douanes à la résidence de La Ciotat²⁴, à la résidence de Cassis²⁵. Épouse à Marseille (13) le 19/10/1822 Marie Françoise Reboul²⁶, °La Ciotat 25 floréal an XI (= 15/05/1803), fille de Jean Baptiste Martin, enseigne

¹⁴ Acte de baptême en latin ; sa marraine est sa sœur Anne Rose.

¹⁵ Acte de baptême en latin.

¹⁶ Elle est prénommée *Jeanne Joseph Claire* en 1821 et 1830, et *Claire* en 1780, 1785, 1790, 1801, 1812 et 1822.

¹⁷ Après son veuvage, elle demeurera à Marseille, 2 place Notre-Dame-du-Mont (1822, 1830).

¹⁸ Le ménage habite Marseille, 9 cours Julien (1812, 1816), 36 rue Reinard (1821).

¹⁹ Le marié réside à Marseille depuis 11 ans, la mariée depuis 9 ans ; présents : les parents des mariés et Barthélémy André Bazin, oncle du marié.

²⁰ Selon l'acte de mariage, qui la dit âgée de 16 ans 8 mois et donc née fin 1784 ; il n'y a pas d'acte de baptême à son nom à cette époque, mais on trouve celui de *Marie Thérèse*, née le 06/08/1787 des mêmes parents. Elle est prénommée *Thérèse Madeleine* dans ses actes de mariage et de décès ainsi que dans l'acte de naissance de son fils.

²¹ Le ménage Bazin - Amyot habite Marseille, 9 cours Julien (1816).

²² Décédé 47 rue Laffitte, il était domicilié 35 rue des Martyrs, sur le IX^e arrond.

²³ Il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

²⁴ Selon l'acte de mariage, et demeurant à Marseille, 2 place Notre-Dame-du-Mont.

²⁵ Source : Musée National des Douanes, 1A69 - Direction de Marseille - agents des douanes : signalement, dates extrêmes 1815 - 1832.

²⁶ La mariée signe *Fanny* Reboul.

LYCEE

REIMS

Etat résumé des services de
M. H. Bazin de Bezons

Procureur Général à Reims au Lycée de Lyon, Directeur
Général de l'Enseignement Supérieur à Reims, Directeur
Général de l'Enseignement Supérieur à Reims, Directeur
Général de l'Enseignement Supérieur à Reims, Directeur
Général de l'Enseignement Supérieur à Reims.

M. H. Bazin de Bezons est né le 11/09/1882,
à Antibes (06), fils de Jules Émile, ingénieur des
arts et manufactures, chevalier de la Légion d'honneur,
et de Marthe Lagache. ■

Reims le 12 Janvier 1911

L. Lanson



Marie Marguerite Victorine Joséphine Bazin de Bezons, ° Antibes (06) le 11/09/1882, + Paris XV^e le 27/12/1954⁴².

Épouse à Sceaux (92) le 26/01/1905 Pierre Jules Edmond Velter, ° Sainte-Colombe (78), Bazemont, le 23/08/1876, + Paris XV^e le 29/02/1932⁴², ingénieur des arts et manufactures, chevalier de la Légion d'honneur, fils de Jules Émile, ingénieur des arts et manufactures, et de Marthe Lagache. ■

⁴² En son domicile, 47 boulevard Victor.

Résumé des états de service de Joseph Marie Hippolyte Théodore Bazin de Bezons, chevalier de la Légion d'honneur, pièce extraite de son dossier. Source : base Léonore.

Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

Provence Généalogie est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-la de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci de nous envoyer vos articles sur le courriel du CGMP, qui transmettra au comité de lecture :

cgmp.asso@gmail.com

Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.

Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.

MERCI à tous ceux qui contribuent déjà.

MERCI aux futurs contributeurs.

L'Histoire oubliée : L'immigration majorquine à Marseille (1870-1940)

Frédéric Armand

Tous les habitants de Marseille ont en tête les 3 plus grandes vagues migratoires qui ont eu lieu dans cette ville au XIX^e et XX^e siècles : celle des Italiens au milieu du XIX^e siècle, celle des Arméniens à partir de 1920 et celle plus récente des Maghrébins dans la seconde partie du XX^e siècle.

Mais la population marseillaise est un véritable « melting pot » et elle s'est construite également avec les migrations franco-françaises comme celle venant des régions rurales du nord de la Provence (04 et 05), celle des Corses et celle des « Pieds Noirs » en 1962.

On peut également rajouter quelques petites immigrations plus spécifiques comme celle des juifs fuyant le bolchévisme et la montée de l'antisémitisme en Europe de l'Est, l'immigration africaine et comorienne des années 1970-1980 fuyant la misère et quelques micro-immigrations telles que celles des Suisses, des Grecs, des Indochinois, des Libanais et des Russes toutes celles-ci à des degrés variés.

Paradoxalement d'autres vagues migratoires importantes qui ont eu lieu en France, comme celle des Polonais ou des Portugais, n'ont pas « impacté » notablement la population marseillaise.

Volontairement dans ce petit récapitulatif il manque la grande immigration espagnole qui a touché la France. En effet, on associe souvent le début de celle-ci, soit à la période de 1914-1918 pour compenser les hommes partis au « front », soit à la guerre civile de 1936 en Espagne, même si une petite immigration agricole a existé dans le sud de la France à la fin du XIX^e siècle.

Or, si on étudie méticuleusement les recensements de Marseille, l'Indicateur Marseillais, l'état civil et les registres du commerce, on s'aperçoit, en fait, que l'immigration espagnole a débuté bien avant et de manière anecdotique dans les années 1870-1880 à Marseille avec l'arrivée des Majorquins et plus particulièrement des « Sollerics » (habitants de la ville de Soller).

Ces primo immigrants de l'exode espagnol se sont tellement bien intégrés dans la société marseillaise qu'ils sont passés complètement inaperçus, et de ce fait, inconsciemment, ont été occultés par les historiens marseillais.

L'originalité de cette immigration à Marseille vient du fait qu'elle a été amorcée principalement par une maladie de l'orange sur l'île de Majorque.

Au XIX^e siècle, la région de Soller à Majorque est relativement enclavée ; située au nord de Palma, son accès est difficile et limite les « échanges » avec la capitale. Ses habitants sont majoritairement des agriculteurs vivant en relative autarcie. La principale ressource est la culture des agrumes mais il existe également une petite industrie textile, de l'artisanat et un peu de pêche côtière. Mais grâce à leur port (Puerto Soller), à leur flotte de voiliers et à leurs marins, ils font un peu de commerce et notamment celui des oranges qu'ils vont vendre sur les côtes continentales (Catalogne et Languedoc jusqu'à Marseille). Les Majorquins sont réputés pour la qualité des navires (voiliers) qu'ils construisent et à la fin du XIX^e siècle l'île ne compte pas moins de treize chantiers de construction navale dont deux à Soller. Les armateurs majorquins possèdent une flotte de gros voiliers significative qui leur permet de faire du cabotage mais également des transatlantiques pour « commercer » avec les colonies espagnoles d'Amérique.

À cette époque les oranges, fruits de Noël par excellence, sont très prisées ; et celles de Soller, qui sont d'une grande qualité gustative, en font un fruit très apprécié des Français.

De ce fait, les premiers acteurs de l'immigration « Sollerique » en France furent les marins qui chargeaient leurs voiliers d'oranges à Puerto Soller pour les vendre dans les ports du sud de la France et principalement à Marseille pendant les mois de la saison d'hiver (décembre à juin). Arrivés à quai, ils vendaient les oranges aux passants sur les places avoisinant le port. Ils n'avaient, alors, pas de local de vente à terre et dormaient sur le bateau. Une fois toutes les oranges vendues, ils retournaient à Soller recharger et faisaient ainsi plusieurs aller-retour par saison. Ce petit commerce



Marseille - Voilier transportant des oranges venant de Soller

était prospère, et il y avait même, au début du XX^e siècle, une partie du quai du port qui était complètement dédiée au déchargement de ces agrumes (face au restaurant le Miramar qui d'ailleurs, en 1921, appartenait à un Sollerie : Christophe Deya). Ces scènes ont été très bien décrites par André Suarès dans le paragraphe le « Quai des Hespérides » de son livre « *Marsiho* » (Marseille en provençal) et également souvent immortalisées par des peintres régionaux.



Marseille - Quai des oranges, vers 1906.

Pour faire plus d'aller-retour pendant la saison, certains décidèrent de louer un local sur le port de Marseille pour y stocker les oranges pendant que le bateau repartait chargé des nouveaux fruits. Au fil du temps, ils ont profité de leur retour à vide pour importer des denrées ou produits rares sur l'île (blé, savons, ciment, etc). Parmi l'équipe restant à terre, une personne était chargée de faire la cuisine pour tous. Petit à petit, ils firent aussi à manger pour d'autres travailleurs du port, pour finir par devenir des restaurants. Ceux-ci étaient très appréciés par les Marseillais car ils élaboraient une cuisine excellente et économique.

Ainsi furent créés, à la fois les premiers commerces de fruits et primeurs et les premiers restaurants/bars tenus par les Majorquins. Ces précurseurs furent notamment Pablo Mayol vers 1870, rue Pierre qui rage, un peu plus tard Guillermo Rullan, rue du Grand Puits.



Une épicerie majorquine - 134 Rue de Rome - Marseille

À cette époque, on parle encore de commerce, on ne peut pas assimiler cela une immigration.

Malheureusement dans les années 1860, les orangers de la vallée de Soller sont, petit à petit, décimés par la « maladie de la mouche » et les jeunes Solléricis, sans travail et privés de ressources, vont commencer à émigrer de manière plus importante vers Porto Rico et Cuba mais également vers la France et sa principale porte d'entrée : Marseille. Grâce à son port qui est en pleine expansion, elle « absorbe » facilement les nouveaux arrivants. De plus, la France qui subit une forte crise démographique due à un faible taux de natalité développe une politique favorable à l'immigration (naturalisation, scolarisation des enfants d'émigrés, etc). Ces premiers migrants profitent de leurs relations avec les marins et les premiers commerçants Sollerics, souvent des parents ou amis, pour s'installer. Les liens familiaux sont très forts. Ces Majorquins sont souvent employés et formés dans les commerces Sollerics existants, avant d'ouvrir à leur tour un commerce et s'installer définitivement. Les Majorquins implantent leur commerce majoritairement dans le centre-ville pour bénéficier de la forte activité portuaire de l'époque. C'est à partir des années 1880 que commence véritablement l'immigration majorquine à Marseille.

Progressivement, les équipages transportent autre chose que les oranges et les citrons, notamment du vin car le phylloxéra fait des ravages dans les vignobles français, mais aussi de l'eau de vie « l'agardiente », des caroubes, des figues de Majorque, des amandes, de l'huile d'olive, etc.

Mais une deuxième cause va accélérer et augmenter cette immigration. C'est la perte par l'Espagne, en 1898, de ses colonies en Amérique, notamment : Porto Rico et Cuba. Ces îles accueillent traditionnellement des migrants majorquins. À ce nouveau fait, s'ajoutent également des problèmes économiques dans l'île (déclin de la petite industrie textile liée au marché du coton importé) et des problèmes sociaux dus à une surnatalité. Ce qui amène les habitants de Majorque à se tourner, désormais, majoritairement vers la France. Peu d'entre eux émigreront vers l'Algérie française où quelques uns iront quand même exercer leurs talents de commerçants (Mayol et Frères, Colom et Gendre, etc), d'horticulteurs et de savoir faire en matière d'irrigation. Cette destination était plus celle des Minorquins (Mahonnais) car les bateaux venant de Marseille faisaient plus facilement escale à Mahon pour des raisons historiques mais également parce que le trajet pour rejoindre l'Algérie française était plus direct.

Rapidement, à cause ou grâce à leur « réussite », les habitants de Soller ne sont plus les seuls à arriver à Marseille. Des habitants de toutes les villes de l'île (Binissalem, Alaro, Palma, Inca, Bunyola) débarquent. Ils arrivent avec d'autres métiers, notamment ceux liés au cuir et s'installent petit à petit comme commerçants cordonniers ou fabricants et marchands de chaussures, mais beaucoup travaillent encore dans la restauration et ouvrent également des restaurants, des débits de boisson et des commerces de fruits et primeurs.

En 1901 on dénombre dans le centre-ville de Marseille : 35 restaurants, 26 commerces de fruits, 12 cordonniers et 7 débits de boissons soit environ 80 commerces. Cette estimation est faite à partir des commerçants inscrits dans l'Indicateur Marseillais, mais beaucoup d'entre eux ne demandaient pas leur inscription dans celui-ci, de ce fait le nombre devait être plus important.

Puis, l'immigration majorquine ne se limite plus à Marseille. Certains ont dit que la dernière épidémie du choléra de 1884 à Marseille (1 700 décès) aurait effrayé les nouveaux migrants et qu'ils seraient partis s'établir plus à l'intérieur des terres.

Mais cela semble inexact, il est plus vraisemblable que la « place » étant déjà prise par les premiers migrants et le fait qu'il y avait assez de commerces de fruits sur Marseille, les nouveaux arrivants soient partis tenter leur chance sur des terres « vierges ». Ils cherchent à s'installer dans un premier temps dans d'autres villes provençales proches du port de Marseille (Ramon Rotger à Arles en 1887, Juan Ferrer Noguera à Salon en 1889, Damian Canals Bernat à Tarascon, Pedro Marti en Avignon, Juan Barcelo en 1896 à Valence et beaucoup d'autres à Istres, Toulon, Nice, Draguignan, ou Orange). Le marasme économique qui s'empara de Marseille en 1892 (grèves des dockers) accéléra ce processus. Et enfin, grâce au développement du chemin de fer P.L.M. (Paris - Lyon - Méditerranée) qui facilite les déplacements et le transport des denrées périssables, les Majorquins vont s'installer petit à petit dans toute la France et vont créer un véritable réseau de distribution qui sera même connecté aux « cousins d'Algérie et d'Amérique » pour l'importation de dattes, de bananes, de fruits exotiques et autres denrées alimentaires. Dans la première partie du XX^e siècle, les Majorquins ont un quasi monopole de la vente de fruits à Marseille mais aussi pratiquement sur l'ensemble du territoire français où plus de 500 marchands de fruits et primeurs « Sollérics » sont implantés dans les plus grandes villes françaises, et de la même manière qu'à Marseille on retrouve également des restaurants et des débits de boisson.

En 1921, on recense dans les registres du commerce de Marseille : 56 restaurants, 33 bars, 50 commerces de fruits, 23 marchands de chaussures/cordonniers et 76 commerces divers (vins, boulangeries, hôtels) soit 238 commerces majorquins essentiellement situés dans le centre-ville. On constate également dans les recensements, que les Majorquins qui ne sont pas « patron » sont majoritairement employés chez des compatriotes comme domestique, cuisinier, commis, garçon de salle. À de rares exceptions, pratiquement aucun ne sort des activités traditionnelles majorquines (restaurant /bar, marchand de fruits, chaussures/cordonnier). Ce qui ne sera pas le cas des enfants de la seconde génération.

Les migrants majorquins sont généralement des travailleurs laborieux, jeunes, économes et doués de grandes qualités commerciales dues probablement à leurs origines insulaires. Ils ont initié une micro-

immigration « qualitative » unique avec des caractéristiques très spécifiques.

Notamment, on remarquera qu'il n'y a pas eu de « ghettoïsation » de ces nouveaux arrivants comme on a pu le constater avec les Italiens au Panier, les Arméniens à Saint-Antoine ou Beaumont et les Magrébins à la place d'Aix ou Belsunce. De par leur activité, ils étaient obligés de s'éloigner les uns des autres pour ne pas toucher la même clientèle car ils pratiquaient des commerces identiques. On retrouve les Majorquins principalement dans le grand centre de Marseille, avec une petite concentration autour du Vieux-Port qui se déplacera au fil du temps vers le cours Belsunce et le cours Julien. Par contre la diaspora majorquine est très unie, très solidaire et très organisée, presque « protectionniste », semblable à celle des Aveyronnais à Paris. Ils ont créé assez rapidement une association « Union Espanola » dont le siège était situé place Victor Gelu dans le bar de Guillermo Deya. Beaucoup plus tard et nationalement, ils ont édité en 1954 une revue mensuelle « Paris-Baléares / Les Cadets de Majorque » qui comptera jusqu'à 800 abonnés et qui sera publiée jusqu'en 1998. Cette revue a été élaborée avec l'idée de créer un lien d'amitié entre les migrants (ou fils de migrants) et les Majorquins restés au pays. Un des premiers abonnés fut Jean Arbona, co-fondateur en 1948 à Marseille de la société MICASAR (Michel - CASasnovas - ARbona) - Importation et Conditionnement de dattes qui a compté jusqu'à 1 000 employés (beaucoup de saisonniers).



Usine MICASAR - Marseille

La proximité de l'île et le développement des transports ont facilité les retours fréquents des Sollérics au pays, ce qui leur a permis de ne pas être coupés de leurs racines. Certains arrivés très jeunes en France retournaient à l'âge adulte se marier avec une fille du pays. Il existait même un réseau dont le principal artisan était le vicaire Fiquet de Soller qui célébra 1 671 mariages de migrants au début du XX^e siècle. Beaucoup de Majorquins n'ont pas « fait souche » à Marseille, et après avoir « réussi » sont retournés vivre une retraite paisible sur leur île. Cependant leurs enfants qui avaient été élevés en France se sont facilement mariés avec des au-

tochtones, ont fondé des familles et sont restées dans leur pays d'adoption.

Malgré une population très présente et une activité relativement importante, les Majorquins n'ont pas impacté notablement les traditions et les « us et coutumes » marseillais.

De la même manière, et bien que travaillant souvent dans des métiers de bouche, les Majorquins n'ont pas marqué la cuisine marseillaise par leurs plats traditionnels comme ont pu le faire les autres vagues migratoires. Les principales spécialités comme la « soubressade », les « cocas » et l'« Enseimada » ont plutôt été « importés » par les Pieds-Noirs ou les Marseillais ayant passés des vacances à Majorque. Toutefois, il faut relever que le célèbre cuisinier du Grand Véfour à Paris et de la télévision française, Raymond Oliver, était d'origine majorquine.

On remarquera également au travers des recherches faites dans les recensements et l'état civil marseillais que les Majorquins ne se sont jamais « rapprochés » des Espagnols transpyrénaïques. Ils formaient une diaspora assez hermétique et tenaient beaucoup à leur identité de Majorquin et affirmaient volontiers leurs différences vis-à-vis des Espagnols de la péninsule, notamment en parlant entre eux leur dialecte catalan propre aux Baléares. Pratiquement aucun mariage « mixte » entre ces deux populations n'a été recensé. Les premiers migrants, jeunes, pratiquaient volontiers l'endogamie communautaire, contrairement à leurs enfants.

Comme pour l'immigration minorquine (Mahonnaise) en Algérie qui était complètement dissociée de l'immigration espagnole, on ne peut pas assimiler ces Majorquins aux autres migrants espagnols continentaux qui étaient dans des situations plus précaires et dramatiques, beaucoup d'entre eux vivant de petits métiers (marchands ambulants, chiffonniers, tondeurs de chien, vanniers, forains) à revenu médiocre et aléatoire, et logeant dans des « Enclos », sorte de terrain vague bâti de petites « baraques » construites de manière anarchique et généralement situés en périphérie du centre-ville. Heureusement, cette situation s'améliorera lentement et les migrants espagnols arrivant au début du XX^e siècle s'installeront un peu partout dans la ville avec une petite concentration dans les quartiers proches du port.

Cette immigration majorquine « douce » s'est étalée sur une période de près de 60 ans, ce qui a permis progressivement une parfaite intégration dans la société marseillaise. Cependant, il y a quand même eu une petite rupture de la dynamique migratoire pendant la Grande Guerre due, premièrement, à l'insécurité des transports. Et le meilleur exemple, est la destruction du bateau le « Villa de Soler » coulé par un sous-marin allemand le 15 mai 1918 au large de Villefranche. Venant de Gênes à destination de Barcelone, il avait une cargaison de chanvre et de soufre. En second lieu à la suspicion des autorités françaises qui freinaient fortement l'arrivée des nouveaux migrants car elles reprochaient aux négociants majorquins d'approvisionner les bateaux allemands en échange d'une continuité commerciale avec l'Allemagne et les pays du Nord malgré le conflit. Cette méfiance n'était pas justifiée quand on voit la mobilisation de la population de Soler qui grâce à une grosse souscription a fait livrer à Sète pour les fêtes de Noël 1914, quarante tonnes d'oranges en caisse, offertes à la Croix-Rouge française pour les blessés de guerre soignés dans les divers hôpitaux français (article du « Journal de Cette » du 2 janvier 1915).

Une belle initiative
On nous fait part en ces jours d'un intéressant travail réalisé à nos côtés, et sans aucune arrière-pensée, au moment même où les conditions de la vie sont si difficiles pour tous.

Le vapeur espagnol « Villa de Soler » est bien connu par ses services réguliers entre Gênes, Barcelone et les Baléares, entre qu'il nous fait également à nos côtés les oranges les plus saines et les plus savantes de nos îles.

En effet, ces oranges, offertes par souscription de la population de Soler aux blessés de guerre en traitement dans les divers hôpitaux de France à l'occasion des fêtes de Noël. Chaque caisse renferme 400 oranges et 30 citrons ; leur emballage est fait soigneusement fait et chaque caisse porte, au dessus d'une croix rouge, une bande sur laquelle on lit en français :

« Envoi de la ville de Soler, (Iles Baléares Espagne) à la Croix-Rouge Française »

Nous saluons avec respect et admiration ce bon geste du peuple de Soler, en faveur des victimes directes de la guerre et nous adressons nos chaleureuses félicitations et nos plus vifs remerciements aux promoteurs de ce mouvement de pure humanité.

Mal n'ignorons que les principaux représentants de l'île et primaires en France sont originaires des Baléares et surtout de Soler. Ils ont reçu chez nous le bon accueil que l'on réserve au travailleur ; il leur a été donné d'apprécier notre pays et c'est, grâce à cette gratitude pour la France, qu'ils ont agité à leur chère cité de Soler un flag d'humanité qui a permis à ce peuple à se rapatrier de façon si expéditive et à avoir chez nous des souffrances à adoucir ; et il était, dès lors, tout naturel que le nombre de citrons et oranges devant être composé uniquement de fruits de la saison et du pays. Quarante mille kilos d'oranges ont été ainsi recueillies ; leur transport est en, à cet effet, gratuitement par la Compagnie de Navigation Soler, à laquelle appartenait le joli petit vapeur qu'est le « Villa de Soler ».

Ce mouvement humanitaire a vu son début dans notre port ; nos carriers, dockers, etc. aussi, ont contribué à cette bonne œuvre en faveur de nos blessés en débarquant gratuitement les quarante tonnes d'oranges.

Les consignataires du vapeur, MM. Basso et Massot, ont, également (et ils nous pardonnent cette légère indifférence) accompagné gratuitement toutes les formalités relatives à l'expédition et à la manipulation de cette marchandise.

Cet envoi a quitté notre port pour être dirigé sur Bordeaux, mais en transit, la direction des Douanes ayant refusé d'accorder la franchise des droits à l'entrée en France.

Nous souhaitons que le bon personnel de la Croix-Rouge Française, à Bordeaux, fasse sentir cette administration sur sa décision première. — J. C.

Après les grosses pertes humaines françaises dues à la guerre 14-18, l'immigration majorquine reprit de manière soutenue jusqu'à la crise économique de 1929 qui toucha l'ensemble de l'Europe. La dynamique fut atténuée mais continua malgré tout jusqu'en 1936 début de la guerre civile en Espagne. À partir de cette date commence une période dramatique pendant laquelle toute l'activité marchande est paralysée. À la fin de ce conflit débute la Seconde Guerre mondiale qui prolonge la période de pénurie et d'insécurité. Le trafic maritime sera sérieusement entravé et les exportations majorquines quasi interrompues.

Cet état de fait sonnera la fin de l'immigration majorquine et les nouvelles installations se feront beaucoup plus rares. Plus tard le tourisme de masse créera assez d'activité pour la population insulaire et l'émigration sera complètement stoppée.

De nos jours, il ne reste pratiquement plus de traces de cet épisode important des immigrations à Marseille, cette histoire semble avoir été oubliée et effacée de nos mémoires.

Cependant, celle-ci a fortement marqué l'histoire des Majorquins et plus particulièrement les habitants de Soller ; si bien, qu'ils ont édifié en 1987, dans leur ville, un monument en souvenir de tous ces migrants qui ont quitté leur terre natale pour trouver « l'Eldorado » au-delà des frontières.

Cette histoire, qui est dans tous les esprits des Sollerics, ressemble étrangement à l'histoire de nos « Barcelonnettes » qui, au XIX^e siècle, quittèrent la vallée de l'Ubaye (04) pour émigrer au Mexique.

Certains enfants, petits-enfants ou arrière-petits-enfants de ces migrants Sollerics se souviennent encore de cette histoire et essaient au travers d'associations, de conférences ou d'expositions, de perpétuer le lien entre Soller et la France. Il existe notamment un groupe ouvert très dynamique sur Facebook « Es Descendants d'Emigrants de Sa Vall de Soller » qui reflète parfaitement l'intérêt que les nouvelles générations portent à cette histoire. ■



En mémoire des migrants Sollerics - 1987 - Soller

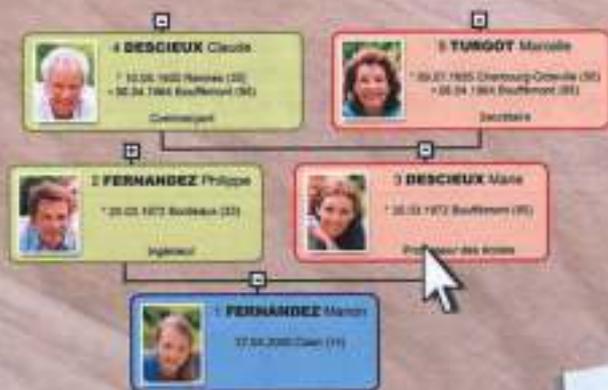
Principaux patronymes « Sollerics »

- ALBERTI , ADROVER , AGUILO ,ALCOVER , ALEMANY , ALORDA , AMENGUAL , ARBONA
- BALAGUER , BALLESTER , BARCELO , BAUZA , BENNASSAR , BERIO , BERMENGO , BERNAT , BIBILONI , BISBAL , BORRAS , BUJOSA , BUSQUETS
- CABOT , CALAFAT , CALDANTEY , CANALS , CARBONELL , CARDELL , CASASNOVAS , CASTANER , CATALA , CIFRE , COLL , COLOM , COMPANY , CRESPI
- DARDER , DESCLAUX , DEYA
- ENSENAT , ESCALAS , ESTADES , ESTARAS
- FERRA , FERRER , FIOL , FLEXAS , FONTANET , FORTEZA , FRAU , FRONTERA , FUSTER
- GAMUNDI , GARAU , GELABERT , GOMILA
- HOMAR , HORRACH
- JAUME , JOFRE , JOY
- LLABRES , LLADO , LLANERAS , LINAS , LLULL , LOPATEGUI
- MAGRANER , MARCH , MARCUS , MARI , MARQUES , MARROIG , MARTI , MARTORELL , MAS , MATEU , MAYOL , MESSEGUER , MIQUEL , MIR , MIRO , MORA , MORANTA , MORELL , MOREY , MULET , MUNTANER
- NADAL , NICOLAU , NOGUERA
- OLIVER , ORELL , OZONAS
- PALOU , PASCUAL , PASTOR , PIZA , PLANAS , POL , POMAR , PONS , PUIG , QUART , QUETGLAS
- RAMIS , REYNES , RIPOLL , RIUTORT , ROSSELLO , ROTGER , RULLAN
- SAMPOL , SASTRE , SEGUI , SERRA , SERVERA , SIMO , SIMONET , SOLIVELLAS , SUAU
- TIMONER , TOMAS , TRIAS
- VALLS , VALLES , VERD , VICENS , VIDAL , VIVES
- XUMET

GENEATIQUE

LE LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE

LA RÉFÉRENCE POUR RETRACER L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE !



Retrouvez sur votre écran à la fois, la zone de saisie des informations et l'arbre généalogique qui se construit.

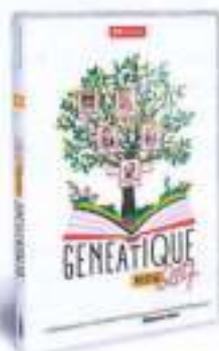
Changez de personne d'un simple clic et ajoutez facilement des photos et des copies d'actes.

Avec **Geneatique 2017** bénéficiez des toutes dernières innovations :

Comme le choix visuel du modèle d'arbre, le recueil d'arbres à imprimer, etc.



PARTEZ À LA CHASSE AUX ANCÊTRES AVEC LE MEILLEUR DES OUTILS !



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir Geneatique 2017 Prestige en coffret à un prix préférentiel. Rendez-vous sur :

www.geneatique.com/asso

et introduisez le code de remise suivant

REDUCASSOGENEA

(Vous utilisez déjà une ancienne édition de Geneatique Prestige ?
Bénéficiez d'une réduction supplémentaire, plus d'informations sur le site)

140 €

95 €



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.geneatique.com
ou téléphonez au **01 34 39 12 12** (10h-12h et 14h-16h)

Les différents bagnes

André Charlot

Cet article a été publié dans le n° 108 du bulletin du Cercle Généalogique du Personnel de la RATP. Il est reproduit ici avec leur autorisation. Nous les en remercions.

En France, l'utilisation des condamnés comme rameurs sur les galères royales semble remonter à Jacques Cœur au XV^e siècle. La peine des galères fut systématiquement appliquée surtout à partir de Louis XIV sous l'impulsion de Colbert et notamment après 1685 pour éradiquer le protestantisme à la suite de l'édit de Fontainebleau. L'arsenal des Galères se situait à Marseille. Les galères furent le premier système pénitentiaire organisé à l'échelle de l'ensemble du royaume. Par l'ordonnance du 27 septembre 1748, Louis XV supprime le corps des galères devenues inutiles dans les combats contre les vaisseaux de haut bord. Les galériens débarqués appelés chiourme, sont alors affectés aux bagnes portuaires pour exécuter une peine de travaux forcés.

Ce fut d'abord le bague de Toulon, puis celui de Brest et enfin, en 1767, celui de l'arsenal de Rochefort qui comptait encore plus de 2 000 forçats au début du XIX^e siècle.

Toulon devint ainsi la base des galères qui quittèrent définitivement Marseille, dont le bague fut supprimé. Toulon dut dès lors loger les forçats. On le fit d'abord sur les galères auxquelles on adjoignit des vaisseaux qui prirent le nom de bagnes flottants ; puis il fallut procéder à des installations à terre. À la fin du XVIII^e siècle, on ne construisit plus de galères mais on continuait à envoyer des forçats à Toulon. Il y en avait environ 3 000. Ces forçats ne faisaient plus office de rameurs ; on les employait à des travaux de force, de terrassement, de construction, dans l'Arsenal et même en ville. L'habillement des bagnards, composé d'un bonnet et d'un habit, avait une couleur différente suivant la nature et le motif de leur condamnation. Sous l'Ancien Régime, ils étaient marqués au fer rouge. On encerclait un de leurs pieds d'un anneau muni d'un bout de chaîne permettant de les immobiliser. Les plus « durs » étaient enchaînés deux à deux ; le boulet au pied constituait une punition disciplinaire avec la bastonnade à coups de corde. Ces châtiements s'adoucirent progressivement.

Les principaux sites ont été le bague de Brest ; le bague de Lorient ; le bague du Havre ; le bague de Cherbourg ; le bague de Nice ; le bague de Rochefort ; le bague de Toulon ; le dépôt de condamnés de Saint-Martin-de-Ré ; le bague de Belle-Île-en-Mer.

Mais quelques décennies plus tard, dans les années 1840, se répand l'idée que la concentration de milliers de forçats regroupés dans quelques arsenaux est dange-

reuse pour la population civile, contagieuse pour les ouvriers libres et coûteuse pour l'État. Et à l'exemple des Anglais ayant déporté au XVIII^e siècle, des dizaines de milliers de condamnés vers leurs terres australiennes, Napoléon III décide, au début de son règne, de l'exil définitif de ceux (et de celles) qui bafouent gravement la loi.

Après avoir hésité sur quelques horizons possibles, le choix se porte sur la Guyane que l'on espère développer grâce à l'afflux d'une main d'œuvre de réprimés pouvant, de surcroît, trouver dans le travail, le rachat de leurs fautes.



L'ancien bague de Toulon (DR)

Des bagnes portuaires aux bagnes coloniaux

Les transports outre-mer des condamnés avaient commencé très tôt, dès le XVI^e siècle : envoi de populations au Canada, en Louisiane ; il faut rappeler la sombre affaire de l'hécatombe de la population de Kourou en Guyane, au milieu du XVIII^e siècle. Ces transports servaient cependant à peupler les colonies plus qu'à réprimer et punir.

La Guyane apparut très tôt comme une terre choisie pour se débarrasser de personnes indésirables en métropole. C'est la Révolution qui y envoya les premiers déportés politiques.

Les ports restèrent jusqu'au milieu du XIX^e siècle le lieu d'enfermement des condamnés. On se servit de l'Algérie pour les insurgés de 1851.

Dès 1852, cependant, la priorité fut donnée à Cayenne ; les bagnes des ports fermèrent alors progressivement : Rochefort en 1852, Brest en 1858, Toulon en

1873. L'envoi dans cette terre lointaine présentait un double avantage par rapport aux ports : la disparition, sans retour possible, de la population dangereuse, le remplacement, avantageux pour la mise en valeur d'une colonie qui ne voulait pas démarrer, des esclaves libérés en 1848 par une autre main-d'œuvre aussi peu coûteuse.

Après la loi de 1832 qui diminue le nombre de condamnations à mort en instaurant la notion de circonstances atténuantes, le nombre de bagnards atteint 11 000 en 1846, ce qui constitue pour les autorités une menace sociale importante. L'idée d'une colonie pénitentiaire en Guyane refait alors surface. Avant que les tribunaux révolutionnaires n'y envoient des opposants, des tentatives de colonisation avaient été faites dès 1763 après la perte du Canada, engendrant une hécatombe humaine. Le décret du 27 mars 1852, puis la loi du 30 mai 1854, instaurent la transportation systématique des condamnés aux travaux forcés, politiques ou de droits communs, en territoire colonial. Les bagnes d'arsenaux sont alors fermés. De 1852 à 1953, plus de 100 000 condamnés ont subi leur peine dans les bagnes coloniaux, essentiellement en Guyane et en Nouvelle-Calédonie.

Les premiers départs se font de Brest et de Toulon, la seule destination est la Guyane. Puis, en application du décret du 2 septembre 1863 jusqu'en 1897, la Nouvelle-Calédonie deviendra également terre de bagne, notamment pour les condamnés politiques. Au-delà de 1897, la seule destination sera la Guyane jusqu'à la suppression du bagne.

Les trois types de condamnés au bagne

Les transportés : sont les condamnés par les cours d'assises pour crimes, vols à main armée. Depuis 1854 ils sont soumis au terrible système du doublage : si leur peine est inférieure à 8 ans, une fois la peine accomplie, ils doivent rester en Guyane autant de temps que celui de la condamnation. Si la peine est supérieure à 8 ans, il leur est définitivement interdit de revenir au pays.

Les déportés politiques : déportés simples ou condamnés à être enfermés en enceinte fortifiée, ils sont envoyés soit en Nouvelle-Calédonie, comme les déportés de la Commune (Louise Michel, Henri de Rochefort) ou, après 1897, en Guyane, notamment dans les îles du Salut, comme Alfred Dreyfus.

Les relégués : sont envoyés au bagne « à vie » pour des délits souvent assez mineurs, mais parce qu'ils sont récidivistes, en vertu de la loi du 27 mai 1885 sur la relégation. Quatre condamnations à plus de trois mois de prison pour vol, escroquerie, outrage à la pudeur, vagabondage

ou mendicité, suffisent à envoyer définitivement au bagne.

Saint-Martin-de-Ré une étape obligatoire

À partir de 1873, une grande partie des départs pour la Nouvelle-Calédonie et tous les départs vers la Guyane se feront de Saint-Martin-de-Ré où les condamnés sont incarcérés en attendant l'heure du « grand voyage ». Le dernier convoi de bagnards part de Saint-Martin-de-Ré en novembre 1938 alors que le décret-loi supprimant le bagne avait été promulgué le 17 juin 1938.

À Saint-Martin-de-Ré, l'administration pénitentiaire partage avec une garnison militaire les bâtiments occupant l'ancienne citadelle de Vauban. Les condamnés au bagne arrivant des prisons de France via La Rochelle, séjournent à Saint-Martin parfois plusieurs mois en attendant le départ d'un convoi. Ainsi Guillaume Seznec y resta près d'un an. Contrairement au transporté, le relégué peut fumer, n'est pas astreint au silence et peut garder barbe et cheveux. Il peut écrire plus souvent. Le travail dans les ateliers est obligatoire, les conditions sanitaires sont assez précaires.

Le départ de Saint-Martin-de-Ré vers le bagne

Deux semaines avant l'embarquement, les condamnés sont mis au repos, mieux nourris et subissent un examen médical. Le jour du départ, chacun reçoit un grand sac de toile et une musette, une gamelle et un couvert, un pantalon, une veste en droguet, un ensemble en toile et une couverture. Comme on le constate sur les photographies des départs de bagnards, les transportés doivent porter un bonnet, les relégués ont droit au chapeau.



Embarquement des bagnards à l'île de Ré (DR)

Avant de partir en file vers le port, les forçats reçoivent la bénédiction du curé et du pasteur dans la cour de la citadelle. Le convoi s'ébranle entre une haie de soldats.

La garnison a été renforcée en vue du départ. Dans le port attendent des chaloupes qui vont conduire les bagnards vers le bateau-bagne qui attend au large (le *Loire* au début du XX^e siècle, puis, à partir de 1918 jusqu'à la fin du bagne, *La Martinière*). Avant les dernières années du bagne, quatre départs avec parfois 600 à 700 condamnés ont lieu par an, attirant les foules de journalistes et badauds où les familles cherchent à entrevoir une dernière fois le proche condamné à partir.

Au bout de 14 à 15 jours de mer, un peu plus si un détour était effectué par Alger pour aller chercher d'autres condamnés, l'embouchure du Maroni est atteinte et un remorqueur aide à remonter le fleuve jusqu'à Saint-Laurent.

En Guyane

Les premiers transportés en 1852 sont installés aux Îles du Salut, puis à Kourou, puis au camp des Hattes (élevage du bétail), puis à la montagne d'Argent (culture du café) puis sur la rive gauche de l'Oyapock. Les condamnés défrichent et construisent la capitale du bagne : Saint-Laurent-du-Maroni. Mais le bilan économique et humain de la colonisation pénitentiaire est catastrophique, environ 40 % des 18 000 transportés, de 1852 à 1866, sont morts. La Nouvelle-Calédonie va alors devenir la principale destination des condamnés aux travaux forcés mais pour seulement 30 ans. Après 1897, les bagnes de Nouvelle-Calédonie sont fermés et les envois en Guyane s'intensifient. Au total, la Guyane sera la terre de punition de près de 70 000 condamnés (relégués et transportés).

Cayenne est la capitale administrative, mais les lieux du bagne sont multiples. Tous les condamnés ne sont pas soumis au même régime, certains travaillent pour l'administration pénitentiaire, d'autres pour des propriétaires locaux. Certains sont en relégation collective d'autres ont une case individuelle. Le camp de la transportation de Saint-Laurent du Maroni peut accueillir 2 000 condamnés par cases de 60. Le camp de la relégation est à Saint-Jean-du-Maroni. D'autres camps et

Les bagnes de Guyane

- bagne de Cayenne (Cayenne)
- bagne des Îles du Salut (dépendantes de Cayenne)
- bagne de Mana (ou bagne des femmes)
- bagne de Saint-Laurent-du-Maroni (Saint-Laurent-du-Maroni et Saint-Jean-du-Maroni)
- camp Charvein (dit « Camp de la Mort »)
- camp Crique Anguille (Montsinéry-Tonnegrande) ou bagne des annamites, s'y trouvaient aussi des opposants indochinois à la colonisation française
- camp des Hattes
- camp du kilomètre quarante
- camp de l'Îlet Saint-Louis
- camp de la Montagne d'Argent
- camp de Saint-Augustin
- camp de Sainte-Anne
- camp de Sainte-Marguerite
- camp de Sainte-Marie
- camp de Saint-Georges
- camp de Saint-Jean
- camp de Saint-Maurice
- camp de Saint-Philippe
- camp de Saint-Pierre
- camp de Sparouine
- camp des Malgaches
- camp d'Organabo
- camp Godebert
- camp La Forestière
- camp Saut du Tigre
- nouveau camp
- pénitencier de l'Îlet la Mère
- pénitencier de Kourou (Kourou)

chantiers sont spécialisés comme ceux des « incorrigibles » de Godebert et Charvein où le travail forestier est particulièrement dur, aggravé par la sous-alimentation, les mauvais traitements, les maladies. Aux Îles du Salut, à Saint-Joseph en particulier, les conditions de détention de ceux qui sont réputés les plus dangereux, sont épouvantables.



Pénitencier de la montagne d'Argent.

Vue du bagne de la montagne d'Argent en Guyane (DR)

Les articles d'Albert Londres et les rapports de l'armée du Salut, en plus des écrits d'anciens bagnards, donnent une idée précise des conditions de vie des bagnards en Guyane. La situation des libérés, qui n'ont pas le droit de regagner le continent, est également des plus dramatiques. Le travail étant pris par la main-d'œuvre gratuite du bagne, il ne leur reste bien souvent que le recours à la « débrouille » ou à la délinquance.

Malgré le décret-loi supprimant le bagne en 1938, il reste encore plus de 2 000 transportés en Guyane en 1940 et plus de 1 500 relégués. Les derniers bagnards rapatriés arrivent en 1953 en métropole.

Le bagne de la Guyane française se compose de plusieurs camps et pénitenciers. Plusieurs pénitenciers flottants se trouvaient au large de Cayenne et Kourou et se nommaient *La Chimère*, *Le Grondeur* et *La Truite*.

En Nouvelle-Calédonie

La France colonise la Nouvelle-Calédonie en 1857 et y organise un système pénitentiaire. Au départ, l'île Nou est le seul dépôt de condamnés aux travaux forcés puis les chantiers (exploitation du nickel, agriculture) se multiplient. Le 9 mai 1864 arrivent les premiers transportés. Jusqu'à la fin de l'utilisation de la Nouvelle-Calédonie comme bagne, en 1897, environ 30 000 condamnés y auront purgé leur peine.



Bagne de l'île de Nou en Nouvelle-Calédonie (DR)

Les différents sites de bagnes en Nouvelle-Calédonie sont le bagne de Nouméa, le bagne de l'île des Pins et le camp Brun

On y envoie les insurgés de Kabylie puis ceux de la Commune de Paris, à l'île des Pins, ou sur la presqu'île Ducos pour ceux que l'on juge les plus dangereux.

Dans cet archipel aux ressources économiques importantes, les tensions entre les colons français, les condamnés et l'administration pénitentiaire, aboutiront en 1897 au vote de la fin des envois de bagnards. En 1911 il restait encore environ 280 transportés et relégués en Nouvelle-Calédonie. Le bagne ne sera définitivement fermé qu'en 1922.



Groupe de bagnards en Nouvelle-Calédonie (DR)

Histoire de *Le Martinière*

Ce navire britannique fut lancé en 1912 sous le nom d'*Armanistan* pour une compagnie Anglo-Algerian. Il est ensuite acheté en 1913 par la compagnie allemande Hamburg-Amerika Linie pour son service en Afrique de l'Ouest sous un nouveau nom, *Duala*. En 1919, la France prend possession du navire au titre des dommages de guerre et le rebaptise *Martinière* avant de le céder à la Compagnie nautique de navigation à vapeur adjudicataire du transport des bagnards à la suite d'un appel d'offres lancé par le ministère de la Marine et des Colonies en 1891.

En 1937, le navire devient la propriété de la Compagnie générale transatlantique pour la même fonction.

En 1939, *La Martinière* est revendu à la Marine nationale française. Transformé en ponton flottant à Lorient le navire est coulé en février 1943 par un bombardement britannique. Renfloué en 1947, il servira de ponton sur le Scorff. La démolition a lieu en 1955 à Saint-Nazaire.

Transport des Bagnards

Les condamnés à des peines de bagne étaient rassemblés à la forteresse de l'île de Ré, à Saint-Martin-de-Ré, avant d'être expédiés en Guyane. Chaque forçat dispose d'une tenue réglementaire : le paquetage consiste en une veste vareuse, pantalon de droguet marron, sabots galoches, chemises et costumes de toile, sac et musette, quart, gamelle et cuillère en bois, mouchoirs et couvertures, avec trois tailles de vêtements et de chaussures.

En août 1921, après 6 ans d'interruption du transport, *La Martinière* remplace le *Loire*, torpillé durant la Première Guerre mondiale, dans le transport des bagnards de l'île de Ré au bagne de Saint-Laurent-du-Maroni parfois en passant par Alger comme en octobre de la même année. Véritable bateau-cage, il effectue deux fois par an la traversée entre la France métropolitaine et la Guyane en 3 semaines environ. Grâce à son faible tirant d'eau il pouvait remonter le fleuve Maroni jusqu'au pénitencier de Saint-Laurent-du-

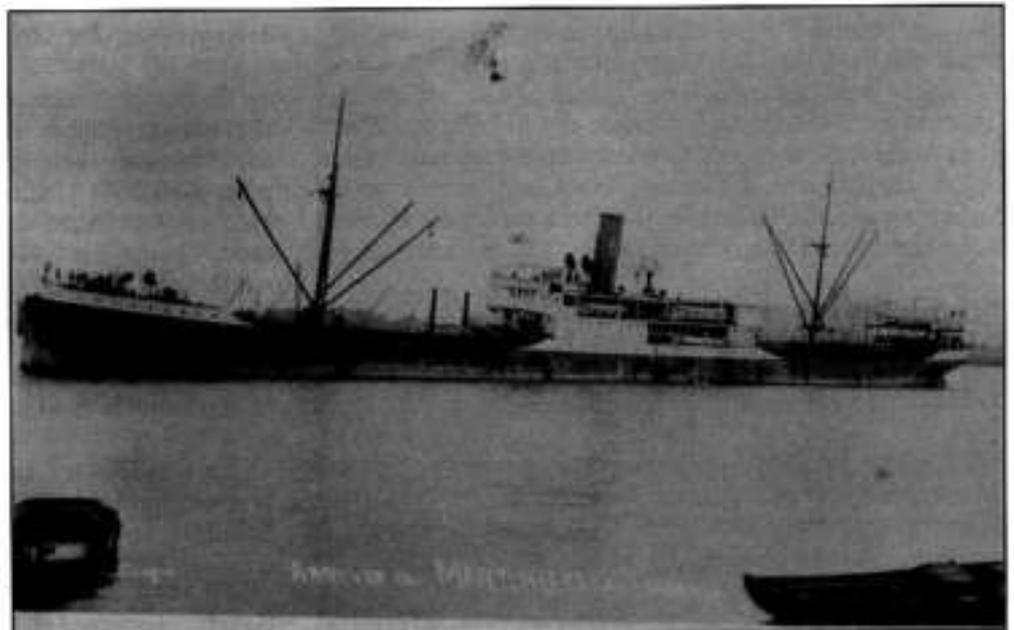
-Maroni.

Ses dimensions ne lui permettant pas d'accoster au port de Saint-Martin-de-Ré, ce sont deux bateaux de taille plus modeste, qui se chargeaient du transfert des prisonniers vers le navire mouillé dans la rade.

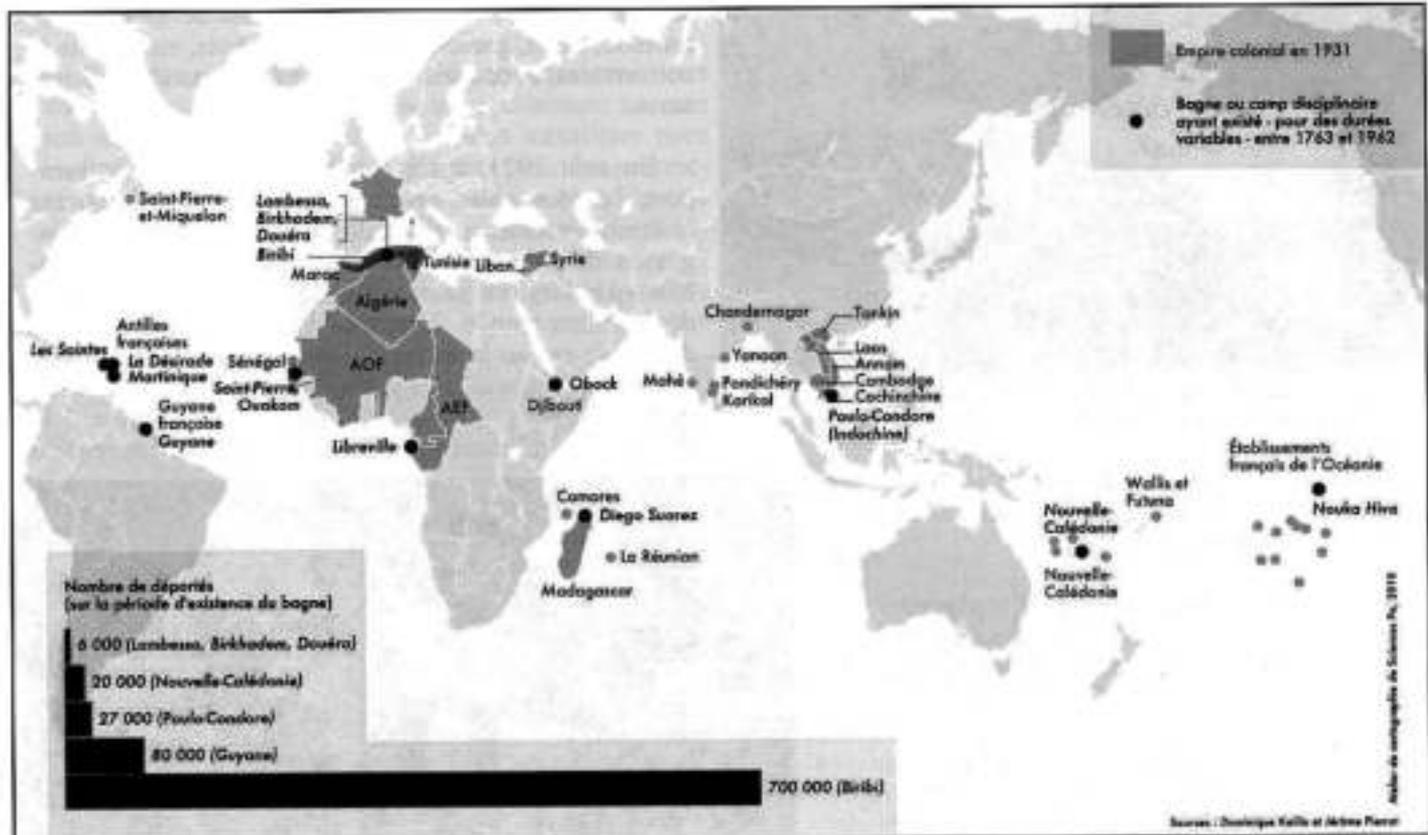
Conditions de transport

Jusqu'à 670 forçats déportés s'entassaient à fond de cale, dans huit cages appelées « bagnes » dans quatre faux ponts. Ils couchent dans des hamacs et ont droit à une promenade quotidienne par groupe sur le pont. La nourriture des bagnards était identique à celles des soldats.

Chaque cage est traversée par un réseau de tuyauterie pour envoyer des jets de vapeur brûlants sur les bagnards révoltés (utilisé une seule fois en 1935) ; en cas de décès, les prisonniers sont tout bonnement jetés par dessus bord. Les bagnards récalcitrants peuvent être mis aux fers ou au cachot disciplinaire. Le navire disposait d'une infirmerie. *La Martinière* achemina ainsi entre les deux guerres, entre 1921 et 1938, plus de 7 000 bagnards vers la Guyane. ■



Navire *La Martinière* (DR)



Les différents bagnes dans l'empire colonial français (DR)

Provence Généalogie

Quelques repères historiques sur le premier bulletin généalogique de Provence

Jean Marie delli Paoli (13)

Pour commémorer le quarante-cinquième anniversaire du Centre Généalogique du Midi Provence nous avons eu l'occasion de nous plonger dans les pages de son bulletin pour y trouver quelques repères historiques.

Né en même temps que le CGMP notre bulletin ne fut baptisé *Provence Généalogie* que quelques années plus tard, il y aura quarante ans le 29 février prochain.

En feuilletant ces nombreux feuillets nous y avons retrouvé de riches souvenirs et de précieuses études imprimés sur des supports qui ont évolué au fil du temps en accompagnement du développement de notre association.

Il nous a semblé intéressant d'en relever une brève chronologie.

C'est ainsi qu'en sortant des rayonnages notre premier bulletin¹, nous constatons qu'il portait à sa création, le simple nom de Centre Généalogique du Midi.

Naissance du CGMP et premiers bureaux

À sa lecture nous y apprenons que cette association voit le jour dans le courant du mois de mai 1970.

Elle adopte initialement la forme d'une « communauté ».

Celle-ci est constituée d'un secrétaire (Yvan Malarte), d'un secrétaire adjoint (Lucien Jeaujon), d'un chargé des relations (Christophe Villar)² secondé par Jacques Barfuss et d'un trésorier, Robert Davezac³.

Ce n'est qu'après le dépôt de sa déclaration de constitution à la sous-préfecture d'Aix le 18 novembre 1970, que notre association prend officiellement naissance sous la dénomination de Centre Généalogique du Midi Provence, événement constaté par le récépissé numéro 4041 qui lui est adressé par courrier dès le lendemain.

Le Bureau initial est ainsi constitué : président Yvan Malarte, vice-président Christophe Villar, secrétaire Lucien Jeaujon et trésorier Robert Davezac.

¹ Édité par l'imprimerie du CCS de Port-de-Bouc, objet d'un dépôt légal au cours du 4^e trimestre 1970.

² Tous trois exerçant la profession d'instituteur à Port-de-Bouc.

³ Respectivement directeur d'agence et commerçant à Port-de-Bouc.

Trois jours plus tard se tient une assemblée générale, le 21 novembre 1970, qui étoffe le nombre de responsables en apportant les modifications suivantes : Yvan Malarte cumulera les fonctions de président et de secrétaire, Lucien Jeaujon rejoindra Christophe Villar comme second vice-président, le secrétariat sera laissé à Jacques Barfuss, secondé par un adjoint, Stéphane Mancini, Robert Davezac conservant sa fonction de trésorier.

Le Bulletin

Il est émouvant de prendre connaissance des premières pages du fameux bulletin numéro 1 et d'en parcourir le premier « Édito » rédigé par le Secrétaire Général, sachant qu'il ouvre sur 45 ans de vie et de dialogue.

Il présente en quelques paragraphes les principales motivations qui vont présider aux destinées de cette association alors pionnière dans le sud de la France. Les voici reproduits *in-extenso* :

Avant propos

Lorsque vous recevrez le premier numéro de l'organe qui est désormais NOTRE revue, le Centre aura un peu plus de quatre mois d'âge.

Fondé au mois de mai 1970, son évolution aura été sans doute freinée par les congés d'été qui imposent dans chaque secteur leur rythme ralenti. Tout de même ! Si l'on ne compte qu'une quarantaine d'adhésions effectives pour l'instant, il faut tenir compte des... 162 personnes qui ont pris contact avec nous et se déclarent intéressées par les recherches concernant leurs ancêtres. Toutes n'adhéreront pas, bien entendu, mais il est à prévoir que nous formeront très bientôt une nombreuse équipe que nous souhaitons active.

Pourquoi avoir créé le CGM ?

Il paraissait anormal que, passé la Loire, le sud de la France se désintéresse totalement des recherches généalogiques ! La preuve semble faite qu'il s'agissait simplement d'un manque d'information : on redoute généralement le prix de revient des recherches, leur complexité, le regret de ne pas appartenir à une « ancienne » famille, etc.

Aussitôt la vérité rétablie, il apparaît que tout le monde souhaiterait connaître ses origines ! C'est donc un des buts essentiels du Centre que de faire connaître comment et pourquoi chacun peut retrouver ses ancêtres.

Le bulletin du CGMP⁴

Le premier numéro est destiné surtout à apporter à chacun les informations immédiates nécessaires. Il est formé de fiches indépendantes que l'on pourra classer à sa guise ou (utiliser) telles qu'elles sont présentées. Nous conserverons ce système qui permet à chacun d'avoir un classement à sa convenance. Nous pensons par ailleurs pouvoir rapidement améliorer la présentation, notamment du point de vue des procédés de tirage.

La filière.

Notre idée de constituer une « chaîne d'entraide réciproque directe par correspondance » pour les généalogistes amateurs est à ce jour, et à notre connaissance, inédite en France⁵. Nous rappellerons seulement que la filière n'est prévue que pour traiter des questions précises. Il faudra accorder l'indulgence nécessaire au rodage du système. L'expérience seule, et la patience, permettront de lui assurer un rendement positif. La filière sera ce que ses membres en feront⁶. Chacun a son mot à dire, parce qu'elle est au service de tous. Le bureau accueillera avec joie toute remarque permettant d'améliorer le fonctionnement en conservant l'esprit qui a présidé à sa fondation⁷.

Courrier

Il sera nécessaire de souligner qu'une association comme la nôtre dont les adhérents sont dispersés à des dizaines de kilomètres les uns des autres sentira sa force et sa cohésion par le courrier échangé, dont le bulletin sera le fidèle miroir. Toute remarque, toute suggestion sera la bienvenue car elle permettra de faire le point en permanence. Le bulletin laisse à chacun la possibilité de faire entendre sa voix. Nous souhaitons que chaque membre veuille bien faire part de ses réflexions à ses collègues, quant à la présentation du Bulletin, au fonctionnement de l'Association, et aux améliorations à apporter.

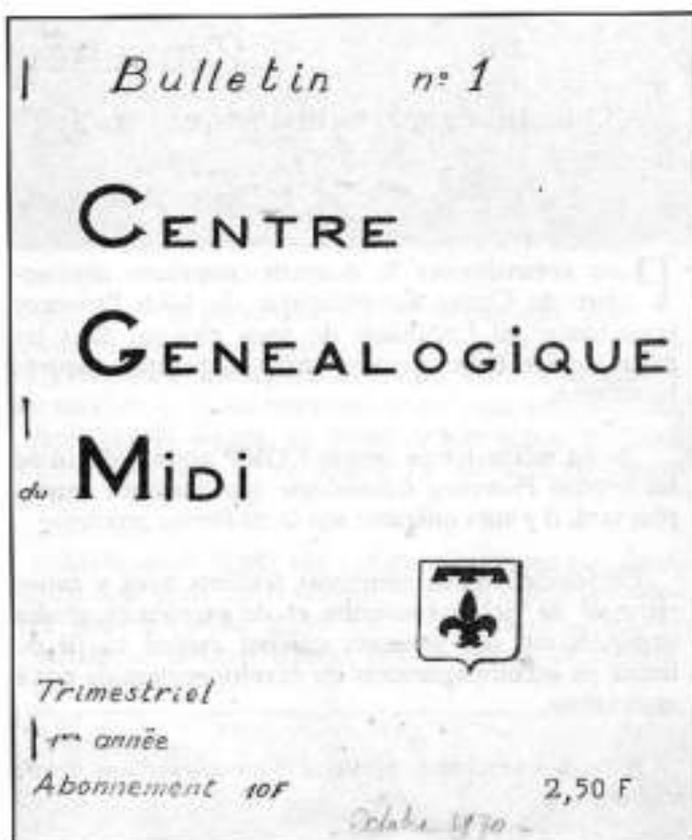
Suit une formule de politesse et les souhaits de longue vie à l'Association.

⁴ Les premiers bulletins trimestriels ne portent pas encore le nom de *Provence Généalogie* mais comportent, ainsi que nous venons de le lire, simplement le titre de *CGM* pour le premier puis *CGMP* pour les suivants accompagnés de la mention *Bulletin* et d'un numéro d'ordre de parution.

⁵ Les magazines à audience nationale ne débiteront leur parution que bien plus tard, la *Revue Française de Généalogie* avril-mai 1979 - *Généalogie Magazine* novembre 1982 - *Votre Généalogie* mars 2004.

⁶ L'abbé Paul Gueyraud, qui succède à Yvan Malarte, reprend l'idée qu'il exprime différemment : « Le CGMP est une auberge espagnole, on n'y trouve que ce qu'on y apporte ».

⁷ Souhait toujours d'actualité.



Difficultés de conservation des premiers numéros du bulletin

La volonté de créer des fiches indépendantes pour faciliter le classement par matière devient rapidement incompatible avec la conservation chronologique des premiers numéros. Ils deviennent rapidement des numéros *collector* difficilement consultables sinon auprès de notre bibliothèque régionale de Port-de-Bouc rebaptisée depuis « bibliothèque Yvan-Malarte ».

Le CGMP connaît alors une rapide évolution puisque dans le courant de l'année 1972, le numéro double 6 et 7 annonce déjà 265 adhérents. Dans ce même bulletin on présente aussi la tenue des Premières Journées Généalogiques à Port-de-Bouc le 28 & 29 octobre suivant, ainsi que la création de nombreux postes de correspondants en couverture d'une grande partie des départements de la région.

Provence Généalogie - Nouvelles Affiches de Marseille

Au cours des derniers mois de l'année 1975 des tractations sont menées avec la direction du journal d'annonces légales *Les Nouvelles Affiches de Marseille* dans l'intention d'obtenir l'attribution d'une page dédiée au CGMP dans chacune de ses éditions ainsi que des conditions tarifaires acceptables. Ce journal offre une cadence de parution bihebdomadaire très intéressante ainsi qu'une tarification postale des plus favorables. La confection et l'expédition de nos bulletins nécessitent la mobilisation d'une importante main d'œuvre ainsi que des frais d'expédition, déjà très élevés à cette époque. Le prix de revient au numéro dépasse largement le prix d'un abonnement à ce pério-

Renseignements : CENTRE GENEALOGIQUE MIDI-PROVENCE, Tél. 091.12

PROVENCE GENEALOGIE INFORMATIONS ET LIAISONS

UN SIMPLE MOT, AVANT TOUTE CHOSE...

Quelques lignes inaugurent une rubrique supplémentaire dans "Les Nouvelles Affiches de Marseille". Elles vous...

indiquent en fait les renseignements relatifs à nos deux publications...

En conséquence, il est évident que si l'un d'eux se sent...

HERALDIQUE : Une Exposition peu ordinaire

"La Heraldique" de 17 ans 200 pages de textes et de illustrations...

Dernière lettre : Délégation VAUCLUSE

Une dernière lettre par et de la part de la Délégation de la Vauchuse...

Plus récemment la Direction de la Santé pour l'aide qu'elle...

Par le Comité Directeur, Les Nouvelles Affiches de Marseille

Comment vivrait nos ancêtres ?

L'HISTOIRE DES FAMILLES MODESTES

On trouvera dans ce numéro consacré par M. Durand...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

De même l'histoire des grandes familles de nos jours...

Nous rappellerons simplement que cette société est née en 1970 du désir de quelques amateurs, de quelques chercheurs provençaux qui voient dans la généalogie de faire autre chose que de la simple « recherche d'ancêtres », d'établir un lien entre eux, de mettre en commun leurs informations, leurs connaissances, de s'entraider enfin.

C'est désormais cette rubrique dans le journal qui leur permettra de rester en contact, mais aussi d'être tenus informés des différentes recherches en cours.

Nous espérons que les lecteurs habituels des « Nouvelles Affiches » pourront y trouver des informations intéressantes. Leur courrier éventuel, adressé directement au siège de la société en indiquant les références du journal, sera toujours bienvenue.

Nous souhaitons que les membres du Centre puissent utiliser cette publication avec toute la souplesse qu'elle permet.

Nous remercions la Direction du journal pour l'aide qu'elle nous apporte en ouvrant, régulièrement désormais, ses colonnes.

dique. De plus le routeur se charge lui-même des contraintes d'expédition. Autre avantage, qu'aucun autre moyen de communication n'est encore en mesure de concurrencer, l'adhérent recevra des informations deux fois par semaine au lieu d'une seule fois par trimestre. Un accord est conclu.

Aussi, dans le numéro du 29 février au 3 mars 1976 paraît le premier numéro de cette nouvelle formule qui prend le nom de Provence Généalogie - Nouvelles Affiches de Marseille abrégé ainsi : PG-NAM. Cette publication paraît sous la responsabilité de l'abbé Gueyraud jusqu'à son décès qui survient le 11 décembre 1986.

Il est ensuite confié à un comité de lecture longtemps animé par notre ami Léon Mounier.

La page des trois premiers numéros est sous-titrée : « Informations et liaisons », sous-titre qui est ensuite abandonné pour améliorer l'impact du titre des articles proposés.

Présentation de cette nouvelle forme de bulletin

Se faisant l'écho du comité directeur, le président Malarte écrit un chapeau de quelques lignes qu'il intitule :

Un simple mot avant toute chose...

Ces quelques lignes inaugurent une rubrique supplémentaire dans « les Nouvelles Affiches de Marseille ». Elles inaugurent en même temps une nouvelle formule pour le Bulletin du Centre Généalogique du Midi Provence.

Cette solution est d'autant plus appréciée au sein du Comité Directeur qu'elle va permettre de toucher toute une population de financiers, de commerçants et de membres de professions libérales susceptibles de s'intéresser à nos activités. Las, si quelques-uns viennent nous rejoindre, l'engouement espéré ne sera pas au rendez-vous ; mais le but recherché est ailleurs.

Cette page fait le bonheur des adhérents durant de nombreuses années et se poursuit jusqu'au numéro 1048 qui paraît le 11 avril 1987.

Douze années après l'adoption de cette formule, le nombre d'adhérents s'est accru considérablement et la simple page de PG-NAM ne convient plus pour faire paraître les consistants articles de fond qui attendent trop longtemps pour faire le délice des lecteurs.

Dans le même temps les Nouvelles Affiches de Marseille décident d'espacer la parution du périodique en abandonnant la cadence bihebdomadaire pour une expédition bimensuelle. C'est donc une double feuille présentant quatre faces qui prend le relais à compter du numéro 1049 le 25 avril 1987.

Ce service de PG-NAM prend fin quelques années plus tard avec la disparition des Nouvelles Affiches de Marseille. La dernière livraison se termine sur un article signé par notre amie † Simone Chamoux, « La généalogie buissonnière ».

Nous sommes le 28 décembre 1991, le bulletin porte le numéro 1533.



La fin de l'année marque la fin de la parution des *Nouvelles Affiches de Marseille* qui fusionnent avec les « *Publications Commerciales* ».

La publication d'annonces légales prend alors le nom de *Nouvelles Publications*.

La volonté de créer un bulletin trimestriel de qualité entièrement dédié au CGMP est une intention récurrente.

La parution, depuis quelques mois, d'articles à caractère politique dans les colonnes du périodique a mis en émoi une partie de notre lectorat et provoque un débat de polémique.

Malgré la dénégation qui transparait dans le dernier message du président, les conditions financières proposées par la nouvelle direction pour accompagner la sortie trihebdomadaire du support⁸ rendent plus accessible le devis proposé pour la création d'une revue indépendante.

La décision est prise, le CGMP abandonne cette forme de publication et se lance dans l'aventure.

En attendant de ficeler le projet, *Provence Généalogie* continue à paraître durant quelques semaines, le temps de trouver la bonne formule.

⁸ 46 % d'augmentation du prix de l'abonnement annuel qui passe de 240 à 350 F.

Les numéros 1534 et les suivants (jusqu'au numéro 1549) paraissent encore dans les pages des *Nouvelles Publications* et s'arrêtent le lundi 24 février 1992.

Un dernier message clôt la page du numéro 1549. Il est titré simplement :

AU REVOIR...

Avec ces pages se termine la publication de Provence Généalogie dans les colonnes des Nouvelles Affiches de Marseille, vous recevrez vers le 15 mars, par la poste, votre nouvelle revue qui sera trimestrielle.

Nous tenons à préciser que notre décision de publier un bulletin autonome est tout à fait indépendante du changement de structure qui vient d'intervenir dans le journal qui était notre support.

Au moment où nos routes se séparent, nous voulons remercier l'équipe responsable des ex-Nouvelles Affiches de Marseille pour sa disponibilité, sa patience et sa courtoisie à toute épreuve. Et Dieu sait si en seize années elle a eu besoin de ces qualités ! Listes de destinataires jamais à jour, textes anciens à l'orthographe et aux tournures inhabituelles, avis urgents à insérer dans une mise en page terminée.

Aussi est-ce très sincèrement et très chaleureusement que nous leur disons : « Au revoir et bonne chance ! ».

Provence Généalogie trimestriel

Les travaux d'approche

Depuis de nombreuses années la perspective d'éditer un bulletin indépendant était à l'étude.

Une première expérience avait été faite pour en évaluer les difficultés. Elle voit le jour au cours de l'année 1987 à l'initiative du CGV qui se charge du façonnage ; André Arnaud, son président, de la rédaction, et la société A.A.A. d'Avignon en assure l'impression.

Ce bulletin s'ouvre sur un hommage à la mémoire du président Paul Gueyraud décédé quelques semaines plus tôt, suivi d'une présentation de la région, de chacune de nos associations, des statuts et du règlement intérieur du CGMP ainsi que de plusieurs articles, dont certains, à connotation pédagogique, sont destinés à présenter ce que pourrait être notre futur bulletin.

Un second ballon d'essai voit le jour dans le courant du quatrième trimestre 1989 avec un livret intitulé : *Bulletin N° 1 dit « du Bi-centenaire »*.

Il est mis en forme par le Centre Régional de Documentation Pédagogique pour le CGMP, édité avec un numéro ISBN et fait l'objet d'un dépôt légal au cours du troisième trimestre 1989. Éliane Béguoin est directrice de la publication.



Cette revue, réalisée grâce aux plumes de contributeurs régionaux, comporte une sélection de dix-huit articles se référant à la période révolutionnaire.

De nombreux textes non retenus faute de place ont été publiés par la suite dans les pages de PG-NAM.



Le fameux numéro 83

Notre première revue trimestrielle paraît sous le numéro 83, ce qui ne va pas tarder à intriguer de nombreux abonnés.

Pourtant l'explication est simple : le bulletin du CGMP, qui, nous l'avons vu, est né en octobre 1970, vient de passer le cap des 82 trimestres.

C'est donc logiquement avec le numéro 83 que paraît son premier bulletin à cadence trimestrielle au début de l'année 1992.

Il est imprimé par le CGMP, fait l'objet d'une demande d'attribution d'un numéro ISSN, est enregistré à la Bibliothèque nationale auprès de laquelle chaque parution est adressée pour respecter les conditions exigées pour l'obtention du dépôt légal.

Il comporte un éditorial écrit par Eliane Béguoin qui sous le titre « Le mot du président » présente un historique précis de notre média en détaillant les motifs qui ont entraîné la décision d'abandonner le support antérieur pour se lancer dans cette nouvelle aventure.

Voilà comment se termine ce billet :

PROVENCE GÉNÉALOGIE trimestriel est VOTRE bulletin, et, à l'instar des auberges espagnoles de jadis, vous n'y trouverez que ce que vous y apporterez. Envoyez-nous les articles ayant trait à la généalogie, au sens large du mot : ascendance, certes, mais aussi piste de recherches, histoire locale, mœurs du temps jadis, extraits caractéristiques des registres paroissiaux ou des minutes notariales, etc. Aux rubriques existantes, nous ajouterons bien volontiers un « courrier des lecteurs » et des « listes éclair »...

En publiant PROVENCE GÉNÉALOGIE trimestriel, c'est un pari que nous faisons ; ce pari, nous voulons le gagner et nous sommes sûrs que, vous aussi, vous voulez le gagner. Nous comptons sur vous pour le gagner.

LOUNGO MAI à PROVENCE GÉNÉALOGIE !

Principales évolutions

Il est bien établi que pour les gens heureux il n'y a pas d'histoire et nous allons constater que pour notre publication il en est de même. *Provence Généalogie* prend rapidement une allure de croisière et présente une chronologie assez lisse.

Nous allons malgré ça essayer d'en décrire les quelques ondulations que nous avons pu relever.

Les auteurs et le Comité de lecture

Cette paisible trajectoire nous la devons principale-

ment aux nombreux auteurs qui fournissent de savoureuses études et de surprenantes découvertes qui font le bonheur des lecteurs. Nous la devons aussi à la compétence des nombreux membres du comité de lecture⁹ qui s'y succèdent et qui assurent la bonne tenue de la revue.

Direction de la revue

Depuis la parution du numéro 83 qui paraît au début de l'année 2002, Éliane Béguoin en assure la responsabilité avec brio.

Composition du bulletin

Nous manquons de repères à ce sujet. Nous avons seulement relevé qu'au cours du 3^e trimestre 1992 André Barbaroux prend en charge ce service et va le partager avec Jack Mourille le trimestre suivant jusqu'au début de l'année 1994 où il sera repris par l'imprimeur. Depuis le numéro 158 du dernier trimestre 2010 c'est Sébastien Avy qui compose *Provence Généalogie* et fournit les maquettes numérisées à l'imprimeur nous évitant ainsi les frais de composition et de mise en page.

Responsables de la Rédaction

Pour cette fonction aussi nous manquons de repères car les bulletins n'en mentionnent le nom qu'à partir du 1^{er} trimestre 2002 (numéro 123) sur lequel figure le nom de l'actuel responsable : Georges Reynaud¹⁰.

Il semblerait qu'à partir de 1992 ce soit Léon Mounier, qui aurait exercé cette responsabilité à laquelle il s'était essayé lors de la parution du bulletin préparatoire.

Nous avons aussi en mémoire les noms de Christian Blanc et de Maurice Richelme qui se sont beaucoup dévoués à la confection de *Provence Généalogie*.

Imprimeurs

Pour les deux premières années le CGMP assure l'impression de *Provence Généalogie*.

À partir du 1^{er} trimestre 1994 ces travaux d'impression seront confiés à l'imprimerie Robert qui deviendra, à partir du 1^{er} trimestre 2000 le Groupe Horizon.

Deux années plus tard, au début de l'année 2002, l'impression est confiée à l'imprimerie Saint-Lambert avant d'être confiée, au début de l'année 2007, à l'imprimeur actuel : OmnisColoris.

⁹ Dont la composition est indiquée au début de chaque bulletin.

¹⁰ Président honoraire de l'AG13 dont il fut le Président Fondateur.



Graphisme de couverture

Longtemps *Provence Généalogie* fut édité avec le même graphisme se contentant de changer la couleur des couvertures chaque début d'année. Au début de l'année 2002 la première de couverture est éditée en quadrichromie et reprend le motif de l'affiche du Congrès National qui s'est tenu à Marseille l'année précédente. L'affiche qui marquait la tenue du premier Congrès National de Généalogie du nouveau millénaire avait été retenue après un concours proposé aux élèves d'arts graphiques du Lycée Marie-Curie. La lauréate, Iris Bonavitacola, nous avait autorisés à reproduire sa composition pour illustrer notre revue.

Depuis le numéro 171 du deuxième trimestre 2014 une nouvelle illustration la remplace, proposée très aimablement par les graphistes d'Omnis Coloris, elle orne désormais la première page de couverture de *Provence Généalogie*.

Consultation des anciens numéros

En consultant les pages de notre bulletin pour dresser cette chronologie nous y avons retrouvés des articles d'une très grande richesse et des réflexions d'une brûlante actualité.

Il n'est d'ailleurs pas rare de retrouver dans diverses revues, et même dans la nôtre, des études similaires sur des sujets identiques. Ces redondances pourraient, s'il en était besoin, justifier une plus grande divulgation de nos anciennes études auprès de nos adhérents qui ont parfois du mal à les consulter auprès de notre bibliothèque à Port-de-Bouc.

D'où un projet de mise en ligne des numéros les plus anciens de *Provence Généalogie* en commençant par les Tables des Matières pour déjà repérer ce qu'il est possible d'y trouver en poursuivant par la numérisation des articles.

Il s'agit là d'une lourde tâche qui demande de l'ordre et de la méthode et ne peut s'accomplir qu'avec l'aide de nombreuses personnes.

Depuis longtemps intéressé par ce projet, Sébastien Avy serait susceptible de se charger de la coordination du projet s'il trouve un nombre suffisant de volontaires.

Perspectives de *Provence Généalogie*

Comme dans toutes les grandes communautés de chercheurs les membres du CGMP ont besoin de partager leurs découvertes, leurs expériences, leurs compétences et leurs difficultés.

Le territoire provençal sur lequel se sont déplacés nos ancêtres au cours du temps et au gré des événements nécessite un traitement global pour retrouver les rameaux familiaux qui s'y sont éparpillés au fil des générations.

Les échanges de bulletins entre grandes régions offrent une audience nationale aux pages de *Provence Généalogie* et en multiplient considérablement l'impact.

L'expertise acquise par les adhérents¹¹ profite à l'ensemble des lecteurs¹² et la pérennisation des articles con-

fiés à *Provence Généalogie*¹³ offre ainsi des gages de sécurité remarquables.

L'espace des parutions qui fut longtemps un problème pour diffuser l'information urgente est aujourd'hui résolu en partie grâce à notre site (<http://www.cgmp-provence.org/>) ainsi que par la multiplication de nos permanences.

Il n'en demeure pas moins que pour certains d'entre nous, *Provence Généalogie* demeure le seul lien qui les relie à leur association.

Le vœu que nous pouvons formuler est celui d'en faire baisser le coût qui est dépendant du nombre d'abonnés. C'est le but de la campagne d'abonnement actuelle avec pour objectif, si chaque adhérent d'une association du CGMP s'abonne à notre Revue, une baisse du prix d'abonnement de près de 10 €.

Au-delà d'un bel acte de solidarité cette baisse des coûts permettrait aussi une meilleure diffusion de nos études auprès des lecteurs non adhérents pour lesquels le tarif proposé aujourd'hui est assez dissuasif. ■

¹¹ Environ 1 700 personnes.

¹² Environ 900 abonnés.

¹³ Garantie par le dépôt légal.

imprimeur en ligne à prix cassés
www.omniscoloris.fr



Promo
cartes de visite

100
cartes de visite

9,92€

Quadrichromie recto
Couché mat 350 grs

**LIVRAISON
GRATUITE**

PTF
PROFORMA

et + de 32500 prix promo en ligne



Omnis Coloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél. : 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr

Claude Finat, chevalier d'Empire

Louis Brun (05)

Voici l'histoire de Claude Finat, natif du hameau du Lauzet, commune de Monestier-les-Bains, dans le département des Hautes-Alpes, un parcours digne d'un roman de Stendhal.

Claude Finat naquit le 15 mars 1775, de Barthélémy et Anne Marie Guibert, son épouse, tous deux laboureurs au Lauzet.

Les événements de la Révolution, l'entrée en guerre de notre pays contre les pays coalisés, firent que, suite à l'exécution du roi Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, les autorités révolutionnaires durent prendre des mesures face au danger d'invasion que la France encourait. Le 23 août 1793 fut le jour de la « grande réquisition » où la commune dut payer pour tribut ses jeunes gens, de 18 à 35 ans, célibataires de surcroît. Ce jour-là, commençait pour Claude Finat une longue et prestigieuse carrière de soldat.

Incorporé au 1^{er} bataillon des Chasseurs des Hautes-Alpes, il participa aux campagnes de l'an II et de l'an III. Guide dans l'armée d'Italie le 1^{er} thermidor an IV (19 juillet 1796), il suivit le général Bonaparte en Égypte et Syrie. Débarquant le 1^{er} juillet 1798 (14 messidor an VI) à Alexandrie, il participa aux combats de la prise d'Alexandrie, des Pyramides, d'Aboukir, Sédiman, Nicopolis, Le Caire, El Arish, Jaffa, Saint-Jean-d'Acre, du Mont Thabor, d'Aboukir à nouveau, de Damiette, Héliopolis, et encore Aboukir, puis Mandora et Canope. Sa bravoure et ses connaissances furent récompensés par le grade de caporal le 5 fructidor an VI (21 août 1798).

À l'issue du siège d'Alexandrie, il s'embarque le 6 fructidor an VII (23 août 1799) pour la France, avec Bonaparte qui doit la rejoindre au plus tôt. Débarqué à Saint-Raphaël le 16 vendémiaire an VIII (8 octobre 1799), il rejoint Paris le 24 vendémiaire an VIII (16 octobre 1799), il sera incorporé dans la Garde de la Représentation Nationale le 17 vendémiaire an VIII, puis dans celle des Consuls le 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800).

La France est toujours en guerre avec l'Europe, et le 16 floréal (6 mai), Bonaparte quitte Paris pour mener la seconde campagne d'Italie, à laquelle Claude Finat va participer. Les troupes franchissent les Alpes par le col du Saint-Bernard, fondent sur le nord de l'Italie et entrent à Milan, moins de deux semaines plus tard, le 13 prairial (2 juin). La campagne s'achèvera par la victoire de Marengo le 25 prairial (14 juin). À l'issue de cette campagne, Claude Finat ira rejoindre le quartier des Chasseurs à Pied de la Garde des consuls, à Paris.

Le 28 floréal an XII (18 mai 1804) est créée la Garde impériale, Claude Finat y sera intégré comme sous-lieutenant au sein du 2^e bataillon de la 7^e compagnie. Une cérémonie fut organisée aux Invalides le 25 messidor an XII (14 juillet 1804) pour la première remise de la nouvelle décoration de l'Ordre de la Légion d'honneur. Claude Finat, promu par décret du 25 prairial an XII (14 juin 1804), y fut décoré ce jour des mains de l'Empereur, qui lui remit l'Aigle d'Argent. Il rejoint les cantonnements de Boulogne-sur-Mer où stationnent toutes les unités de la Garde impériale. C'est dans cette ville, capitale militaire abritant 2 400 bâtiments et un contingent de 200 000 hommes, qu'eut lieu la deuxième remise de la nouvelle décoration de l'Ordre de la Légion d'honneur. Le 28 thermidor an XII (16 août 1804), Finat participe, avec son régiment, aux honneurs rendus aux autres récipiendaires des étoiles de de la Légion. Le 11 frimaire an XIV (2 décembre 1804), il assiste aux grandes fêtes organisées pour la sacre de Napoléon et Joséphine.

Les préparatifs d'une nouvelle campagne se font entendre dans tous les camps, toutes les unités sont en ébullition, les « sept torrents » que forme l'Armée française sont prêts à déferler sur les Autrichiens soutenus par les armées russes. La rencontre eut lieu le 14 frimaire an XIV (2 décembre 1805), elle se conclura par la victoire d'Austerlitz. Finat y assista l'arme au pied, les Chasseurs de la Garde impériale y étant juste en réserve. Son régiment rentra à Paris où des grandes fêtes avec bals, feux d'artifice furent organisées en l'honneur des vainqueurs.



PHOT. — D'après un buste : d'après un dessin de l'art, d'après de la gravure de la notice d'origine, de gravure de la notice d'origine, et d'après un portrait de commande commandé de son vivant d'un commandant personnel-unique.
Claude Finat, chevalier de l'Empire par lettre patente du 1^{er} mai 1804, ordonnance de réintégration de la garde impériale, chef de bataillon (1^{er} mai 1804), 1^{er} et à Marseille (Hautes-Alpes), le 15 mai 1775, 1^{er} et commandant de la Garde, le 15 mai 1804. — Collection privée.

Le calme revenu, Claude Finat sollicite un congé auprès de ses supérieurs, pour aller se reposer près des siens « au pays ». Après un long et fatigant voyage dans les voitures de malle-poste surchargées, il arrive à Briançon au pied de la Porte Dauphine où l'attend un cousin du village de Monetier pour le conduire en charrette auprès de ses frères et sœurs, au hameau du Lauzet. Il fut accompagné dans son voyage par son ami Louis Barral, toujours prêt à la bagarre, fin braconnier, engagé le 9 mars 1793 dans les Guides à pied de l'Armée des Alpes.

C'est à cette occasion qu'il revit pour la première fois son neveu et filleul, Barthélemy Gallice, qui n'avait que trois ans lors de la réquisition de Claude Finat, maintenant âgé de 16 ans, élève studieux d'un ancien soldat des guerres de la Révolution. Finat le prit sous sa protection, aidant ainsi sa sœur et son beau-frère, pour l'amener vers une future belle carrière au sein de l'arme du Génie.

En cette année 1806, des bruits de guerre avec la Prusse se font entendre. La Garde participera à cette campagne (batailles d'Iéna et d'Auerstaedt), la plupart de temps, l'arme au bras. La Garde entre en Pologne et prend ses campements à Varsovie et participa à la seule bataille d'Eylau le 8 février 1807 contre l'armée Russe dans le secteur de l'église où elle menaçait l'Empereur présent. Claude Finat (1^{er} régiment, 2^e bataillon, 4^e compagnie) y sera récompensé par le grade de lieutenant en premier le 28 mars 1807. A la suite de la bataille décisive de Friedland (14 juin), concluant cette campagne, il se retrouve sur le bord du Niemen, pour la conférence de Tilsit avec Alexandre 1^{er}, tsar de toutes les Russies.

C'est dans les cabarets de Courbevoie, au retour de ces campagnes, dans des soirées animées, où sous-officiers et officiers restent toujours d'une correction irréprochable à l'égard des jeunes filles de bonne famille de cette ville, que se retrouvent les soldats du Briançonnais, tous chasseurs à pied de la Garde impériale. Autour de Claude Finat, Jean-Louis Barral, de Briançon ; Jacques Colombar, de Villars-Saint-Pancrace ; Gabriel Ollagnier, de Briançon ; Jean-Louis Rignon, des Alberts ; Jean-Claude Montenoise, de Briançon ; Jean-Baptiste Fine, de Grand-Villard ; Joseph Allègre, de Briançon ; Antoine Masset, de Briançon ; Joseph Finat, du Casset ; Louis Challier, de Briançon ; Antoine Barge, de Briançon ; Joseph Faure, de Briançon et Jacques Challier, de Briançon. Plusieurs ne

rentreront jamais dans leur foyers, sinon pour beaucoup avec des séquelles.

En 1808, le 1^{er} régiment des Chasseurs à Pied de la Garde, où sert Finat, part pour l'Espagne, le temps que Napoléon reprenne en main les affaires de son frère Joseph qu'il avait nommé roi d'Espagne. Arrivé en novembre, il y suivra l'empereur jusqu'en janvier 1809, passant par Vitoria, Burgos, Somosierra, Madrid où Napoléon rétablira son frère sur le trône d'Espagne, puis de nouveau en France où des rumeurs venant de Vienne

annoncent que les officiers Autrichiens viennent « aiguiser leurs sabres » sur les marches de l'Ambassade de France.

Le 9 mars, Finat fut nommé capitaine au 2^e régiment de conscrits Chasseurs de la Jeune Garde, 1^{er} bataillon, 3^e compagnie où il retrouve un « gars du pays » de Villard-Saint-Pancrace, Jacques Colombar.

Avril 1809, l'Autriche envahit la Bavière et le grand-duché de Varsovie, alliés de Napoléon. L'Empereur, qui avait déjà concentré ses troupes aux frontières de la Confédération du Rhin, pu réagir immédiatement : ce sont les batailles victorieuses d'Abensberg (20 avril), Landshut et Ratisbonne (21 avril), Eckmühl, mais aussi la défaite d'Essling (22 mai). Puis la victoire décisive de Wagram (5 et 6 mai), qui mettra fin à cette campagne, et le retour de la Garde en France.

1810 : mariage, pour raison politique de Napoléon avec l'autrichienne Marie-Louise. Finat, avec son régiment, sera présent pour les cérémonies, le 31 mars à Saint-Cloud, le 1^{er} avril pour le mariage civil au Palais, le 2 avril pour le mariage religieux dans le salon carré du Louvre, puis aux fêtes données pour cet événement, dans les jours qui suivirent. Cette même année, Finat reprend le chemin de l'Espagne et le 17 février 1811 reçoit les épaulettes de capitaine adjudant-major, affecté le 5 avril au 4^e régiment de Voltigeurs de la Garde, avec lequel il participe à des missions de marche et contremarche pour assurer le maintien de l'ordre dans la Péninsule, où il restera jusqu'au début de 1812.

Par lettres patentes du 1^{er} mai 1812, frappées du sceau impérial des Titres, signées de Napoléon I^{er} et de l'archichancelier Cambacérès, il sera nommé chevalier d'Empire, un titre nobiliaire et des armoiries lui seront remises.



Il repart alors, pour la campagne de Russie, avec son régiment dans lequel il retrouve certains de ses amis du pays, à titre d'officiers surnuméraires aux siens. Ces surnuméraires ont pour but de remplacer les officiers qui mourront au combat. La Garde ne participera pas aux batailles jusqu'à Moscou. Elle participera, sur le chemin du retour, à celles de Krasnoï (18 octobre), de la Bérézina (26-29 novembre), d'Osmiana, Wilna où elle paya un lourd tribut, de nombreux camarades de Finat resteront sur le chemin, morts et ensevelis sous des mètres de neige. Sur un effectif de 32 officiers et 427 sous-officiers et soldats, présents à Moscou, à l'entrée en campagne de 1812, le 4^e Régiment de Voltigeurs de la 1^{re} division sous les ordres du général Delaborde, seuls resteront vivants, en fin de campagne le 19 décembre 1812, 10 officiers et 29 sous-officiers et soldats.

Après cette terrible campagne, il sera honoré, pour sa bonne conduite tout au long de sa carrière militaire, de l'étoile d'officier de la Légion d'honneur (17 mars 1813), et pour sa participation aux campagnes d'Italie, du titre de chevalier de l'Ordre royal de la Couronne de Fer (16 août 1813).

1813 : campagne d'Allemagne, nommé chef de bataillon (10^e Voltigeur de la Garde), il participera aux batailles de Lützen (2 mai), Bautzen (20-21 mai), Dresde (26-27 août), et Leipzig (16-19 octobre).

1814 : campagne de France avec les batailles de Vauchamps (14 février) et Craonne (7 mars). Son régiment est avec le corps d'armée du Maréchal Ney, au pied de la citadelle de Laon, au village de Semilly, face au corps d'armée du Général von Bülow. C'est à la tête

de son bataillon, reprenant une à une les maisons dans un combat de titans, que Claude Finat sera mortellement blessé le 10 mars. Dépouillé de tous ses attributs, son corps sera enseveli dans une des fosses communes des faubourgs de Laon.

Ainsi se termina la vie militaire tumultueuse de Claude Finat, enfant du Lauzet, au pays de Monétier dans le Briançonnais. Quant à son neveu et filleul, Barthélémy Gallice, il eût pu devenir célèbre si Ferdinand de Lesseps n'avait pas, avant lui, percé le Canal de Suez. ■

Sources

- Archives départementales des Hautes-Alpes, à Gap.
- Association de généalogie des Hautes-Alpes, à Gap.
- « *La Garde impériale, les troupes à pied (1804-1815)* », d'André Jouineau et Jean-Marie Mongin, édition « Histoire & collection », 2002.
- « Les Fastes de la Légion d'honneur », nomination du 25 prairial An XII, tome 5, page 313.
- « *L'Orine della Corona di ferro (1805-2005)* », d'Emanule Pigni, édition Il Veliero, 2007.
- « *L'armée napoléonienne* », d'Alain Pigéard, éditions Curandera, 1993.
- « *L'héraldique napoléonienne* », de Philippe Lamarque, éditions du Gui.
- une série d'ouvrages sur l'épopée Napoléonienne de plus de 200 ouvrages ainsi que sur les ordres et décorations.



Collection privée

Photo B. L. ©

C.G.M.P.



Dictionnaire des noms de familles



Le dictionnaire des noms de familles n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairs sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des recherches multi-critères dans toutes les listes éclairs incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

Retrouvez vos cousins parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formulé.

Listes éclairs de 857 adhérents des associations membres du CGMP
201 824 lignes de référence
44 624 patronymes différents
14 136 communes de la France entière ...
... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale
sous enveloppe bulle après commande auprès du

**cédérom
version 3
mai 2015**

Centre Généalogique du Midi-Provence
BP 70030
13243 Marseille cedex 01

règlement par chèque :

12 euros
(frais postal compris)

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom Prénom :

(sayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

Auguste Casimir Fesquet, lieutenant des hussards (Marseille, 1785-Saxe, 1813)

Georges Reynaud (13)

Dans son ouvrage *Paroles de grognards* (éditions Gausson, 2016, cf. le compte rendu dans PG 183, p. 56), Jérôme Croyet, régisseur des collections du Musée de l'Empéri à Salon, transcrit une lettre (p. 179-181) du lieutenant Auguste Fesquet à son père, datée d'Ostrolenka (Pologne), en janvier 1807. Le destinataire résidant à Marseille, il était tentant de savoir si son fils, le grognard, était natif de la cité phocéenne¹. Or il existe sur Généanet une notice anonyme mais datée du 15/12/2010 donnant la généalogie d'une famille Fesquet sur 11 générations, débutant avec Pierre Fesquet, marchand de laine, vivant en 1500 à Saint-Roman de Codières (Gard), entre Le Vigan et Saint-Hippolyte-du-Fort, et aboutissant à une fratrie de six individus ayant vécu au XIX^e siècle en France, mais aussi en Egypte et aux U.S.A.

Après un transit de la famille par Montpellier, situé à une cinquantaine de kilomètres à peine au sud de Saint-Roman, un autre Pierre Fesquet, descendant direct du précédent et aussi marchand de laine, s'établit à Marseille avec son épouse Catherine Ducros et y devint armateur vers 1715. En partie ruiné par la peste de 1720, il parvint néanmoins à élever ses sept enfants, dont Jean-Pierre, né en 1717, époux en 1740 de Marie Marguerite Allut, et lui-même père de cinq enfants dont Jean-Pierre Casimir (1748-1821). Marié à Smyrne vers 1782 avec Anne Van Sannen (1759-1841), celui-ci est le père de notre grognard.

Auguste Casimir Fesquet naît le 1^{er} mai 1785 et est baptisé le 4 en l'église Saint-Ferréol, son parrain étant Joseph Thomas Chave, et sa marraine Marie Coutillac.

¹ Hormis ce personnage, peu de références à Marseille et la Provence : Antoine Baudet, natif de Pont-de-Veyle (01) donne à sa mère des nouvelles de la prise de Marseille et de Toulon en 1793 par l'armée de la Convention (p. 64) ; Esprit Gariel, sous-lieutenant de canonniers, natif d'Allos (04), neveu du général Antoine André Claude Pascal de la Sestrière (1755-1833), écrit à son oncle le 15/6/1800 en vue d'obtenir une permission lui permettant d'aller étudier les mathématiques à Marseille (p. 104) ; Giraud, autre canonnier, hospitalisé à Aire-sur-la-Lys, écrit à sa mère à Marseille, le 31/5/1805 pour lui faire part de ses problèmes financiers (p. 135), mais vu la fréquence du patronyme et l'absence de prénom, il n'a pas pu être identifié.

Il est le second d'une fratrie de cinq et le premier né et baptisé à Marseille. A moins de seize ans, le 3 février 1801, il s'engage dans le 4^e Dragons et y sert huit mois sous le général Augereau. Pour parfaire son instruction, il quitte l'armée, réussit à intégrer Polytechnique le 22 novembre 1804, mais n'y reste qu'un an pour s'engager comme cavalier au 9^e Hussards.



Auguste Casimir Fesquet

Ayant combattu à Ulm et Austerlitz (octobre/décembre 1805), il reçoit un certificat de bravoure pour avoir enlevé une pièce d'artillerie. Ayant repris sa formation militaire à l'Ecole militaire de Fontainebleau (avril/septembre 1806), il en sort sous-lieutenant, se trouvant versé au 5^e Hussards où il effectue les campagnes de 1806 à 1808. Lors des batailles de Pulstuck et Golymin (26/12/1806), son cheval est tué sous lui, ce qui se reproduit à Eylau (8/2/1807) où il est lui-même blessé, sa bravoure lui valant la croix de la Légion d'honneur (1/10/1807).

Un temps aide de camp du général Andréossy (février/juin 1809), il rejoint ensuite son régiment, puis est nommé capitaine (25/11/1811) dans le 9^e Hussards, lequel participe l'année suivante à la campagne de Russie. Blessé à Borodino (7/9/1812), il se rétablit et reprend du service, mais il meurt le 24 mai 1813 dans des circonstances indéterminées².

Après les batailles de Pulstuck/Golymin qui avaient bousculé les Prussiens, leurs alliés russes, redoutant les forces françaises, s'étaient retirés à Ostrolenka, cent kilomètres environ au nord-est de Varsovie. Engagé à les poursuivre, le 5^e Hussards se retrouve bientôt dans cette place, d'où Fesquet écrit à ses parents le 12 janvier 1807.

² G. Glasser, « Deux portraits et une lettre d'un officier de hussards du Premier Empire » (*Carnet de la Sabretache*, vol. 3, 1895, p. 24-31), a reconstitué l'essentiel de la carrière de Fesquet. Il donne cette date en ajoutant qu'il a été « tué quelques jours avant la bataille de Leipzig ». Il faut cependant rappeler que celle-ci n'a eu lieu que du 16 au 19 octobre 1813, soit cinq mois plus tard. Fesquet serait-il mort à la suite de la bataille de Bautzen (21/22 mai) ? Ce n'est qu'une hypothèse, mais les deux villes sont en tout cas dans le land de Saxe.

La lettre du 12 janvier 1807

Après avoir rappelé les derniers événements : arrivée au régiment, « marche et contre-marche pour débusquer les Russes de leur forte positions », passage d'une rivière « moitié à la nage moitié à gué après une légère canonnade », cantonnement aux environs de Plock, Fesquet décrit son logis à Ostrolenka où il commande un détachement. Il s'agit d'une « mauvaise baraque délaissée par le propriétaire » mais que l'on appelle « château » en Pologne. Auguste résume ensuite les opérations du mois passé : le 25 décembre, garde du défilé de Pulstuck, poursuite des Russes occasionnant la perte d'un officier³, arrivée le lendemain au champ de bataille de Golymin envahi par la boue, combat contre les cosaques puis les dragons russes. Son cheval « traversé par un boulet au plus beau de l'affaire » et l'ayant sauvé par un écart de la perte d'une jambe, il choisit de se placer parmi les carabiniers de l'infanterie et se bat avec eux le reste de la journée. Cet acte méritoire lui vaut une lettre de recommandation auprès du colonel⁴ qui ne manque pas de lui remplacer aussitôt son cheval. La lettre se termine par la demande de nouvelles marseillaises, un avertissement quant à l'interception possible de ses propres missives, et le classique « Bien des choses à toute la famille ». Après la signature « Auguste », un post-scriptum fait état de sa rencontre inopinée avec le général Guyot⁵.

Quelques descendants collatéraux

Auguste n'a aucune alliance ni aucune descendance directe connue. Sa sœur aînée, Rosalie Arsène Fesquet (Smyrne, 11/1/1783-Paris, 5/12/1871) s'est mariée à Londres le 1/9/1800 avec Frédéric Soehnée (Landau, 1771-Bourbonne-les-Bains, 1816), mais ne semble pas avoir eu d'enfants. Il existe en revanche une postérité pour ses autres sœurs et frères.

Honorine Zoé Fesquet (Marseille, Saint-Ferréol, 29/3/1786-Paris, 22/1/1846) a épousé à Paris le 17/9/1808 Antoine Thomas Laurent Goupil (v. 1782-1820), d'où une descendance Goupil qui s'est prolongée en lignée masculine jusqu'en 1881 (en la personne



Représentation des batailles de Pulstuck et de Golymin. Gallica (DR)

de Frédéric Goupil-Fesquet, 1817-1881, célèbre photographe, auteur notamment dès 1839 de clichés de monuments égyptiens), et en lignée féminine jusqu'à nos jours via les familles Pernolet, de Boislile et Pannier.

Jean-Louis Marie Hippolyte Fesquet (Marseille, Saint-Ferréol, 13/4/1789-20/8/1844), négociant, percepteur des contributions directes, s'est marié le 2/9/1811 à Munster (68) avec Marguerite Barbe Louise Jaeglin (1790-1819)⁶, d'où trois fils (Hippolyte, Casimir, Frédéric) sans descendance connue, et deux filles (Annette et Zoé), la première encore représentée au XX^e siècle par des familles Muller-Soehnée et Reboul.

Frédéric Émilien Fesquet (Marseille, 21/10/1791, Saint-Thomas-?, 1842/), dont le parrain fut son frère Auguste, a épousé le 12/1/1832 à Marseille Anna Louise Holz (1797-1842/), d'où trois fils (François, Adolphe, Jules), sans postérité connue, et trois filles (Augustine, Mélanie, Joséphine), dont seule la première a fait souche en épousant à Marseille, le 8/10/1842, Pierre Mazellier, natif de Lagorce (07), d'où une descendance Dupoux/Monod qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. ■

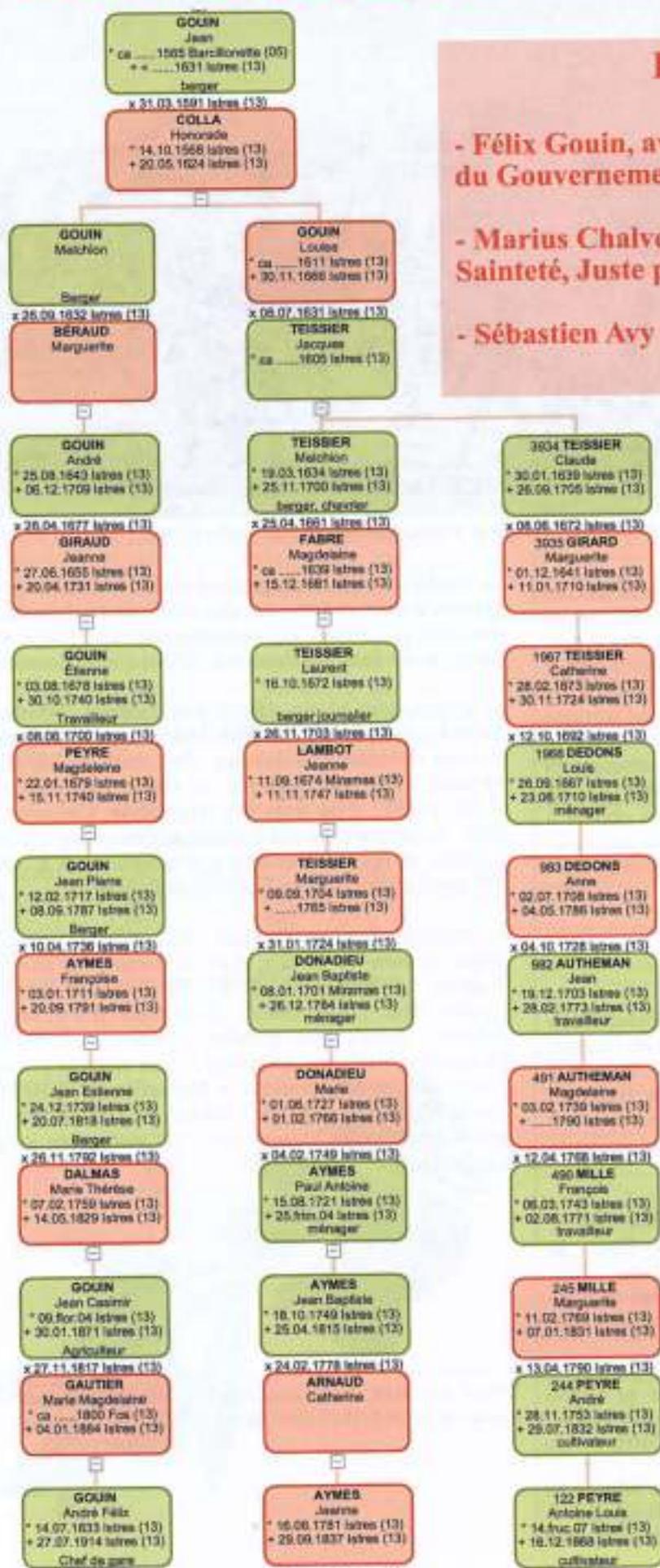
³ G. Glasser, *op. cit.*, précise que cet officier tué au combat était le capitaine Rockel.

⁴ Le même auteur signale qu'il s'agissait de M. d'Héry, promu colonel de 30 décembre 1806.

⁵ Étienne Guyot (1767-1807), commandant d'une brigade de cavalerie légère du 4^e corps d'armée lors de cette campagne de Prusse, qui mourra dans une embuscade moins de cinq mois plus tard, le 8 juin 1807.

⁶ Veuf dès 1819, Jean-Louis Marie Hippolyte s'est remarié à Marseille, le 18/5/1842 avec Marie Félicité Aglaé Aillaud.

Tous cousins



Parenté entre

- Félix Gouin, avocat, maire d'Istres, président du Gouvernement provisoire de la République

- Marius Chalve, ecclésiastique, prélat de Sa Sainteté, Juste parmi les Nations

- Sébastien Avy

Si vous avez, vous aussi, établi des tableaux de cousinages avec des personnages célèbres ou simplement entre adhérents de votre association, nous serons heureux de publier votre tableau de cousinages.



Félix Gouin



Marius Chalve

Mort civile

Sandy-Pascal Andriant (26)

Il vous est peut-être arrivé de tomber sur le remariage d'une femme sans réussir à trouver le divorce ou l'acte de décès de son premier conjoint ou encore sur l'ouverture du testament d'un religieux cloîtré x années avant sa date de décès.

Essayons d'explorer une autre piste susceptible d'orienter vos recherches.

Jusqu'en 1854, une loi du droit romain que le code Napoléon avait maintenue, frappait de « mort civile » certaines catégories de personnes pourtant bien vivantes :

- Les condamnés par contumace¹ ou en attente de leur exécution ;
- Les condamnés aux travaux forcés à perpétuité ;
- Les déportés, les fugitifs, les exilés (protestants, politiques...).

La « mort civile » est purement juridique, ce qui signifie que la personne vivante a perdu tous ses droits : politiques, familiaux, successifs et testamentaires.

« La mort civile consistait en l'extinction légalement prononcée, pour une personne, de sa personnalité juridique, ce qui emportait une privation générale de ses droits.

En bref, la personne était réputée ne plus exister, bien qu'elle soit vivante physiquement.

La mort civile était éventuellement prononcée comme une peine supplémentaire pour les personnes condamnées à des peines de prison à perpétuité ou à la peine de mort. »

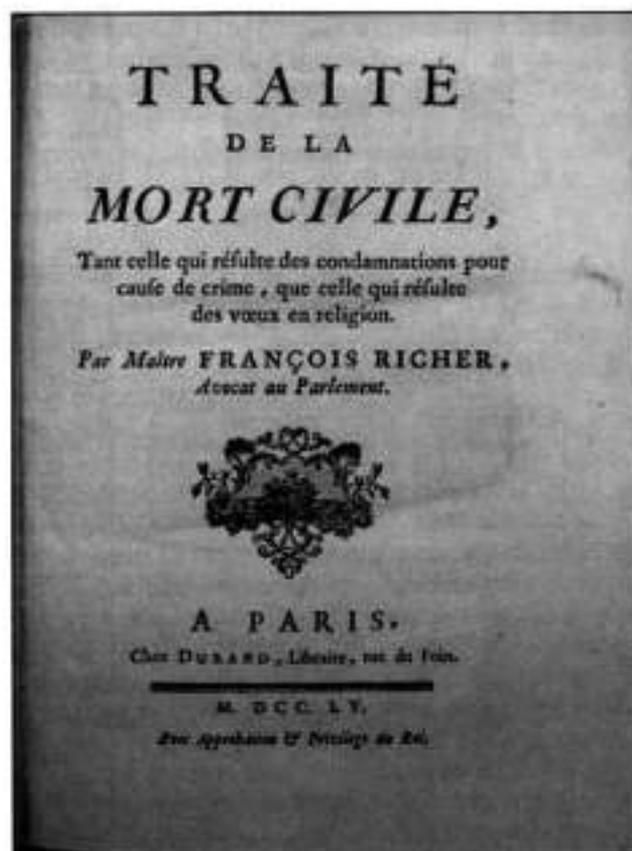
Blog de M^e Beffara-Lore au barreau de Tulle-Ussel
<https://blogavocat.fr/space/sylvie.lore>

Analysons une par une les conséquences de toutes ces déchéances.

Perte des droits politiques

Bien que vivante, la personne frappée de *mort civile* ne fait plus partie de la communauté. Ce qui entraîne l'abolition des droits d'électeur et d'éligibilité. Elle ne peut plus être ni juré ni témoin ni fonctionnaire.

¹ Une condamnation par contumace est une condamnation prononcée par un juge à l'issue d'un procès, en l'absence du condamné qui se trouve alors en état de fuite.



Traité de la mort civile, par François Richer (1755).

Perte des droits familiaux

Le prononcé de la condamnation équivaut à une annulation de mariage. Le mariage est dissous et le conjoint libre de se remarier sans délai. En cas de poursuite de la vie commune entre le condamné et l'épouse, ils sont considérés comme concubins et leurs enfants légitimes comme bâtards et par conséquent hors de la puissance paternelle et exclus de sa succession.

Tout cela alors que le divorce institué au début de la Révolution a été aboli par le Code Napoléon. Les épouses et les enfants nés du mariage légitime – bien qu'innocents – sont donc rétroactivement condamnés eux aussi.

Perte des droits successifs et testamentaires

Le « mort civil » perd le droit de recueillir une succession.

Ses héritiers en sont donc aussi privés ! La part revenant au mort civil n'est pas répartie entre les autres héritiers (ses frères et sœurs). C'est l'État qui se substitue au condamné. (*Droit de déshérence*, voir plus loin).

S'il existe, le testament rédigé avant la condamnation est cassé. La succession du condamné est immédiatement ouverte. Chaque héritier reçoit la quotité légale qui lui est dévolue en cas de succession *ab intestat*².

Cependant, puisque le condamné est toujours vivant, il conserve certains droits, notamment celui de passer des contrats commerciaux, ce qui lui permet de travailler, d'acheter et vendre. Cependant à sa mort réelle et naturelle, ses biens acquis après sa condamnation reviennent directement à l'État par droit de *déshérence*³.

Ce dernier point ainsi que l'exclusion du condamné de la succession de ses parents, et surtout le fait que son épouse soit concubine et ses enfants bâtards, ont été à l'origine de l'abolition de cette loi en 1854, tant la transmission des biens est ancrée dans la société française : l'État étant accusé de spoliation.

D'autres catégories sont frappées de « mort civile » :

- Les religieux cloîtrés (dont la cérémonie de la prise

de voile ou d'habit est le symbole d'une mort physique suivie d'une renaissance spirituelle)^{4 5}.

- Les personnes déclarées disparues (après un délai de 10 ans).

Cependant, il arrive qu'une condamnation soit cassée en appel, qu'un religieux renonce à ses vœux.

La personne – toujours vivante – est alors rétablie dans tous ses droits par un acte de *résurrection civile* (*sic*).

Son mariage n'est pas rétabli automatiquement mais il peut ré-épouser la même personne. Ses enfants légitimes puis bâtards pourront être reconnus ! ■

² Biens non dévolus par un acte volontaire du défunt (leur dévolution est régie par les dispositions légales) *Succession ab intestat* ou *succession légale*.

³ La situation de déshérence apparaît lorsqu'un actif dûment répertorié est non réclamé, (contrat d'assurance vie, de prévoyance, compte bancaire, compte titre, gain de loterie...) faute de pouvoir en identifier le propriétaire.

⁴ Jacques Gisbert, ci-devant archiprêtre de Montpezat, fit le 14 juin 1791, un testament mystique par lequel il institua Jeanne-Marie-Marguerite et Jacquette Gisbert, petites-filles de son frère, ses héritières universelles. Il refusa de prêter le serment prescrit par les lois de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative. Il quitta le territoire français, en septembre 1792, et fut considéré dans la suite comme prêtre déporté. Lorsque la loi eut rendu les biens des ecclésiastiques déportés à leurs familles, la veuve Gisbert, en qualité de mère et tutrice de ses deux filles mineures instituées héritières de Jacques Gisbert, fit procéder à l'ouverture de son testament le 24 nivôse de l'an 4, après y avoir appelé ses héritiers présomptifs. Le testament fut attaqué par ceux-ci, et le tribunal d'Albi en prononça l'annulation le 12 frimaire an 5, sur le motif que le testateur était en état de *mort civile*.

Jurisprudence générale du royaume, en matière civile, commerciale et criminelle ; ou, Journal des audiences, de la cour de cassation et des cours royales : Nouvelle collection entièrement refondue..., (p. 47) Dalloz.

⁵ D'ailleurs il n'est pas possible de présumer qu'une religieuse soit capable de faire un testament après sa profession, et de lui donner une date antérieure. Elle se rendrait tout à la fois coupable de fausseté et d'infraction à ses vœux. Elle se rendrait coupable de fausseté par antidate. Elle irait contre ses vœux, en prenant une voie détournée pour disposer de biens qui ne lui appartiennent plus. Par ses vœux elle a non seulement renoncé à toute possession, mais à tout acte de citoyen ; elle a même renoncé à sa liberté, dont elle a fait un sacrifice à Dieu : mais par cette supercherie, elle ferait un acte de citoyenne et qui ne peut être qu'un effet de la vie civile qu'elle a abdiquée.

Traité de la mort civile : tant celle qui résulte des condamnations pour... François Richer.

Dispenses matrimoniales

† Simone Chamoux (26)

Les mariages sont célébrés après la publication de trois bans et n'ayant apparu aucun empêchement...

L'Église a d'abord suivi le droit romain en ce qui concerne les mariages.

Le pape Nicolas I^{er} (858) dans sa lettre aux Bulgares reprend, presque mot pour mot, le code Justinien.

Puis peu à peu l'Église adopte des règles qui lui sont propres. Elles sont fixées définitivement lors du Concile de Trente (1545 - 1563).

La majeure partie de ces règles ont été reprises par le code Napoléon et sont restées en vigueur jusqu'aux modifications de 1937 et de 1983.

Deux sortes d'empêchements émergent de ces règles.

1 - Les empêchements prohibitifs

Le mariage célébré est une faute grave qui doit être absoute. Les causes sont les suivantes : mariage entre l'adoptant et l'adopté ; mariage avec l'adepte d'une autre religion ; mariage avec celui ou celle qui a prononcé un vœu ; mariage précédé d'un rapt.

Ces empêchements n'ont pas été repris par le code Napoléon.

2 - Les empêchements dirimants

Le mariage contracté n'est pas valide, il n'existe pas. Ils peuvent se décomposer en deux parties.

1° les empêchements dirimants absolus : défaut d'âge ; lien antérieur ; parenté en ligne directe ; impuissance (mais pas pour cause de stérilité) ; vœu solennel.

Les trois premiers de ces empêchements sont conservés par le code Napoléon mais le défaut d'âge y passe dans la catégorie suivante.

2° les empêchements dirimants relatifs : parenté en ligne directe et parenté par affinité.

Ces empêchements repris par le code Napoléon demandent quelques explications.

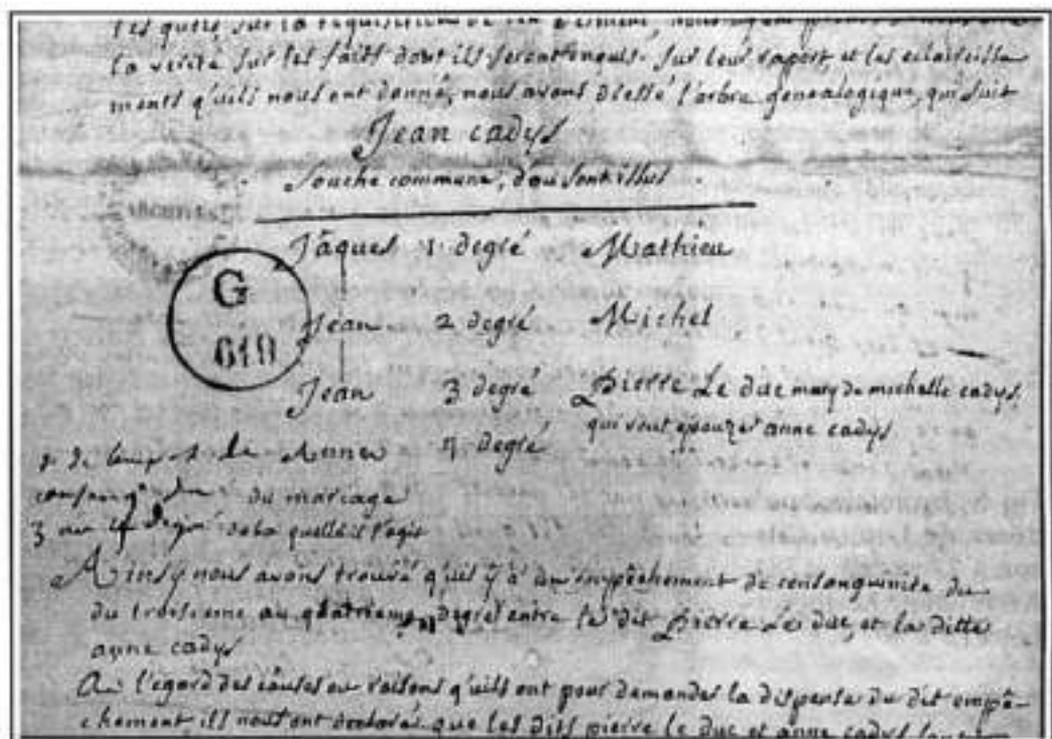
La parenté ou consanguinité en ligne agnatique (du côté du père) ou cognatique (du côté de la mère) en ligne directe est un :

- empêchement au mariage absolu en ligne directe : le père ne peut épouser sa fille, la mère son fils, les frères et sœurs ne peuvent se marier entre eux, ni les demi-frères qu'ils soient utérins (de leur mère) ou germain (de même père),

- empêchement au mariage relatif en ligne collatérale jusqu'au quatrième degré.

De tels mariages peuvent être célébrés à condition d'obtenir, au préalable, une dispense donnée, en principe, par le Pape (en réalité, on demandait à Rome ou à la Légation d'Avignon, les seules dispenses du second degré, et l'évêque ou son grand vicaire accordait les autres dispenses; en cas d'urgence le curé était même habilité à donner la dispense sous la condition de garder le secret).

L'affinité est la parenté créée par le mariage. Les parents de l'époux, frères sœurs, cousins sont les affins de



Exemple de généalogie dans une dispense de consanguinité

l'épouse et vice-versa.

Ainsi jusqu'en 1983, un veuf aurait du demander une dispense pour épouser la sœur de sa première femme ; en réalité, cet interdit n'était plus respecté depuis 1937.

Mais deux frères peuvent épouser deux sœurs, un veuf et son fils peuvent épouser une veuve et sa fille.

L'Église reconnaît l'affinité spirituelle et les mariages entre parrains et filleule, marraine et filleul nécessitaient une dispense.

Pour obtenir une dispense, il fallait établir un dossier dressant l'arbre généalogique attesté par le curé et des notables, souvent étayé par les contrats de mariage. Le motif devait être clairement exposé.

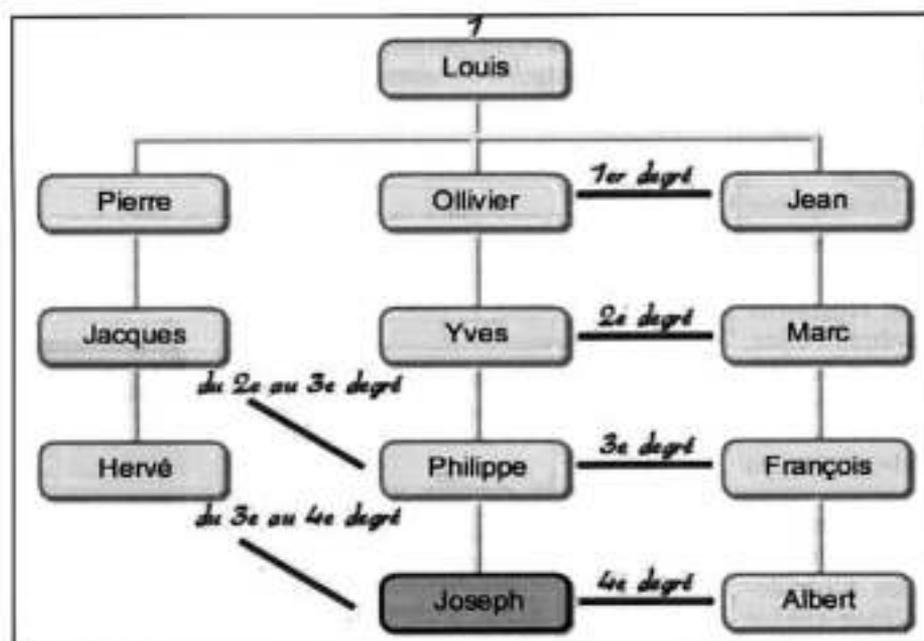
La parenté se calculait à partir de la souche commune degré 0. Ainsi, par exemple, lorsque les époux ont un trisaïeul commun, ils sont parents au quatrième degré.

Après enquête du voisinage, la dispense était insinuée, c'est à dire publiée, voire fulminée avec solennité s'il s'agissait d'une dispense du second degré. Ces dispenses étaient fort onéreuses.

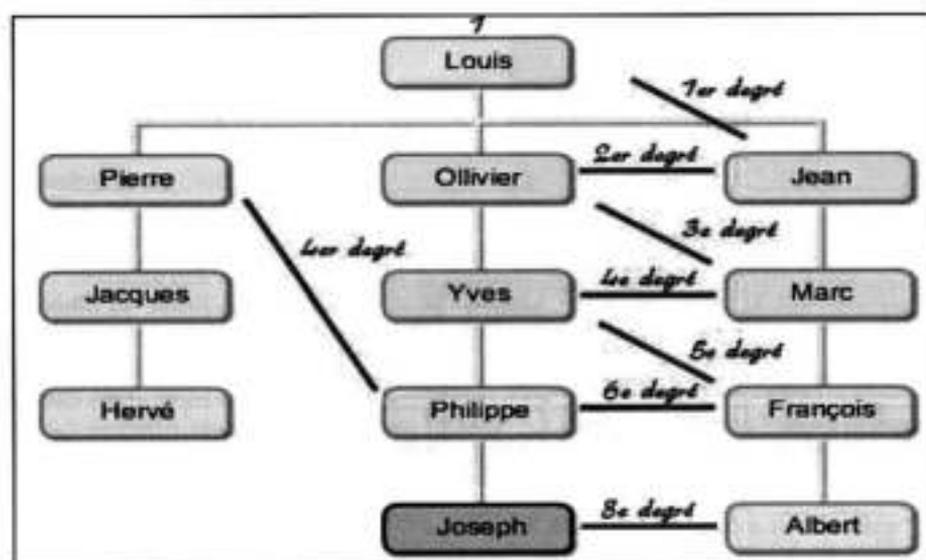
L'attitude des curés, face aux problèmes de consanguinité, variait énormément; certains étaient très pointilleux et scrutaient très minutieusement les papiers de leurs paroissiens. Un peu trop quelquefois.

D'autres fermaient carrément les yeux. Dans ce cas, tout le monde risquait l'annulation et on devait procéder à une réhabilitation du mariage, après avoir demandé et obtenu la dispense nécessaire.

Les dossiers étaient expédiés à l'évêché où ils ont été conservés presque partout (véritables trésors généalogiques tel les dossiers de Jean-Pierre Brun pour le diocèse de Gap aux AD05). ■



Les degrés de parenté en droit canon



Les degrés de parenté en droit civil

Nouvelles & Ressources

Si vous avez vent d'une nouveauté archivistique ou de nouveaux moyens de recherche, faites-en part à la rédaction.

Mise à jour de Grand Mémorial



Le portail Grand Mémorial, qui se veut répertorier toutes les informations en ligne sur nos ancêtres Poilus, vient d'être mis à jour. Les chercheurs pourront dorénavant y consulter les fiches matriculaires de 7 978 soldats originaires de Tunisie, mis en ligne par les Archives diplomatiques, et les 69 056 fiches des soldats originaires du Morbihan.

D'autres départements ont mis leur base à jour en complétant leurs mises en ligne : l'Ain avec 170 309 soldats ; le Cantal avec 55 386 soldats ; les Alpes-de-Haute-Provence avec 37 536 soldats ; l'Eure-et-Loir avec 9 259 soldats.

Adresse : <http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>

Une photothèque européenne



Plus de 50 institutions européennes de 34 pays différents ont mis en commun près de 2 millions de clichés

anciens, tombés dans le domaine public, sur le portail européen des archives. Sur Europeana Photographie vous trouverez des images des 100 premières années de la photographie, provenant des archives photographiques, des agences et des collections de musées à travers l'Europe.

Dans Europeana Photography, vous trouverez des photos des plus anciennes agences photographiques du monde : Fratelli Alinari (Italie), TopFoto (Royaume-Uni), Parisienne de Photographie (France), Ajuntament de Gérone / CRDI et GenCat (Espagne), United Archives (Allemagne), KU Leuven et KIK-IRPA (Belgique), Polfoto et Arbejdermuseet (Danemark), le Conseil national des antiquités (Finlande), le Musée d'Israël (Israël) et le NALIS (Bulgarie).

Le site est évidemment multilingue.
Adresse : <http://www.europeana.eu/>

La Loire s'enrichit



Le site des Archives départementales de la Loire a été mis à jour avec les registres d'immatriculation des pupilles de l'État. Ces documents proviennent des archives des services des Enfants assistés, les enfants protégés par l'État ou placés sous sa tutelle et bénéficiant de son aide matérielle. Ils contiennent des informations sur l'admission des enfants dans les hospices puis sur leur placement dans des familles. Ils indiquent parfois le métier et la filiation de leur mère.

Puis ce sont les archives de l'École nationale supérieure des Mines de Saint-Etienne qui ont été numérisées. Les documents proviennent des archives de l'école mais aussi de celles de la Préfecture et d'archives de famille. Ils concernent la création et l'organisation de

l'École, son administration, ses bâtiments, l'enseignement et les élèves. Seule une partie des archives de l'École des mines a été numérisée.

Adresse : http://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne

Paris se met à jour



La ville de Paris sur le portail internet de ses Archives vient publier les actes de décès de 1946 à 1986 en conformité avec la loi sur les Archives. Il seront suivis prochainement par les actes de naissances de 1903 à 1912 et des actes de mariages de 1903 à 1940.

Adresse : <http://archives.paris.fr/>

Les Ardennes jusqu'en 1916



Les Archives départementales des Ardennes viennent de rajouter près de 330 000 nouvelles images sur leur site internet correspondant à l'état civil des années 1891 à 1916.

La période 1917-1941 a été également numérisée mais elle n'est consultable pour l'instant qu'en salle de lecture. Il faudra donc encore un peu se déplacer !

Adresse : <http://archives.cd08.fr/>

Consulter le cadastre belge ancien



L'équivalent du cadastre napoléonien français vient d'être mis en ligne sur le site des Archives de l'État : 23 423 images numériques des plans cadastraux numériques représentant, par commune et par section, toutes les propriétés belges des années 1830-1840.

Ces plans sont complétés par 61 530 images des anciens procès verbaux de délimitation des limites communales.

Le site est consultable en néerlandais, français, allemand et anglais.

Adresse : <http://search.arch.be/>

La généalogie reconnue d'utilité publique !

Les décrets viennent de paraître. Deux associations de généalogie viennent d'être reconnues d'utilité publique.

Il s'agit d'abord de la Fédération Française de Généalogie le 23 avril 2017, présidée par Thierry Chestier, mais le processus a été enclenché par son prédécesseur, Jean-François Pellan.

Plus près de nous, c'est l'Association de Généalogie des Hautes-Alpes présidée par Régine Bon qui reçu cette reconnaissance le 11 mai 2017.

Ces décrets consacrent la reconnaissance au plus haut niveau par les pouvoirs publics du rôle national ou régional que nos associations peuvent avoir dans la coordination et la promotion des activités généalogiques et annexes, la représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des organismes étrangers analogues ou des instances nationales ou internationales, la mise en œuvre d'actions ou de réalisations d'intérêt général, un rôle de conseil, d'information, de défense et d'assistance, tant pour ses membres que pour la généalogie en général.

Un portail européen des Archives



C'est une bonne nouvelle pour ceux qui ont des ancêtres à travers toute l'Europe. Un portail européen des Archives vient de s'ouvrir.

Archives numérisées, inventaires en ligne ou simplement pistes de recherches, ce portail peut vous aider dans vos recherches hors de France.

Adresse : <http://www.archivesportaleurope.net>

Courrier des Lecteurs

Un saint peu connu... (Madame Pagnol, 13)

« Les séances de relevés aux Archives communales de Marseille ont révélé l'existence d'un individu pré-nommé "Hygien". Un saint ou personnage de ce nom est-il connu ? »



Portrait imaginaire du pape Saint Hygin (DR).

NDLR : Il s'agit sans doute de saint Hygin (Hyginus), 9^e pape (v. 138-v. 142), fêté le 11 janvier. Selon la tradition, il s'agirait d'un Athénien (Hygie était la déesse de la santé chez les Grecs, d'où le mot hygiène), ayant étudié la philosophie et s'étant opposé aux gnostiques chrétiens dont il prononça l'excommunication. On lui doit aussi un début d'organisation du clergé, la consécration de toutes les églises et l'instauration des parrains et marraines lors du baptême. Il est réputé être mort en martyr sous Marc Aurèle. À noter que d'autres prénoms rares ont été relevés lors de ces séances, comme Généreux (abbé du diocèse de Poitiers au 6^e siècle), Phocion (orateur athénien du IV^e siècle avant J.-C.), Téléphore (pape et martyr en 136), Amant (variété d'Amand, aumônier du roi Dagobert). Rien n'a été trouvé au sujet des prénoms féminins Protestine (d'une famille protestante ?) et Teovie (?); en revanche on sait que celui de Marseille était attribué aux filleules des consuls ou échevins marseillais.

L'île des pendus : le dernier mot ? (Jacques Mille, 13)

Un document de 1497, conservé aux AC Marseille (BB 33J, f^o 7), cité par Philippe Rigaud, « Les îles de Provence », *Bulletin archéologique de Provence*, supplément I, 2003, p. 45-66) contient la mention suivante : « capitaneus Prejan... venendi de Bigorra et aliis locis infectis... quibus dirrentibus et potent mercerem suam cum galeis per octo dies ad proximis de l'illa dels pendus quequidem insulla non multum distat... a perculi civitate saltem per duo milaria ubi tene et sine persone potent stare... ». Ce qui peut se traduire ainsi, en substance : le capitaine Préjan, venant de Bigorra (?) et autres lieux infectés doit faire une "quarantaine" de huit jours avec ses galées près de l'île des Pendus, non loin (deux milles)

de la cité [de Marseille], et où personne n'habite. Cette citation paraît confirmer de façon définitive que l'île des Pendus au large d'Endoume, qui a fait l'objet de divers courriers (PG 164 et PG 166, p. 55 ; PG 182, p. 54), doit son nom à des exécutions ayant eu lieu à la fin du Moyen Âge et possiblement lors du sac de la ville par les Aragonais en 1423.

Tous cousins avec le corsaire Camoin ? (cf. PG 182, p. 46-47)

Le *Dictionnaire des corsaires et pirates* de Gilbert Butti et Philippe Hrodej (éditions du CNRS, 2013) cite une douzaine d'individus originaires de Marseille ou y ayant vécu : les frères Jean-Baptiste Bruny (Marseille, 1671-1723) et Raymond Bruny (Marseille, 1672-1757), Claude Forbin-Gardanne (Gardanne, 1656-Marseille, 1733), Georges René Pléville Le Pelley (Granville, 1726-Paris, 1805), Jean François Mourdeille (Marseille, 20/1/1767-Saint-Thomas, 1/12/1820), le chevalier Paul (Marseille, 1598-Toulon, 1667), Jean-Baptiste Antoine Pomet (Marseille, 1742-Port-Louis, 1796), François Revest (Marseille, 1732-?, ?), Georges Roux de Corse (Tino, 1703-Brue, 1792), Jean-Baptiste de Valbelle (Marseille, 1627-1681), Jean Gaspard Vence (Marseille, 1747-Tonnerre, 1808, cf. PG 184, p. 40-47), et... Jean-François Camoin.

Né à Marseille vers 1720, domicilié à la rue de la Croix d'Or, fils du capitaine marin Jean-Baptiste Camoin et de Thérèse Bartineau, Jean François se marie aux Accoules le 13/8/1747 avec Marie Thérèse Boyer, 26 ans, fille de Charles, aussi capitaine marin, et de Marie Thérèse Sermet. Jean-Baptiste Camoin, né à La Ciotat, marié le 11/4/1719 à Marseille (Saint-Martin) est le fils de Pierre (dit parfois Guillaume) Camoin et d'Anne Carbonel (fille d'Auguste et d'Anne Amigue), mariés à Marseille (Saint-Marcel) le 3/6/1696. Pierre Camoin est le fils d'Etienne Camoin et de Venture Durbec (fille de Jean et d'Anne Jullien), mariés à Allauch le 20/9/1655. Etienne Camoin est le fils de Jean Camoin et de Marguerite Ricard (fille de Barthélemy et d'Antoinette Brémond), mariés à Marseille (Saint-Marcel), le 1/2/1616. Jean Camoin est le fils d'Antoine (dit parfois Pierre ou Besson) Camoin et d'Anthonne Négrel (fille de Barthélemy et de Catherine Simian), mariés à Roquevaire le 14/6/1579. Antoine Camoin est le fils d'André Camoin et de Marguerite Jourvin (de Ceyreste, fille de Bertrand), mariés à Aubagne le 15/5/1544. André Camoin est le fils d'Antoine Camoin et de Luquine Valantin, mariés à Auriol le 20/6/1499, que l'on retrouve dans le tableau de cousinage paru dans PG 182, p. 47 (colonne de gauche). Un cousinage avec le corsaire, réputé pour sa prise de navires durant la guerre de succession d'Autriche, est donc le plus proche (ou plutôt le moins éloigné !) pour le peintre Charles Camoin, descendant du couple Camoin/Valantin à la 10^e génération.

Deux bastides de Saint-Giniez à documenter (Jean Ailhaud, 13)

« Ma passion pour la généalogie m'entraîne à ce jour à m'intéresser au quartier où j'habite depuis 45 ans. C'est le Grand Saint-Giniez à Marseille et plus particulièrement à deux bastides voisines de ma résidence : Valbruny et Belombre... Existe-t-il des docs ou photos de Valbruny(i) ? Pourriez-vous m'aider dans mes recherches? Merci d'avance. »

NDLR : Ces deux bastides ont été étudiées en détail par l'historien Joseph Billioud (revue municipale *Marseille*, n° 30 (oct.-déc. 1956), p. 21-29, avec photos, plans et 35 copieuses notes. Cette revue est consultable tant à la BM qu'aux AC et AD (en libre accès dans ces derniers cas). Si Belombre existe toujours, il faut rappeler que Valbruny (ou La Caste) a été rasée par France-Télécom en août 1978.

Les demoiselles Garnerin, aéronautes parisiennes (Hélène E., 04)

« Parmi les jeunes femmes aéronautes, il y avait Élisabeth Garnerin (1791-1853), fille du célèbre aérostatier André-Jacques Garnerin (1769-1823), mais aussi Cécilia Garnerin, élève aussi d'André-Jacques, mais beaucoup plus jeune qu'Élisabeth (17 ans en 1823 à Lyon, ce qui la ferait naître vers 1806). Serait-elle une autre de ses filles ou bien sa nièce ? »



Élisabeth Garnerin (DR).

NDLR : Il y a une notice sur Élisabeth (fille de Jean Garnerin aîné, sans doute Jean-Baptiste Olivier Garnerin, 1766-1849 dont la notice est aussi sur Wikipédia) dans "La revue politique et littéraire" de 1912 (1^{er} semestre, p. 439), consultable sur Gallica. Elle donne son décès "à Paris en avril 1853, âgée de 60 ans" (en fait 62, si l'on se réfère à la date de 1791 donnée pour sa naissance par Wikipédia). La fiche de naissance de Jacques-André figure bien dans l'état civil reconstitué de Paris : le 30 avril 1769 (paroisse Saint-Sauveur). Quant à sa fille Cécilia, on trouve, dans le même état civil reconstitué la fiche de Hippolyte-Cécile Garnerin, né(e) dans le 5^e arrondissement le 1^{er} vendémiaire an XIII (24/09/1803), ce qui correspondrait bien à l'âge donné à Cécilia lors de ses ascensions de 1818. Hippolyte était un prénom masculin mais aussi féminin (65 mariages

de femmes Hippolyte à Marseille au XIX^e). Toutefois, comme la filiation n'est pas donnée dans ces fiches, il ne peut s'agir là que d'une hypothèse.

Une plaque de rue énigmatique... (Monique Giraud, 13)

« Sur un vieil immeuble de la rue Fauchier (2^e arrondissement de Marseille), se trouve une plaque en émail bien abîmée faisant état de la présence d' "Eau filtrée à tous les ménages (sic). Filtre breveté S.G.D.G.". Le nom du type de filtre est presque illisible : Système Ponchon, Ronchon, Bonchon ? Quelqu'un se souvient-il de ça ? Par ailleurs, au n° 120 du boulevard National (3^e), se trouve un immeuble décoré d'un très beau mais aussi très abîmé fronton. Un passionné du vieux Marseille peut-il retrouver à quoi correspondait cette adresse ? »

NDLR : On trouve en effet dans l'Indicateur marseillais (désormais en ligne sur Gallica de 1852 à 1914) : Jean-Baptiste Ponchon, fabricant de filtres à eau, au 19, rue Albrand à partir de 1885. Il ne semble plus être actif en 1914.

Depuis quand ? (Anonyme, question récurrente)

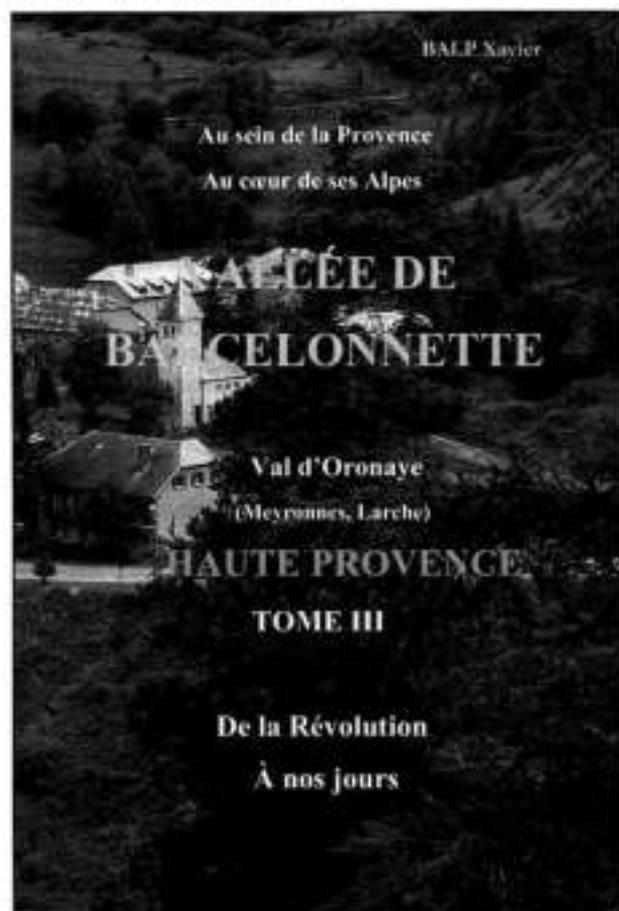
« Vous avez peut-être noté des noms d'anciennes fermes, propriétés, noms toujours existants, s'apparentant à des patronymes, et sans doute liés aux familles qui les possédaient ? (Exemples: la Valentine, la Gastade, la Bardeline, la Michèle...). Est-il possible de déterminer l'époque où ces propriétés ont pris le nom (au féminin) de leurs propriétaires ? Est-ce une habitude récente ? »

NDLR : Loin d'être une mode récente, ce type de dénominations remonte au moins au Moyen Âge. Par exemple, pour Marseille : La Batarelle (propriété des Batarel) dès 1207 (cf. Mortreuil, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Marseille*, 1872). Cela se poursuit et s'amplifie au XV^e siècle avec la Blancarde des Blancard, la Reynarde des Reynard... et se prolonge jusqu'au XIX^e.

Le baptême de Cupidon en 1744 (Georges Reynaud, 13)

Le 24 janvier 1744, Imbert, vicaire de la collégiale Saint-Martin de Marseille, par permission de Mgr l'évêque, se transporte dans la maison d'habitation de Claude de Lisle Grandville, négociant. Après avoir instruit un « nègre à son service appelé Cupidon, âgé d'environ 22 ans, originaire des côtes de Guinée, autant que la maladie dangereuse dont il se trouve attaqué l'a permis », il le baptise « avec les cérémonies de la Ste Eglise catholique, apostolique et romaine, prescrites pour les baptêmes des adultes ». Il lui impose les noms de Jean Claude, son parrain étant Claude de Lisle Grandville, sa marraine Catherine de Lisle. ■

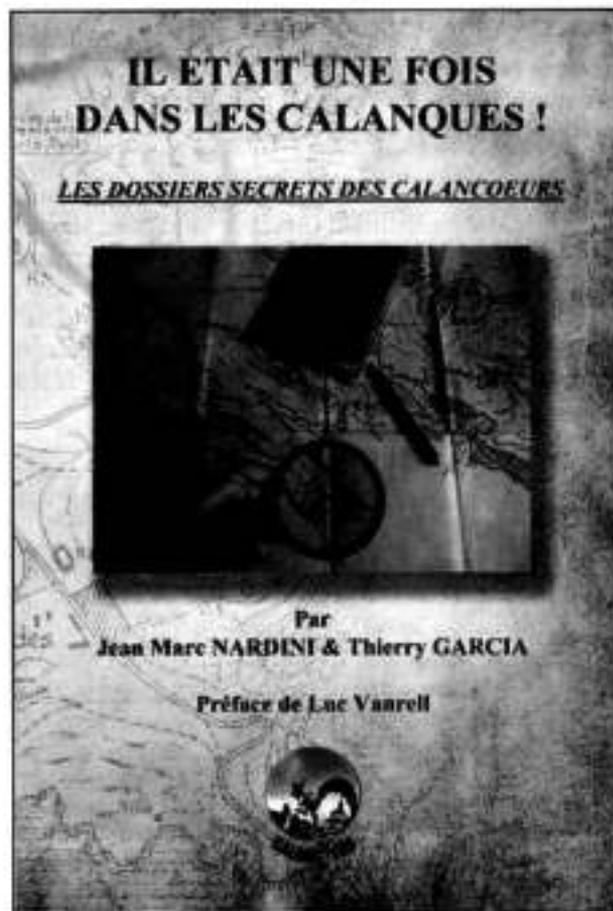
Vallée de Barcelonnette : de la Révolution à nos jours, par Xavier Balp (2017)



« Après ses deux premiers livres sur la vallée de Barcelonnette : "De l'ère romaine au traité d'Utrecht" et "Du traité d'Utrecht à la Révolution", l'auteur continue avec : "De la Révolution à nos jours". La Vallée est intégrée à la France depuis 76 ans lorsque arrive la Révolution. Pour empêcher les émigrés de rentrer, les armées républicaines sont présentes aux frontières bordant la Vallée. Les privilèges collectifs, patiemment obtenus auprès des comtes puis des ducs de Savoie, vont être définitivement abolis. La vie en montagne va perdre son attraction et les gens iront dans les plateaux et les plaines de France, d'abord comme colporteurs et finalement pour s'y installer. Les plus vaillants iront à l'étranger, en particulier au Mexique. De nos jours, la Vallée est bien moins peuplée. Comme la plupart des campagnes, elle essaie de se maintenir, mais il est difficile de lutter contre l'urbanisation, et surtout la mondialisation qui touche tous les pays. Deux cent vingt-huit années d'histoire à découvrir... »

Un ouvrage in-8° (16 x 24 cm) broché sous couverture couleur, 388 pages, 230 illustrations NB in texte, 18 tableaux, et 36 pages de pièces jointes sur le web offertes en indiquant son adresse électronique à l'auteur après achat : ubayen2@gmail.com . Prix : 19,90 €.

Il était une fois dans les calanques !, par Jean-Marc Nardini et Thierry Garcia (nouvelle édition, 2016)



« Les merveilleuses calanques de Marseille, fréquentées par les hommes depuis la nuit des temps. Splendides et sauvages, elles proposent aux visiteurs le plus beau de tous les panoramas du monde. Mais elles offrent également, à ceux qui savent les regarder attentivement, les vestiges et les reliques de la vie des hommes des siècles passés. Une association de passionnés, dénommée Les Calancœurs, les sillonne sans cesse. Ils ont enquêté sur les plus grandes histoires des calanques, constituant des dossiers complets et inédits qu'ils vous proposent aujourd'hui dans cet ouvrage unique. Longtemps confidentiels, les dossiers secrets des Calancœurs s'ouvrent désormais afin de vous faire découvrir et partager les merveilleuses chroniques et aventures passionnantes qui se sont déroulées dans les criques à l'eau turquoise de ces côtes tourmentées. Laissez-vous emporter par ces récits incroyables qui vous feront voyager depuis la fondation de Marseille au crash du Dakota de 1946, en passant par le bandit Rolland et sa grotte, l'abbé Gaufridy et ses messe noires, Xavier Dechaux le graveur des collines, le roi Louis XIII et bien d'autres histoires insolites encore. »

Un ouvrage in-8° (16 x 24 cm) broché sous couverture couleur, 452 pages, nombreuses illustrations NB et couleurs in texte, 1^{re} édition en 2014, disponible lors des conférences organisées par l'association. Prix : 25 €.

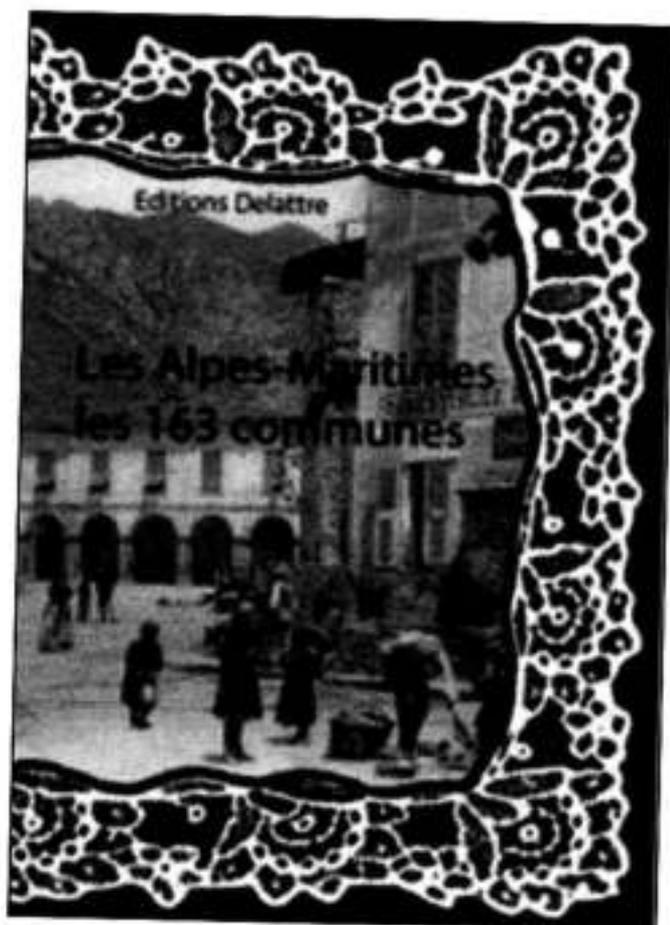
Femmes, pouvoir et contrebande dans les Alpes au XVIII^e siècle, par Anne Montenach (2017)



« En Dauphiné, espace transfrontalier au cœur des échanges européens, la contrebande était permanente, de la stratégie de survie mise en œuvre par les populations montagnardes ou les femmes du petit peuple urbain à la guerre commerciale entre les États. Le livre se concentre sur deux produits-clés, le sel et les indiennes, ces cotonnades colorées et légères très appréciées. Anne Montenach analyse le lien entre taxation, fraude et privilège qui nourrit la contrebande du sel en Haut-Dauphiné. Elle interroge ainsi les rapports entre les communautés montagnardes de cette région stratégique et l'État. Quant à la prohibition et à la contrebande des indiennes, elles éclairent l'essor de la mode et des pratiques nouvelles de consommation. Ce livre, qui prend en compte tous les acteurs des trafics, du plus modeste au plus puissant en passant par les figures de brigands romantiques comme Mandrin, montre la place centrale de la fraude dans les sociétés et les économies de l'Europe préindustrielle. »

Un ouvrage in-8° (16 x 24 cm) broché sous couverture couleur, 320 pages, nombreuses illustrations NB et couleurs in texte ; Presses Universitaires de Grenoble : www.pug.fr ; prix : 30 €.

Les Alpes-Maritimes, les 163 communes, par un collectif d'auteurs (2015)



« Il s'agit d'une collection unique en France. Chaque département de France (82 réalisés aujourd'hui) est traité de la même façon. Chaque livre représente un département, avec de nombreux renseignements (bref historique, altitudes, code postal, monuments actuels, petit patrimoine, armoiries, manifestations, cours d'eau, hameaux...) sur toutes les communes du département, sans exception. Sur chaque livre, plusieurs centaines d'illustrations (surtout des cartes postales anciennes) plongent le lecteur dans une balade nostalgique au cœur de son département natal, celui de son conjoint(e), d'autres membres de la famille ou des amis... Le livre permet également au lecteur de mieux connaître les communes d'un département, avec des centaines d'informations actuelles sur la démographie, l'activité économique, les attraits touristiques... Chaque livre de la collection se présente dans un format 22 x 30,5 cm, avec une couverture cartonnée enveloppée d'une jaquette, ce qui le classe dans la catégorie beaux livres au rayon régionalisme. Un livre idéal à offrir en toutes circonstances, anniversaires, Noël, départs en retraite, cadeaux d'entreprises... Un livre qu'on ne se lasse pas de feuilleter, seul ou en famille. » Départements de la région déjà parus : 04, 05, 13, 20, 26, 83, 84, tous au même prix.

Un ouvrage in-4° (22 x 30,5 cm) sous couverture cartonnée avec jaquette, 176 pages, nombreuses illustrations NB ; éditions Delattre : www.editionsdelattre.fr Prix : 29 €.

La Revue des revues

Colette CHAPOIX

Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.

ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE FRANÇAISE de l'AFRIQUE du NORD

GAMT, Algérie Maroc Tunisie

N° 137, mars 2017

François Clément Maillot, l'arme de la quinine

Le sort d'enfants abandonnés au « tour » de Mustapha

CENTRE d'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE de FRANCHE-COMTÉ

Généalogie Franc - Comtoise

N° 149, 1^{er} trimestre - mars 2017

La famille Belin de Delle à Besançon : trois siècles d'histoire en Franche-Comté

Notion de preuve en généalogie, ou les facéties du y final

Nos ancêtres pionniers à Plaimbois-derrière-Vennes du XVI^e au XIX^e siècle

- Quatrième partie : la vie religieuse

CENTRE d'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES RHÔNE-ALPES

Cégra - Généalogie et Histoire

N° 170, mars 2017

La Grande Guerre : les femmes pendant la guerre en Dauphiné (II)

L'affaire du Petit Paris à Rumilly en 1726

La famille de Briançon, seigneurs de Varces

CENTRE GÉNÉALOGIQUE de HAUTE-MARNE

Racines Haut-Marnaises

N° 101, mars 2017

L'aventure tragique des Maréchal de Beurville

Saint-Dizier : l'énigme Charles François et Hector de Rosières

CENTRE GÉNÉALOGIQUE de LOIRE-ATLANTIQUE

N° 162, 1^{er} trimestre 2017

Photos aériennes du temps de nos ancêtres

CENTRE GÉNÉALOGIQUE SAVOYARD

Paris et Région Parisienne

N° 369, avril 2017

Artisanat et bricolage

Les possédées de Morzine

N° 370, mai 2017

À proximité de Genève, le phénomène des travailleurs frontaliers en provenance de Savoie

N° 371, juin 2017

Le rôle important joué par les notaires en Savoie

CERCLE de GÉNÉALOGIE et d'HISTOIRE du PERSONNEL du LCL-CASA

Les Aïeux retrouvés

N° 96, 2^e trimestre 2017

Commémoration 14/18 : la Grande Guerre numérique

CERCLE de GÉNÉALOGIE JUIVE

N° 129, Printemps 2017

A propos d'un baptême de Juif en

Alsace au XVIII^e siècle : Garçon

Coblentz et son fils François-Joseph, de Metz à Ribeauvillé

De Wolfgang Fischer (1835-1920) à la maison Chanel

CERCLE GÉNÉALOGIQUE de la BRIE

Généalogie Briarde

N° 108, mai 2017

La fratrie Godin, ébéniste, sculpteur, statuaire

Philippe de Vitry (1291-1361), théoricien de la musique, compositeur, évêque de Meaux

CERCLE GÉNÉALOGIQUE de la DRÔME PROVENÇALE

Lettre numéro 90, 2^e trimestre 2017

Les poux de Lachau

L'hôpital-hospice de Crest au XIX^e siècle

Les Loreille, une famille de chirurgien

CERCLE GÉNÉALOGIQUE de LANGUEDOC

N° 155, avril - mai - juin 2017

Mille et une pistes pour une recherche généalogique (suite)

La justice dans tous ses états

CERCLE GÉNÉALOGIQUE des CHEMINOTS

Généalogie Rail

N° 127, 1^{er} trimestre 2017

Les archives des entreprises

L'histogramme

CERCLE GÉNÉALOGIQUE du PAYS CANNOIS

Cannes Généalogie

N° 82, avril 2017

Les fermes du Roy

CERCLE GÉNÉALOGIQUE du PERSONNEL de la RATP

Nos Ancêtres

N° 108, avril 2017

Petits cimetières de Paris

Les différents bagnes

CERCLE GÉNÉALOGIQUE POITEVIN

Héragé

N° 136, 1^{er} trimestre 2017

Actes insolites : éruption volcanique

Le livret de famille

CERCLE GÉNÉALOGIQUE SUD-BRETAGNE/MORBIHAN

La Chaloupe

N° 121, mars 2017

Un Breton dans les îles du Pacifique : François Butault

Les ambitions et les intrigues d'Yves Kermorvan (1768/1844), meunier du moulin de Talhouet

Enbrech (1)

GÉNÉALOGIE en CORRÈZE

Mille et une sources

N° 123, mars 2017

Des villages disparus pendant la Grande Guerre

1914-1918 : La guerre... La citation et le registre matricule

LA REVUE FRANÇAISE

de GÉNÉALOGIE

et d'HISTOIRE des FAMILLES

N° 229, avril – mai 2017

Le contrôle des étrangers au XVIII^e siècle

Les données gigognes

Le contrôle des actes

N° 230, juin – juillet 2017

ADN généalogique : faut-il passer un test ?

Les archives économiques et financières

Un ancêtre médecin ou chirurgien

France Archives, un nouveau portail pour les généalogistes

LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE

Nos Sources

N° 146, 2017/2

Comment finit la guerre en Orient, voilà presque 100 ans

L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI TOULOUSAIN

N° 77, 1^{er} trimestre 2016

Le riche noble et l'abbaye de Bonnefont : conte à la manière de Guignol

Les archives de la corporation des orfèvres

Durfort, la cité du cuivre

SOCIÉTÉ de l'HISTOIRE

du PROTESTANTISME

FRANÇAIS

Cahiers du Centre de Généalogie

Protestante

N° 135, 3^e trimestre 2017

Etude sur une généalogie des Girard de la Vallée Longue (première partie)

SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE - FRANÇAISE

Mémoires

Volume 68, numéro 1, cahier 291, printemps 2017

L'ingénieur et mathématicien lorrain Bonaventure Desnaguels et sa fille Catherine

Passage de témoin

C'est avec plaisir que je vous informe que c'est Jean-Claude Barbier qui va prendre la suite de cette rubrique. J'ai eu énormément de plaisir à lire depuis 2004 toutes les revues que reçoit le CGMP.

Je tiens à remercier Éliane Béguoin de m'avoir proposé ce travail. Il a été d'un grand enrichissement personnel. J'espère vous avoir fait partager mes choix de lecture même si cette rubrique a eu peu de succès.

Du fait de la sensibilité de chacun, nul doute que Jean-Claude vous signalera des articles différents de ceux que j'ai pu davantage apprécier.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Colette Chapiro

Le comité de rédaction de Provence Généalogie tient à remercier Colette pour tout le temps qu'elle a passé durant près de 10 ans pour vous composer cette rubrique. Merci beaucoup et bonne continuation.

BON DE COMMANDE

M. Mme Melle Nom Prénom :

(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

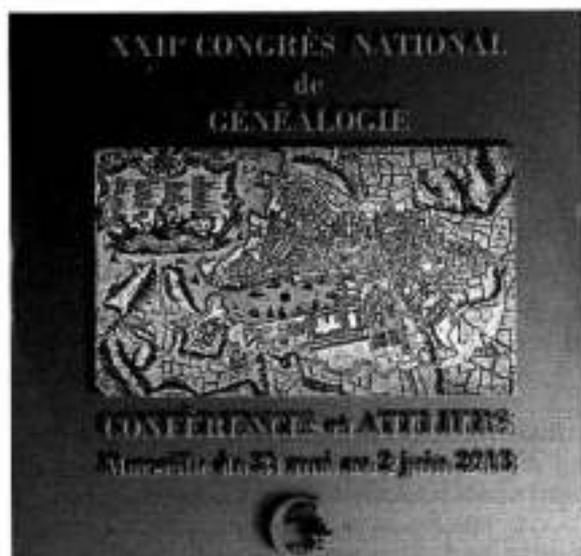
SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

PRIX VALABLES AU 1^{er} JANVIER 2017

- | | | | |
|--------------------------|-------|---|---------|
| <input type="checkbox"/> | Ref 1 | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés | 16,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 2 | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE | 19,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 3 | PROVENÇAUX ILLUSTRES | 26,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 5 | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII ^e SIÈCLE
d'après les levés de CASSINI (Région PACA) | 40,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 7 | cédérom DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 2 ^e édition CGMP | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 8 | cédérom Actes du XXII ^e Congrès National de Généalogie, format PDF | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 9 | Revue Provence Généalogie
Les « Provence-Généalogie » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités. | 6,00 € |

Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01



Les Actes du Congrès

Vous trouverez sur ce cédérom l'intégralité des textes des conférences du XXII^e Congrès National de Généalogie – Marseille 2013.

Imprimer uniquement la conférence de votre choix, ou lisez l'intégralité sur votre tablette numérique.

240 pages, couleur, format PDF

12 euro (port compris)



Champollion 2.0

Le scribe des paléographes avisés

Gérez facilement vos documents historiques :

Améliorez la lisibilité

Renseignez

Annotez

Partagez

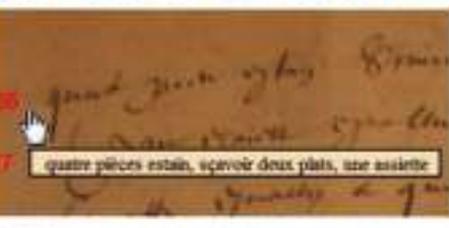
Téléchargement seul : 39,90€- 29,90€ (*)

Livraison sur clef USB : 44,90€- 34,90€ (*)

(*) : Remise de 10€ offerte aux adhérents des associations membres du Centre Généalogique du Midi-Provence.

Rendez-vous sur notre site :

www.champollion2.com



Configuration minimale : Système Windows XP SP3 ou ultérieur. 2 Go de RAM 100 Mo d'espace libre sur le disque dur. Une connexion internet est recommandée pour accéder à l'inscription de la licence en ligne, et aux fonctionnalités de cartographie.

Pour tout renseignement supplémentaire : support@champollion2.com

Notice et support technique inclus.

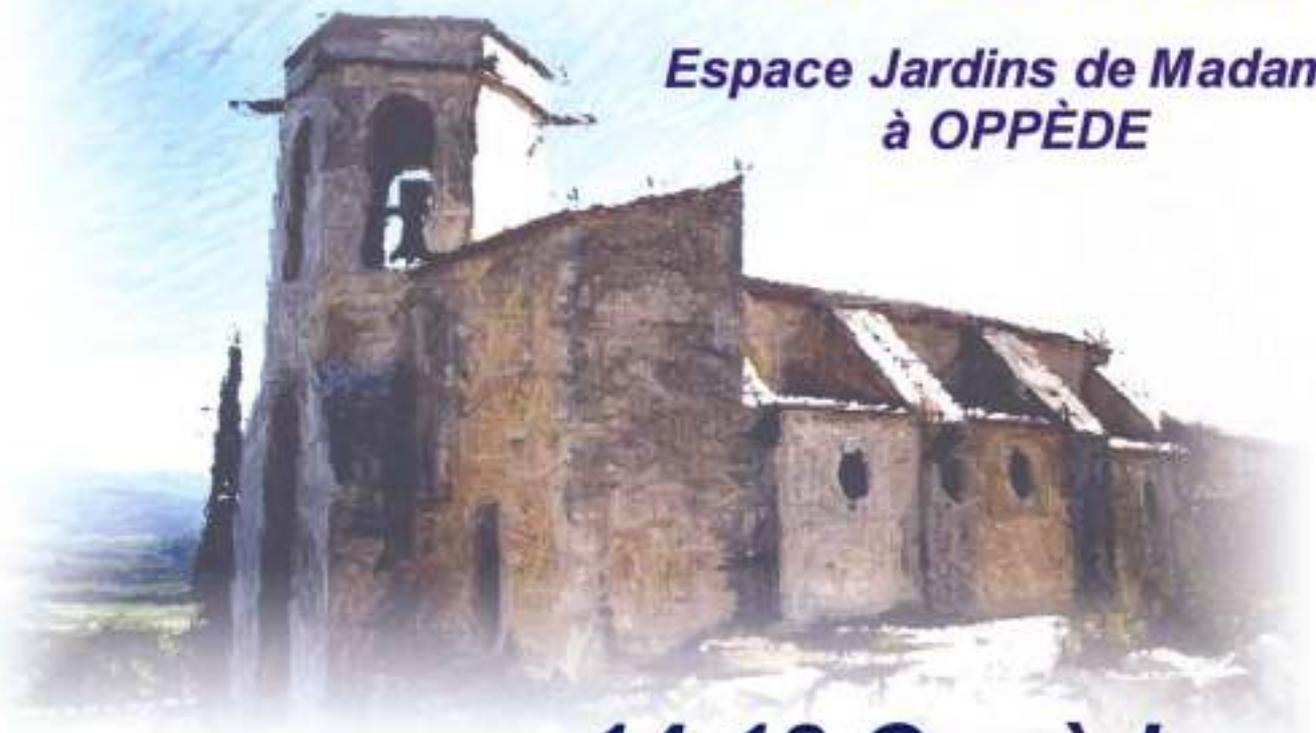
Le Cercle Généalogique de Vaucluse et Terres Adjacentes présente

du 11 au 12 novembre 2017

Réalisée par
les Généalogistes
de l'Antenne de Bonnieux
Contact : abonnieux.genealogie@orange.fr

EXPOSITION

Espace Jardins de Madame
à OPPÈDE



14-18 Oppède

**« Les Poilus de la Grande Guerre »
...sous le regard de Notre-Dame Dalidon**

Avec le soutien de :
Restaurant « Les Terrasses »
Bonnieux 04 90 75 99 77

**de 10 h à 17 h
Entrée libre**



Et la

Ville



d'Oppède

